La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
lundi 22 mars 1999
115e année No 150
62 pages, 4 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,75 $ U.S.

Solitaire à diamant
1739 MODÈLES D'ALLIANCES et JONCS ANNIVERSAIRE
À partir de 95$
OR 14k
RIEN À PAYER AVANT 4 MOIS*
BIJOUTERIE le roy
www.bijouterieleroy.com
7139, rue ST-HUBERT
Une seule adresse (coin Jean-Talon) 277-3127



Le gala des oliviers
page A18



Humoriste de l'année
Lise Dion



Spectacle le plus populaire
Claudine Mercier



Meilleur monologue
Pierre Légaré



Révélation de l'année
Martin Matte

Benigni le meilleur acteur

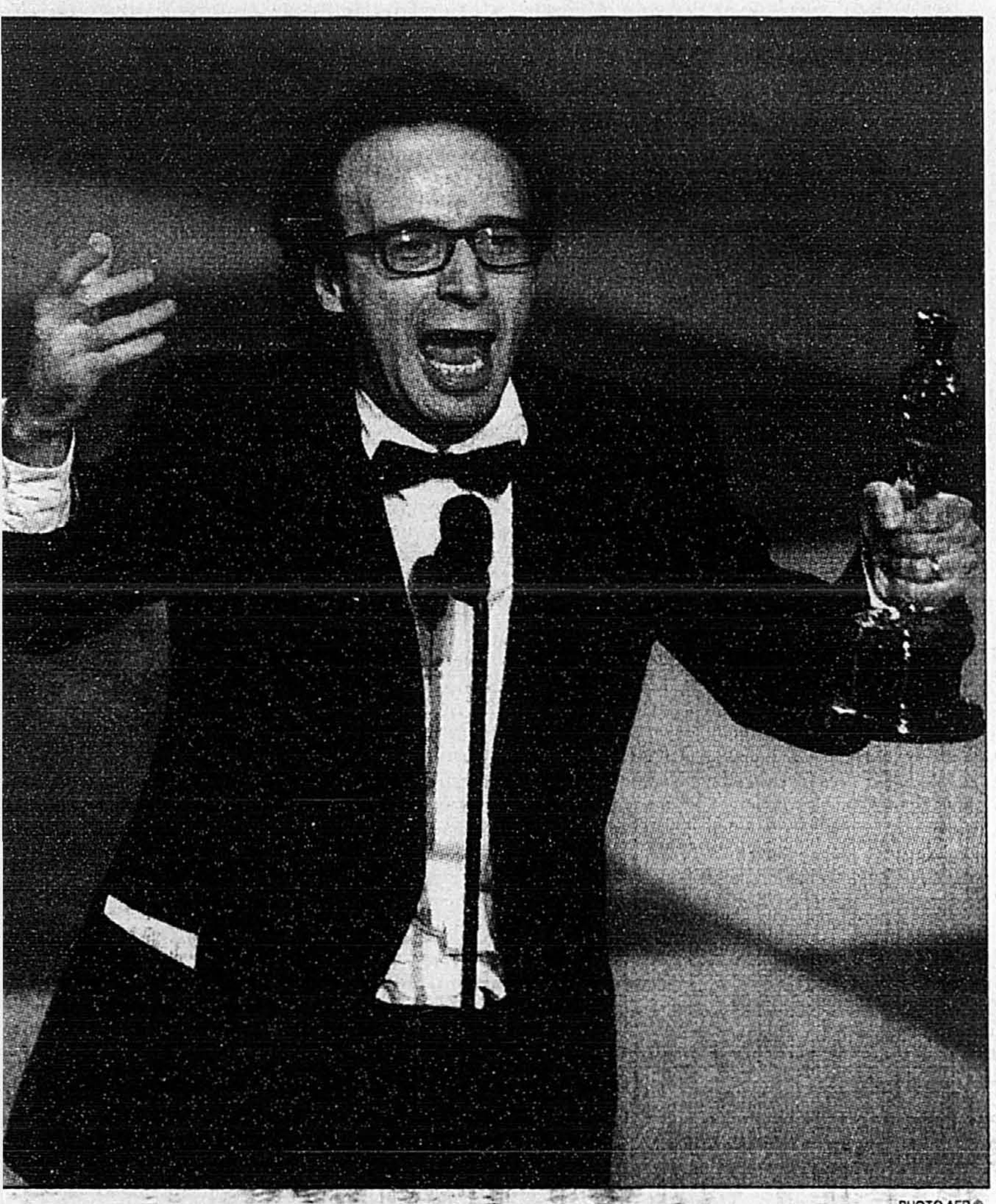


PHOTO AFP ©

Le volubile réalisateur italien Roberto Benigni s'est vu attribuer l'oscar du meilleur film en langue étrangère pour son long métrage *La vie est belle* après avoir reçu celui du meilleur acteur hier soir à la 71e remise des oscars à Los Angeles. *La Vie est belle* a obtenu également le prix de la meilleure musique originale, signée Nicola Piovani.

Shakespeare et Juliette, grand gagnant de la soirée des oscars

d'après la Presse Canadienne

C'était une guerre annoncée entre Shakespeare, Benigni et Spielberg. Et le jeu du vote — ou la magnanimité polie des membres de l'Académie — a permis à chacun de repartir avec son petit lot de statuettes dorées, sans faire de rafle outrageuse comme Titanic, l'an dernier.

Ainsi, lors de la 71e remise des oscars, au Dorothy Chandler Pavilion du Los Angeles Music Center, hier soir, le milieu du cinéma américain a récompensé à peu près également Roberto Benigni et son *La Vie est belle* (meilleur film en langue étrangère et meilleur acteur), Steven Spielberg (meilleur réalisateur) et son *Il faut sauver le soldat Ryan*, et John Madden pour son *Shakespeare et Juliette* (meilleur film).

Le *Shakespeare et Juliette* a aussi mérité les oscars de meilleurs premier et second rôles féminins (Gwyneth Paltrow et Judi

Voir **BENIGNI** *en A2*

■ **Autres informations en page A19**

Médiation de la dernière chance au Kosovo

d'après AFP et AP

Les États-Unis ont décidé de donner au président yougoslave Slobodan Milosevic une dernière chance d'accepter le plan de paix au Kosovo en lui envoyant l'émissaire américain Richard Holbrooke, tout en prévenant que l'OTAN continuerait de fourbir ses armes.

Il s'agit d'une mission de la dernière chance avant des raids soutenus de l'OTAN contre des cibles serbes et M. Holbrooke n'a pas pour mandat de négocier, ont souligné les responsables américains.

Néanmoins, Belgrade joue avec le feu. Ignorant les menaces, les forces yougoslaves ont poursuivi hier leur pilonnage des

Voir **MÉDIATION** *en A2*

■ **Autre texte en page A14**



PHOTO AP ©

Entassés sur des tracteurs, des réfugiés kosovars fuient les combats dans la région de Drenica, à l'ouest de Pristina.

Les camionneurs ignorent comment vérifier leurs freins

ANDRÉ PRATTE

Bon nombre de camionneurs québécois ne savent pas comment vérifier l'état de leurs freins, révèle une enquête réalisée pour la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

L'étude du Centre de recherche sur les transports (CRT) de l'Université de Montréal montre aussi que plusieurs conducteurs professionnels, qu'il s'agisse de camionneurs ou de chauffeurs d'autobus, connaissent mal la réglementation qui s'applique à eux, notamment quant au nombre d'heures maximum de travail permises dans une journée. (1)

« Nous avons été très surpris de constater l'ignorance des règles, a confié à *La Presse* le responsable de l'étude, Georges Dionne, spécialiste en gestion des risques à l'École des hautes études commerciales. Il y a un gros problème de transmission de connaissances. Ce sont quand même des professionnels ! »

Plus de 1100 détenteurs de permis de classe 1, 2 ou 3 disant conduire un camion ou un autobus dans le cadre de leur travail

Voir **LES** *en A2*

■ **Autre texte en page A8**

L'arpenteur



Nathalie Petrowski
rencontre

JEAN FORTIER

Depuis qu'il a été nommé à la présidence du comité exécutif de la Ville de Montréal, Jean Fortier ne cesse d'arpenter son nouveau lieu de travail. Du matin jusqu'au soir depuis quatre mois, Jean Fortier monte et descend les escaliers de l'hôtel de ville, traverse les galeries et les couloirs et passe d'un bureau à l'autre comme s'il fallait qu'il en connaisse tous les recoins et en contrôle tous les secrets.

Cette course effrénée ne s'arrête que dans le vaste bureau vert forêt où le président de 47 ans se recueille quotidiennement au pied d'un immense tableau intitulé comme par hasard... *L'arpenteur*. Jean Fortier n'y voit qu'une simple coïncidence. Reste que ce tableau mettant en scène un homme qui fixe ses mains en dit long sur ce diplômé des HEC, résidant du quartier Notre-Dame-de-Grâce, divorcé et père de trois filles, qui n'avait jamais fait de politique et qui fut d'ailleurs le tout dernier candidat recruté par l'équipe de Pierre Bourque.

Comme l'arpenteur du tableau de Pierre Dorion, Jean Fortier, use de ses mains et de ses pieds pour mesurer les choses et arriver à ses fins. Si son saut en politique en a étonné plusieurs, ceux qui comme son camarade Jean Lamarre, le connaissent depuis longtemps, se doutaient bien qu'une fois élu, Jean Fortier ferait vite son chemin à l'hôtel de Ville.

Quatre mois plus tard, Jean Fortier n'a pas encore fait le tour du jardin, mais à force de l'arpenter furieusement, il commence à avoir une bonne idée de ce qu'il veut en faire.

■ **À lire, l'entrevue en page A7**



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse* ©

Jean Fortier

285 JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	B8	Bridge	C10	Feuilleton	C10	Opinions	B3
- index	B9	Arts et spectacles	A17 à A22	Cantin Philippe	A5	Horoscope	B11	Politique	
- immobilier	B9, B10	- horaire spectacles	A20	Décès	C9	Le monde	A14	Quoi faire	A23
- marchandises	B10	- horaire télévision	A20	Économie	B1, B4 à B8	Loteries	A2, A12	Tabloïd Sports	
- emplois	B11	Bandes dessinées	B10	Éditorial	B2	Mots croisés	B9, S10	- Michel Blanchard	S5
- automobile	B11, C8			Êtes-vous observateur	B9	Mot mystère	C8		

ÉDITORIAL
Au-delà des chiffres froids
- *Alain Dubuc*
page B2

MÉTÉO
Pluie
Max. 6, min. -4
~~Cahier Sports~~,
page 16

6 21924 98765 1

Déjouez les prévisions météorologiques.

LES CONCESSIONNAIRES CHEVROLET OLDSMOBILE DU QUÉBEC
Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock. * Première mensualité et dépôt de sécurité d'au plus 475 $ exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Versement ou échange équivalent requis de 3 499 $. Frais de 12 ¢ du kilomètre après 60 000 km. Photo à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

298$/mois* location 36 mois

La BLAZER de Chevrolet «Édition spéciale»

CHEVROLET Oldsmobile GM

Suites de la une

Médiation de la dernière chance au Kosovo

MÉDIATION / *Suite de la page A1*

positions indépendantistes au Kosovo, avec pour conséquence l'augmentation dramatique du nombre des réfugiés et l'envoi de Richard Holbrooke en mission de la dernière chance.

Avant son départ pour Belgrade, M. Holbrooke rencontrera ce matin à Bruxelles le secrétaire général de l'OTAN Javier Solana et les ministres des Affaires étrangères britannique et français, Robin Cook et Hubert Védrine.

M. Holbrooke discutera des termes d'un « message fort » qu'il transmettra ce soir au président yougoslave Slobodan Milosevic. Il devrait également rencontrer à Bruxelles le commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, le général américain Wesley Clark.

Pour sa part, le président Clinton s'est entretenu hier avec le premier ministre britannique Tony Blair. Ils se sont dits « de plus en plus troublés par ce qui se passe sur le terrain » au Kosovo.

Les deux hommes ont indiqué « être déçus que les efforts continus et déterminés de la communauté internationale pour ramener la paix dans la région soient bloqués ».

M. Clinton a aussi fait le point de la situation au Kosovo avec le président français Jacques Chirac. Le premier ministre russe Evgueni Primakov, farouchement opposé à des frappes, est par ailleurs attendu demain pour quatre jours à Washington.

« Nous allons donner (à M. Milosevic) une dernière occasion de choisir la paix (...) dans le cas contraire, il ne doit pas commettre l'erreur de sous-estimer notre détermination », a prévenu le conseiller du président Bill Clinton pour la sécurité nationale, Samuel Berger.

Slobodan Milosevic connaît bien Richard Holbrooke, avec qui il a négocié les accords de paix de Dayton sur la Bosnie en novembre 1995 et un accord de cessez-le-feu au Kosovo en octobre dernier. Mais lors d'une précédente mission à Belgrade le mois dernier, M. Holbrooke s'était heurté à un mur et le cessez-le-feu n'est plus qu'un souvenir.

La mission de M. Holbrooke « ne retardera pas les préparatifs » militaires de l'OTAN, a affirmé hier M. Berger dans une interview à la chaîne américaine CBS.

Le président yougoslave, avait auparavant annoncé le secrétaire d'État Madeleine Albright, « fait face à un choix crucial : mettre fin à l'agression contre les Kosovars albanais et accepter un accord intérimaire avec une force de l'OTAN, ou bien subir les conséquences pleines et entières d'une action militaire de l'OTAN ».

M. Berger a souligné que la campagne militaire de l'OTAN pourrait aller bien au-delà du tir de quelques missiles de croisière. Il a cité quatre objectifs successifs, qui vont du coup de semonce à la volonté « d'endommager gravement la capacité militaire » de Belgrade.

Il a cherché à minimiser l'effet de la visite prochaine de M. Primakov. « Cette visite est importante mais en fin de compte, ce sera à nous d'agir par rapport aux Balkans en nous basant sur la situation sur place », a-t-il déclaré.

L'ex-sénateur républicain Bob Dole a conseillé « d'annuler cette visite pour ne pas donner davantage de temps à Milosevic pour ravager le Kosovo ».

Moscou a menacé de suspendre ses relations avec l'OTAN si elle passait à l'action.

Certains analystes craignent aussi que des frappes alliées ne donnent le coup de grâce aux efforts pour faire ratifier par la Douma (parlement russe) le traité START-II de désarmement nucléaire, en souffrance depuis 1993.

De nombreux parlementaires américains restent sceptiques sur les objectifs et l'efficacité des frappes. Pour le représentant républicain John Kasich, cela ne fait pas partie des « intérêts nationaux directs » de l'Amérique et Bill Clinton « n'a pas de stratégie de sortie ». « Nous nous enfoncerions dans un bourbier », a-t-il averti.

Benigni le meilleur acteur

BENIGNI / *Suite de la page A1*

Dench), du scénario original, des décors, des costumes et de la musique. *Le Soldat Ryan* ramenait quant à lui l'oscar de la direction photo, du son et du montage.

Les grands perdants : Terrence Malick pour *La Mince Ligne rouge*, Peter Weir pour *The Truman Show* et *Elizabeth*, de Shekkar Kapur, qui sont retournés penauds chez eux, sans même un oscar « de consolation » — si ce n'est pour les maquillages sur *Elizabeth*.

Roberto Benigni, lui, ne se sentait plus : celui qui avait su percer la chape de plomb des nominations américano-britanniques aux oscars, avec son film *La Vità è bella*, a remporté la statuette du meilleur film « en langue étrangère », avant de rafler aux grande vedettes américaines le prix du meilleur acteur, une première pour un comédien de film en langue étrangère — après Sophia Loren, en 1962.

En entendant son nom comme lauréat du meilleur film en langue étrangère, Benigni, qui s'était déjà beaucoup excité l'an dernier à Cannes, est monté sur le dossier du siège devant lui et a salué la foule, hystérique comme on le connaît depuis quelques mois. Il a remercié tout le monde et son père, en commençant par sa merveilleuse compatriote Sophia Loren, qui avait présenté le prix — comme par hasard. *La Vie est belle* a aussi été salué plus tard par le prix de la musique originale, signée Nicola Piovani.

Dès le début de la soirée, un « vétéran du cinéma », James Coburn, avait reçu l'oscar — son premier en carrière — de meilleur second rôle pour son interprétation d'un père dur et fermé dans *Affliction*, de Paul Scharder, tourné en partie en Montérégie.

Le gala, animé avec brio par Whoopie Goldberg, s'est déroulé sans anicroches, Goldberg évitant avec soin les allusions à la controverse du jour, l'« affaire Kazan », et préférant mettre l'accent sur la négritude américaine, où elle excelle.

Le grand réalisateur américain Elia Kazan devait recevoir plus tard un oscar pour l'ensemble de son oeuvre, mais cette récompense a irrité plusieurs de ses anciens confrères du cinéma, qui ont été dénoncés en 1952 par Kazan comme communistes auprès de la commission du Congrès sur les activités antiaméricaines.

L'Académie, comme pour cautionner son choix périlleux, avait envoyé sur la scène le réalisateur Martin Scorsese et l'acteur Robert De Niro pour présenter son prix au vieil homme de 89 ans. Kazan, applaudi d'abord poliment puis par la presque totalité de la salle, debout — Ed Harris et Nick Nolte, notamment, n'ont pas bronché —, a salué le« courage et la générosité de l'Académie ».

Avant la cérémonie, à l'extérieur de la salle, loin du strass et des caméras de la très pudique télévision d'ABC, qui ne voulait pas s'en mêler, quelques centaines de manifestants dénonçaient le réalisateur. Parmi les manifestants, on retrouvait notamment des artistes qui, à cause de la dénonciation de Kazan, ont dû changer de métier, s'exiler ou utiliser un prête-nom pour pouvoir continuer à travailler.

Sans controverse aucune, cette fois, l'Académie a aussi salué l'immense réalisateur Stanley Kubrick, décédé il y a quelques semaines seulement en Angleterre. On a également rendu hommage au réalisateur et producteur d'origine canadienne Norman Jewison, qui a demandé à ses collègues producteurs de voir plus loin que le bout de leur sondage d'opinion et de prendre des risques. L'Académie a aussi salué d'un grand coup de chapeau deux chanteurs comédiens, Frank Sinatra et Roy Rogers, morts l'an dernier.

Céline Dion a par ailleurs interprété avec Andrea Bocelli la chanson thème de *Quest for Camelot*, *The Prayer*, composée par son fréquent complice David Foster. Les deux Canadiens se sont tout de suite après fait coiffer au poteau par *When You Believe*, tirée de *Prince d'Égypte*.

Les camionneurs ignorent comment vérifier leurs freins

LES / *Suite de la page A1*

ont été interrogés. Pour la grande majorité d'entre eux, conduire était leur occupation principale. La banque de données remontant à 1990, un certain nombre de ces conducteurs étaient à la retraite lors de l'administration du sondage, en 1997. Cependant, même en tenant compte des seules réponses des conducteurs toujours au travail, les résultats ont de quoi susciter l'inquiétude.

Ainsi, des 304 camionneurs actifs conduisant un camion à freins pneumatiques, 39 % n'ont pu expliquer à l'interviewer une des trois méthodes recommandées pour vérifier l'ajustement des freins. « Plusieurs conducteurs, peut-on lire dans le rapport, ont mentionné que leur façon de procéder à la vérification des freins consistait à faire avancer le camion et à freiner une fois, avant de prendre la route. »

Une technique tout à fait inadéquate selon le président de l'Association du camionnage du Québec, Claude Pigeon, consulté par *La Presse* : « C'est inadmissible ! Un chauffeur compétent, qui est passé par une école ou qui a eu une formation, sait tout ça. Les moyens suggérés sont extrêmement simples, il s'agit de les connaître. »

Une autre étude commandée par la SAAQ avait révélé l'an dernier que dans les accidents de camion causés par une faille mécanique, les freins étaient en cause presque six fois sur dix.

Une formation déficiente

L'enquête du CRT fait ressortir des lacunes au chapitre de la formation. Parmi les conducteurs professionnels toujours actifs, 38 % n'avaient suivi aucune formation particulière au moment d'occuper leur premier emploi. Six sur dix n'ont reçu depuis aucun cours de perfectionnement. Les chauffeurs d'autobus sont plus nombreux que les camionneurs à avoir bénéficié d'une formation ou d'un perfectionnement.

De ce manque de formation découle une certaine ignorance. Parmi les 520 chauffeurs de camions et conducteurs d'autobus actifs interrogés, seulement 16 % ont pu répondre correctement que la réglementation leur interdisait de passer plus de 13 heures par jour au volant de leur véhicule. Même parmi les 112 conducteurs dont le rayon d'action est de plus de 160 kilomètres, qui sont tenus de consigner leurs heures de travail par écrit, à peine 38 % ont pu donner la bonne réponse à l'interviewer. Les trois quarts des conducteurs interrogés croient que le nombre d'heures au volant permises se situe entre 8 heures et 12 heures, tandis que 4 % ont répondu 14 heures ou plus.

Imprudents un jour...

Si inquiétantes soient-elles aux yeux des auteurs, ces données n'étaient que le point de départ de leur étude. On cherchait surtout à savoir si le dossier de conduite des conducteurs professionnels (i.e. les points d'inaptitude accumulés) constituait un bon prédicteur de leurs risques d'accidents. C'est effectivement le cas. Parmi les chauffeurs de camions qui avaient accumulé cinq points ou plus en 1987 et 1988, 28 % ont été impliqués dans au moins un accident de camion au cours des deux années suivantes. Chez les conducteurs qui n'avaient aucun point d'inaptitude à leur dossier, le taux d'accident était de 11 %.

Les auteurs de l'étude recommandent donc à la SAAQ de tenir compte, dans la tarification de l'immatriculation des véhicules lourds, des infractions au Code de sécurité routière commises par les camionneurs. Selon Georges Dionne, « ce sera alors à l'entreprise de camionnage, qui va recevoir la facture, de trouver des moyens incitatifs pour que ses employés se comportent correctement sur la route ».

(1) Dionne, G. et al. « Le non-respect du Code de la sécurité par les conducteurs professionnels en fonction des caractéristiques des individus, des transporteurs et de l'environnement routier. » Centre de recherche sur les transports, cahier CRT-98-61, décembre 1998.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
http://lapresse.infinit.net
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **2-0-2**
à quatre chiffres : **6-8-2-9**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :
- à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30 ;
- à Saint-Jérôme : Ordre fraternel des aigles et la Gendarmerie royale du Canada, 711, rue Fournier, de 10 h à 20 h 30. Objectif : 275 donneurs ;
- à Montréal : Collège André-Grasset, salle l'Escale, 1001, boul. Crémazie Est, de 10 h 30 à 15 h. Objectif : 100 donneurs ;
- à Montréal : École des HEC, organisée par les étudiantes et étudiants, salon l'Oréal (salon des Étudiants), 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, de 10 h à 16 h. Objectif : 125 donneurs ;
- à Louiseville : MRC Maskinongé en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, conseil 2783 et l'AFEAS de Louiseville, École Jean-XXIII, 50, rue Saint-Jacques, de 14 h 30 à 20 h. Objectif : 150 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le recyclage, un ennemi du Québec?

IMCO, au Texas, est le premier recycleur d'aluminium au monde, et un gros concurrent des alumineries québécoises. Pourtant, à chaque fois que les alumineries québécoises annoncent de grosses ventes d'aluminium, on se frotte les mains chez IMCO. Car plus les alumineries produisent d'aluminium « primaire », plus il y aura d'aluminium « secondaire » (recyclé) à récupérer et à revendre. Denis Arcand nous explique cette dynamique infernale demain dans le cahier Économie.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le (514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Avez-vous regardé la soirée des oscars hier soir à la télé?

Êtes-vous d'accord avec la volonté du Mouvement Desjardins de fondre ses 11 fédérations régionales en un organisme unique?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 56 %
Non: 44 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



Île de Montréal

L'EXPRESS DU MATIN

Cinq accidents mortels

■ Au moins cinq personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, en fin de semaine. Hier soir, un jeune homme de 18 ans a été happé mortellement dans le quartier Limoilou, à Québec, par un automobiliste qui ne s'est pas arrêté. Selon la police, le chauffard conduisait une petite voiture pâle, quatre portes, accidentée à l'avant. Une femme de Sept-Iles âgée de 33 ans, a péri samedi soir après que la motoneige sur laquelle elle prenait place eut heurté un arbre à Sept-Iles. Vendredi soir, un motoneigiste de 28 ans, **Éric Beaulieu**, de Rivière-du-Loup, s'est noyé après que son engin eut défoncé la glace de la rivière du Loup. Enfin, une collision frontale survenue vendredi soir à Thetford-Mines, a fait deux victimes, **Nicole Lehoux**, 50 ans, et **Martin Lambert**, 16 ans, tous deux de Black Lake. La première est décédée samedi matin au Centre hospitalier de la région de l'Amiante. Quant à l'adolescent, il a été déclaré cliniquement mort, hier après-midi, par les médecins de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec.

Mort brûlé

■ Un autochtone de la bande des Algonquins est décédé dans l'incendie de sa cabane en bois rond, vers 6 h hier au Lac Rapide, dans le parc de la Vérendrye. La petite maison a été complètement détruite par les flammes. Comme il n'y a pas de pompier à cet endroit, ce n'est qu'une fois le feu éteint de lui-même que les villageois ont pu entrer dans la cabane où ils ont retrouvé les restes calcinés d'un homme de 30 ans. La victime était allongée sur un lit au milieu de la maison. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête afin de déterminer l'origine du sinistre. Une autopsie sera pratiquée sur le corps de la victime.

Porcherie détruite

■ Un producteur de porcs de Saint-Isidore, en Beauce, a tout perdu dans la nuit de samedi à hier lorsqu'un incendie a complètement détruit sa porcherie. Les pompiers ont dû battre en retraite après avoir constaté la présence de trois bonbonnes de gaz propane à l'extérieur du bâtiment. Quelque 300 bêtes se trouvaient à l'intérieur de la porcherie et sont mortes dans le brasier. Les dommages sont évalués à près de 25 000 $.

Maison détruite

■ Une maison unifamiliale de Sainte-Marguerite du lac Masson, dans les Laurentides, a été complètement détruite par les flammes vers 2 h dimanche, lorsqu'un incendie d'origine électrique s'est déclaré. L'édifice a été réduit en cendres, seule la cheminée en pierres est demeurée debout. Personne n'a été blessé.

Perte de contrôle

■ Une automobiliste âgée d'une vingtaine d'années et son compagnon ont été blessés vers minuit samedi, à Laprairie, lorsque l'automobile dans laquelle le couple prenait place a heurté un véhicule en stationnement, puis poursuivi sa course pour finalement s'immobiliser tout juste avant de heurter une résidence. La jeune femme a perdu la maîtrise de son volant dans une courbe. La police a demandé une analyse sanguine, soupçonnant que la conductrice pouvait être en état d'ébriété.

Affaire Rozon

■ C'est aujourd'hui que Québec décidera s'il ira en appel de la décision de la Cour supérieure d'accorder une libération inconditionnelle à Gilbert Rozon, président du festival Juste pour rire, Ce dernier avait été accusé d'agression sexuelle contre une jeune croupière, lors d'une soirée qui se déroulait au manoir Rouville-Campbell, l'an dernier. La décision sera annoncée par Me Mario Tremblay, substitut en chef de la procureure générale et directeur de la Direction des affaires criminelles du ministère de la Justice ainsi que par Me Michel Breton, substitut en chef de la procureure générale pour le sud du Québec.

Séparés par Immigration Canada

Un jeune Marocain est forcé de rentrer, abandonnant sa femme

CHRISTIANE DESJARDINS

Mariés depuis presque deux ans et habitant ensemble depuis ce temps, Mélanie Cardin et Simmohamed Abdellilah ont été cruellement séparés, hier. Immigration Canada a expulsé le jeune Marocain vers son pays d'origine parce qu'on soupçonne un mariage blanc, ou du moins une intention frauduleuse de la part de Simmohamed.

Mélanie, 24 ans, et Simmohamed, 22 ans, ne comprennent pas l'acharnement et la mauvaise foi qu'a mis le gouvernement face à leur cas. « Depuis le début, on a toujours voulu que tout soit fait en règle. Simmo leur a toujours donné son adresse, il ne s'est jamais caché, et nous appelions très souvent pour son dossier. Ce n'est pas facile de savoir quoi faire, parce que tout le monde se contredit là-dedans, mais on a fait tout ce qu'il fallait. »

Les parents de Mélanie — sa mère est l'écrivaine Francine Allard et son père est médecin — sont aussi renversés que leur fille. Ils sont eux-mêmes allés témoigner en faveur de leur gendre qu'ils aiment et apprécient beaucoup. Ils n'en reviennent pas du « mépris, du racisme et de l'intolérance » avec lesquels il a été traité. Mme Allard a même écrit à la ministre Lucienne Robillard.

« À plusieurs reprises, l'agent qui VOUS représentait nous a harcelés au téléphone en nous répétant qu'il allait sauver notre fille des mains de ce ' petit manipulateur, ce fraudeur, ce menteur '. Il m'a dit maintes fois : Vous êtes des gens bien. Votre mari est médecin, vous êtes écrivaine. Vous me remercierez un jour d'avoir sauvé votre fille de ses griffes... »

Mélanie affirme, de son côté, qu'un agent lui a dit à propos de son mari : « Vous, vous l'aimez, mais lui, il ne vous aime pas. »

L'histoire de Simo est relativement simple. Il arrive à Montréal en octobre 1996 avec l'intention d'aller étudier à Moncton. Mais en novembre, il fait la connaissance de Mélanie à l'université du Québec, et annule son inscription à Moncton. En avril 1997, ils se marient.

Simo, qui a étudié en électronique dans son pays, n'a jamais demandé d'aide sociale, de statut de réfugié, ni rien. Il n'avait pas de permis de travail, et a vécu avec ce que son père lui envoyait et l'aide de Mélanie, employée chez Vidéotron, en espérant toujours que sa situation se régularise et qu'il puisse enfin travailler.

En janvier dernier, il appelle encore une fois au bureau de l'Immigration pour savoir où en est son dossier. On lui dit de venir rapidement. Tout heureux, il appelle Mélanie pour lui dire la bonne nouvelle, croyant que tout était enfin réglé.

Mais sur place, on l'arrête et l'accuse de fraude. Il ne comprend pas. On lui apprend que les papiers de son inscription à l'Université de Moncton, qu'il avait pourtant montrés pour approbation à un agent d'Immigration du Canada à Rabat deux ans plus tôt, étaient des faux.

« À la porte de l'ambassade du Canada au Maroc, un gars m'a demandé 100 $ pour s'occuper de mon inscription à Moncton. J'ai dit oui. Visiblement, je me suis fait avoir, dit-il. Mais ici, ils n'ont jamais voulu me croire. »

Pour faire une histoire courte, Simo a été relâché au bout de quatre jours moyennant une caution de 1000 $. Cette semaine, on l'a informé que la dispense ministérielle était refusée, qu'il n'y avait aucun « motif humanitaire » pour qu'il reste, et qu'il devait partir dimanche (hier).

Simo, lui, est reparti le coeur lourd, hier. « Moi, ça ne me dérange pas de vivre au Maroc ou au Canada. Je vivais très bien au Maroc. Mais j'aime Mélanie, je veux être avec elle, et elle préfère vivre ici plutôt qu'au Maroc », dit-il.

Il doit maintenant entreprendre les démarches du Maroc pour revenir, des frais d'environ 1500 $, et entre six mois et un an et demi d'attente pour le traitement du dossier.

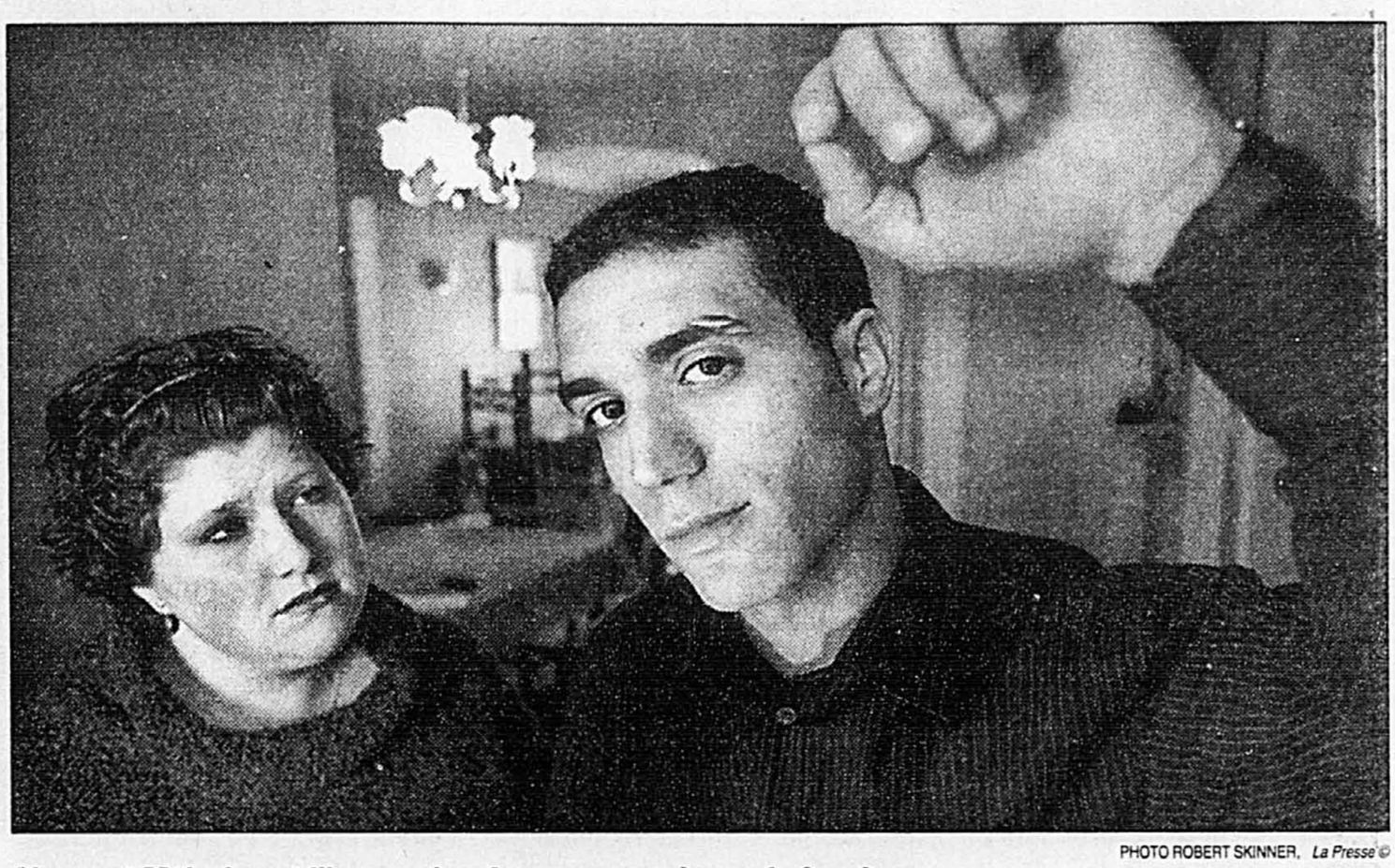


PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse* ©

Simon et Mélanie ont l'impression de payer pour les vrais fraudeurs.



PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Qui est la « soeur » ? Une syndiquée à l'emploi des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, manifestant hier devant l'oratoire Saint-Joseph.

Les employés de « Jésus et Marie » portent leur cause devant l'Oratoire

MARIE-CLAUDE GIRARD

Une centaine d'employés en lock-out de la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie ont profité de l'affluence à l'oratoire Saint-Joseph, à l'occasion du 150e anniversaire de la Société Saint-Vincent-de-Paul, pour distribuer des tracts, vêtues de costumes de religieuses.

Cette nouvelle manifestation survient alors que les parties sont passées vendredi devant le Tribunal du Travail, sans que celui-ci ne se soit encore penché sur les 5606 plaintes déposées par les syndiqués qui disent être remplacés par des briseurs de grève.

L'employeur a déposé une nouvelle requête demandant l'arrêt des procédures parce que la formulation des plaintes n'était pas assez précise. Ainsi, le syndicat devra soumettre ses plaintes sur 5606 feuilles, une pour chaque présumé briseur de grève, par jour, par tâche effectuée, explique la présidente du syndicat, Manon Gingras. « Ça va nous prendre du temps pour réunir tout ça. Mais les Soeurs sont à la veille d'épuiser tous les recours pour empêcher l'audition des plaintes », affirme-t-elle.

Depuis plusieurs semaines, les employés en arrêt de travail depuis janvier 1998 font le tour des églises pour sensibiliser les gens à leur cause.

Une rencontre de négociation aura lieu le 29 mars en l'absence de conseiller syndical et de conseiller en relations de travail engagé par l'employeur. Trois représentants du syndicat rencontreront alors trois soeurs de la congrégation. « On veut leur expliquer le problème. La congrégation, on la connaît. On connaît leur philosophie », dit Mme Gingras.

Elle souligne qu'avant la nomination d'une directrice générale laïque, les relations de travail s'étaient toujours déroulées sans heurt. Selon elle, les relations se seraient envenimées davantage depuis l'embauche d'une firme de conseillers en relations de travail.

Le syndicat qui représente les 180 préposés aux bénéficiaires, employés d'entretien, des cuisines et de la buanderie, soutient que les infirmières font actuellement leur travail, en tout ou en partie.

S'il admet avoir cadenassé « symboliquement » la résidence des religieuses à Outremont, le syndicat affilié à la CSN se défend d'avoir mis de la colle dans les serrures d'automobiles, crevé des pneus ou fait un faux appel à la bombe. « Ils ne peuvent pas nous accuser de choses qu'on n'a pas faites », soutient Mme Gingras.

Trop tard !

RAYMOND GERVAIS

Accusé d'excès de vitesse, un automobiliste demande et obtient l'arrêt des procédures entamées contre lui à cause de délais qualifiés de déraisonnables par la Cour.

Le juge Jean-Pierre Bessette de la Cour municipale de Montréal a donné raison récemment à un automobiliste qui s'est présenté devant lui et qui a demandé l'arrêt des procédures judiciaires contre lui en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne.

Les événements se sont produits sur le pont Lachapelle, le 30 mai 1996. Le défendeur circulait alors à une vitesse de 80 km / h dans une zone de 50 km / h.

Dès la réception du constat d'infraction, le défendeur a plaidé non coupable par écrit. Le procès a d'abord été fixé au 16 janvier 1998, soit 20 mois plus tard. Il a ensuite été reporté au 6 mai 1998 à cause de la tempête de verglas, puis au 6 novembre à la demande du défendeur.

Le 6 novembre, le défendeur a présenté une requête pour arrêt des procédures, alléguant que compte tenu des délais d'audition, son souvenir des événements ayant précédé l'émission du billet d'infraction est « un peu embrouillé et pas tellement clair ». Il témoigna qu'il ne se souvenait plus des « détails comment ça s'est passé » et affirme à la Cour que « pour être honnête, qu'il ne pouvait dire au juge ce qui s'est passé ». Il ajoute qu'il ne se souvient ni de l'heure ou même si c'était le jour ou le soir.

Dans sa décision, le juge Bessette écrit que le Tribunal doit tenir compte de quatre facteurs pour décider si le délai est déraisonnable : soit la longueur du délai, l'explication du délai, la renonciation par l'accusé et le préjudice subi par ce dernier.

Le magistrat précise de plus qu'un « défendeur dans une poursuite pénale intentée au moyen d'un constat d'infraction, ne peut invoquer que le préjudice résulte du seul fait de l'écoulement du temps ».

Le juge Bessette en arrive à la conclusion qu'un délai de 20 mois entre la signification du constat et la première date d'instruction, excède largement la norme retenue par la Cour d'appel du Québec.

Citant le juge Sopinka de la Cour suprême du Canada dans l'arrêt Morin, qui précise qu'un délai institutionnel de 8 à 10 mois à titre de guide pour la Cour provinciale serait acceptable. Pour ce qui est du délai institutionnel après l'envoi au procès, ce délai devrait être de 6 à 8 mois, écrit le juge du plus haut tribunal au pays. Le juge Bessette qualifie donc le délai de 20 mois de « de systémique ».

Pénurie de médecins : Québec savait et n'a rien fait

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale
ROUYN-NORANDA

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) savait dès 1997 qu'une pénurie aiguë de médecins omnipraticiens menaçait au Québec. Or, rien n'a été fait pour juguler une crise qui, tout l'indique, n'est pas à la veille de se résorber.

Il y aura pénurie d'omnipraticiens au Québec dès l'an 2000, une crise qui va s'aggraver jusqu'en 2015, prédisait en avril 1997, une étude effectuée pour le compte du Collège des médecins du Québec (CMQ) par le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé de l'Université de Montréal.

Fidèle à ses objectifs de compressions budgétaires, le ministère a, par la suite, quand même réduit les inscriptions en facultés de médecine (on a même envisagé de supprimer la faculté de Sherbrooke), et instauré un programme de départs assistés d'une quarantaine de millions de dollars pour les omnipraticiens de 50 ans et plus. « Ils n'ont rien fait d'autre qu'augmenter le nombre des médecins boursiers », estime le vice-président de l'Association des omnipraticiens du nord-ouest du Québec, le docteur Jean-Joseph Condé. « Le ministère a réduit les budgets, donc les admissions en facultés de médecine au Québec. De 280 finissants environ en 1996-1997, on passe à un peu plus de 200 cette année. »

Seule une hausse immédiate et importante des admissions en médecine permettrait de retrouver un certain équilibre vers 2006, recommandait en 1997 le CMQ. Il faut en effet compter un délai de sept ans pour former un omnipraticien, 10-12 ans pour un spécialiste.

Malgré ces avertissements, le MSSS a instauré l'an dernier un programme de départs assistés (préretraites) qui a donné des résultats inattendus.

Vraisemblablement inspirés par la morosité qui règne dans le réseau de santé, 244 omnipraticiens s'en sont prévalu en 1997-98. S'y ajoutent 320 fins de carrières la même année. Ce sont donc 564 omnipraticiens, presque 10 % des effectifs qui ont tiré leur révérence cette année-là. Alors même que la profession n'accueillait que 213 nouveaux généralistes.

D'un autre côté, le Collège des médecins réfère à des directives gouvernementales pour bouder un correctif reconnu à la pénurie : l'octroi de permis, temporaires, restrictifs ou définitifs à des médecins diplômés hors Québec ayant satisfait aux exigences professionnelles. Cette inaction du Collège est dénoncée dans une décision rendue le 15 avril 1998 par le juge Claude Tellier de la Cour supérieure du Québec : « De tout ceci se dégage la très nette impression que le Collège accepte d'ajuster sa politique d'émission des permis à la politique du ministre quant aux médecins étrangers et ceci apparaît illégal. »

« Le Collège, constate toujours le juge Tellier, n'a pas à suivre de politique, mais la loi qui lui demande d'émettre des permis (de pratique de la médecine) à toute personne qui se qualifie... Ce n'est pas un privilège, c'est un droit... Le ministre et/ou le gouvernement n'ont aucune autorité pour influencer le Collège... C'est là une influence indue et illégale de la part du ministre et un refus de la part du Collège d'exercer correctement les responsabilités confiées par l'Assemblée nationale. »

La marmite bouillait déjà à ce moment chez les médecins québécois. À l'issue d'une tournée des régions en juillet dernier, le docteur Bernier constate que de nombreux médecins « souhaitent qu'on revienne sur des décisions prises antérieurement et qu'on rappelle des médecins nouvellement à la retraite... D'autres vont jusqu'à proposer un recours accru aux médecins diplômés hors Canada ou USA. »

Le docteur Bernier n'endosse pas ces requêtes des membres, préférant miser sur une augmentation des admissions en médecine.

Comme l'avait relevé le juge Tellier trois mois plus tôt, le Collège et le ministère de la Santé faisaient alors la sourde oreilles aux revendications de plusieurs dizaines de médecins diplômés hors Québec désireux de pratiquer la médecine ici. Le ministère possède par décret depuis 1987 le pouvoir d'interdire l'accès des facultés ; le Collège, pour sa part, contrôle les permis de pratique.

Outre les préoccupations budgétaires, la position du ministère et du Collège semblent s'appuyer sur l'impertinence d'accorder des permis de pratique à des étrangers, au moment même où des jeunes Québécois sont sévèrement contingentés à l'entrée des facultés de médecine.

Et c'est dans ce cadre, avec un an d'avance sur les prévisions, que les pénuries d'omnipraticiens dans les urgences hospitalières au Québec sont devenues alarmantes. Les attentes se multiplient.

Les mesures de déplafonnement décrétées par la ministre Pauline Marois ont décongestionné certaines urgences en milieu urbain, constate le docteur Jean-Joseph Condé, mais s'avèrent inefficaces en régions : « Le problème, c'est qu'il n'y a pas assez de médecins en régions pour accomplir le travail. »

La Sarre, Rouyn-Noranda, Trois-Rivières, tous les établissements de la Gaspésie et de la Côte-Nord, Saint-Jérôme, Sainte-Agathe, Matagami, Lac Mégantic, etc. Beaucoup d'hôpitaux cherchent fébrilement des médecins dépanneurs (une centaine de médecins sont inscrits dans la banque de dépannage au Québec, une vingtaine acceptent de travailler en régions) pour combler les trous dans la répartition des quarts de travail ce printemps et surtout cet été à l'urgence.

Les officines de recrutement de médecins sont elles aussi à court de candidats. Récemment, deux opérations portes ouvertes organisées par la société Medi-Source, à Joliette et Valleyfield, 600 invitations postées chaque fois, se sont soldées par la visite d'un médecin pour la première, de trois médecins pour la seconde.

Santé : augmentation du nombre de plaintes

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Le nombre de plaintes contre le réseau de santé a augmenté de 15 % l'an dernier pour atteindre un total de 114, constate la Commissaire affectée à ces plaintes, Rosette Côté.

Dans son dernier rapport annuel qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale, la Commissaire aux plaintes dans le réseau de la santé signale que l'accessibilité aux soins et les aspects cliniques sont les deux principales causes d'insatisfaction des usagers du réseau.

La Commissaire cite l'exemple d'une plainte pour erreur : un technicien en radiologie ayant mal lu la prescription a préparé l'usager pour une échographie pelvienne plutôt que pour une échographie du genou.

Autre exemple : des parents se plaignent du rapport rédigé par un travailleur social d'un centre hospitalier au sujet de leur fils, rapport dont ils jugent le contenu subjectif et erroné.

Ailleurs, ce sont les membres d'une famille qui se plaignent que le personnel de l'hôpital leur fournit peu de détails sur l'état de santé d'un malade.

Certaines plaintes concernent les tarifs exigés pour dispenser certains services.

Plus de 42 % des plaintes reçues par la Commissaire ont permis d'identifier des mesures correctrices.

L'usager désirant se plaindre d'un établissement doit dans un premier temps s'adresser à la Régie régionale responsable de l'établissement. Il s'adresse ensuite à la Commissaire s'il est en désaccord avec les conclusions qui lui ont été transmises par le représentant de la Régie régionale.

La Commissaire aux plaintes ne traite cependant pas les dossiers qui impliquent les actes médicaux ou pharmaceutiques. Ce genre de plaintes est traité selon les dispositions du Code des professions.

Presque la moitié des plaintes (44 %) ont été portées contre des centres hospitaliers. Les autres établissements visés de façon à peu près égale sont les centres d'hébergement de longue durée (14 %), les centres de protection de la jeunesse (12 %) et les CLSC (11 %).

Dans une analyse des plaintes portées à son attention, la Commissaire étudie certains aspects qui se dégagent plus globalement de l'ensemble des dossiers.

Par exemple, certaines personnes hébergées craignent de subir des représailles si elles se plaignent. De plus, les personnes présentant une déficience intellectuelle ou éprouvant des problèmes de santé mentale apparaissent plus vulnérables.

On note aussi des inconvénients subis par les usagers à cause de l'inefficacité dans la coordination inter-établissements.

Pour faire face à ce genre de problèmes, la Commissaire Côté suggère diverses mesures, dont autoriser la Commissaire à intervenir de sa propre initiative lorsque les droits des usagers sont manifestement lésés.

« Oune offre que vous ne devriez pas refouser... »



Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux.

TOYOTA

www.toyota.ca

CRÉDIT TOYOTA

Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. **sur approbation de crédit par Crédit Toyota** sur les modèles 1999. Immatriculation, assurances et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Corolla VE BR12EM-AA neufs en inventaire, loués et livrés au plus tard le 31 mars 1999. Comptant initial de 1 700$, premier versement de 228,90$ et dépôt de garantie de 250$ exigibles au moment de la livraison. **Franchise de 96 000 km**; frais de 7¢/km excédentaire. †Offre de financement à l'achat de 4,8% valable sur tous les modèles Corolla 1999. **Taxes en sus ou échange équivalent. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

2738112

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue
COURS INTENSIFS de jour, 25 h / semaine 135 $ / semaine*
à temps partiel et semi-intensifs matin, après-midi, soir, samedi 1 à 7 fois / sem. • 190 $ / 30 h*
* matériel pédagogique inclus, pas de taxe, entièrement déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 $
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec (SODM)
5268, av. du Parc
www.converlang.com
278-5309
2716548

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES
demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse à domicile
(Avec ou sans voiture)
Dans les secteurs suivants :
- Joliette
- Berthier
- St-Félix-de-Valois

Responsabilités
- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30, le matin, du lundi au vendredi et avant 8 heures, le week-end.
- Perception des abonnés.
- À commission.

Pour rejoindre l'entrepreneur de votre région, composez le :
(514) 285-6911
2736244

Carnet de voyage



Philippe CANTIN

De retour d'une semaine à Lausanne à surveiller le fascinant univers du Comité international olympique, je vous propose ce carnet de voyage.

Encore Diana...

En route vers Lausanne, j'effectue un transfert à l'aéroport de Heathrow, à Londres. Dans un kiosque à journaux, la manchette du *Sunday Times* me saute à la figure. Dix-huit mois après sa mort, la princesse Diana se retrouve encore à la une !

Le réalisateur italien Franco Zeffirelli, qui a porté au grand écran les films *Roméo et Juliette*, *Jésus de Nazareth* et *Hamlet*, accuse Diana de s'être comportée en « prostituée haut de gamme » après sa séparation du prince Charles. « Elle aimait le scandale, ajoute le cinéaste de 75 ans. Si les médias ne s'intéressaient pas à elle, Diana n'avait pas l'impression d'exister. »

Ailleurs sur les rayons, plusieurs magazines proposent des articles sur Diana. L'appétit des Britanniques pour l'histoire de sa vie demeure insatiable. Au point où une publication respectée comme le *Sunday Times* accorde une importance démesurée aux propos de Zeffirelli, un homme dont la finesse de pensée ne représente pourtant pas l'atout principal. Il déclarait récemment que les femmes ayant subi un avortement devraient être accusées de meurtre et condamnées à la peine de mort.

Diana est disparue. Qu'on fasse ou non partie de ses admirateurs, elle ne mérite pas d'être traitée de « pute » par un vieux macho en manchette d'une publication britannique dite sérieuse.

La langue de chez nous

Le lundi 15 mars, le titre de l'éditorial du quotidien suisse *Le Temps* est accrocheur : « L'anglais, nouvelle langue nationale. »

Le texte fait référence à une directive de l'armée suisse, qui souhaite rendre obligatoire la connaissance de l'anglais pour les officiers appelés à coopérer avec des armées étrangères, notamment dans le cadre de l'OTAN. On ajoute que des stratèges du haut commandement souhaitent faire de l'anglais une véritable langue de travail au sein du corps des officiers.

En Suisse, l'armée constitue une institution nationale de renom. Voilà pourquoi cette nouvelle orientation, envisagée au détriment du suisse allemand et du français, suscite autant d'intérêt. *Le Temps*, publié à Genève, s'en indigne-t-il ? Pas du tout !

« L'armée justifie l'usage de l'anglais par l'OTAN, les entreprises par la mondialisation de leurs affaires, les diplomates et les hauts fonctionnaires par les inévitables retombées de l'élargissement de l'Union européenne », écrit l'éditorialiste.

« Quant aux scientifiques et aux surfeurs du Net, la cause est entendue depuis longtemps. La promotion de l'anglais au rang de langue nationale, même inofficielle, est en cours. L'exemple de l'armée et des cours ' post-grades ' qu'elle imagine devrait faire réfléchir l'école. »

Plus tard dans la semaine, *Le Temps* poursuit cette série intitulée « Do you speak Swiss ? » en évoquant les titres anglais de plusieurs magazines du pays : *Cash*, *Facts*, *Slash*, *Computer News*, *Live*, *Reactor*... Raisonnement de l'éditeur de *Slash* : « Nous publions une édition en français et une autre en allemand. Un terme anglais était donc idéal. »

Suffisait d'y penser.

Allez Gianni !

Fallait bien que ça se produise ! Cette fois, un journaliste poursuit une personnalité qu'il est appelé à couvrir dans le cadre de son travail, et non pas l'inverse.

Gianni Merlo, de *La Gazzetta dello Sport*, un spécialiste de l'olympisme jouissant d'une excellente réputation en Europe, a déposé un recours contre le Suisse Marc Hodler, membre du Comité international olympique, devant un tribunal de Lausanne.

« Il m'a traité de bandit et de menteur devant plusieurs de mes collègues », raconte Gianni, pendant que nous faisons le pied de grue devant la salle où sont réunis les membres de l'auguste collège. « En agissant ainsi, je défends ma profession. »

L'incident s'est produit le 13 décembre dernier, au Musée olympique de Lausanne. S'il remporte sa cause, Gianni demandera à Hodler de financer un programme afin d'inviter de jeunes journalistes de pays émergents aux Jeux olympiques.

Allez Gianni !

Visite à la pizzeria

La pizzeria près de mon hôtel propose une cinquantaine de compositions, chacune dotée de son nom. On peut choisir une pizza Ferrari ou Michael Schumacher, ou encore une Monica Lewinsky ou une Bill Clinton. Ces deux dernières sont à base de saucisses merguez et de piments.

Le prince d'Orange

Le prince d'Orange, membre de la royauté hollandaise, a été invité à joindre le Comité international olympique (CIO) au cours des derniers mois. En raison du scandale de corruption touchant l'institution, le gouvernement des Pays-Bas lui a demandé d'attendre la suite des événements avant d'accepter.

Pour la presse hollandaise, il s'agit d'une GROSSE histoire. Mercredi, lorsque Richard Pound a confirmé l'expulsion de six membres du CIO, un journaliste du pays des tulipes lui a posé la première question : « Ces mesures sont-elles suffisantes pour convaincre notre gouvernement d'autoriser le prince d'Orange à prendre son poste ? »

Le lendemain, conférence de presse de Juan Antonio Samaranch. Le même type effectue l'intervention initiale, encore à propos du prince d'Orange. Je vous l'assure, même M. Samaranch a paru surpris !

À mon collègue des Pays-Bas, j'aimerais rappeler une chose : le problème du CIO, c'est justement d'admettre en son sein, et pour des raisons suspectes, des types comme le prince d'Orange, sur la foi de leur pedigree plutôt que de leurs compétences. Si l'altesse en question montrait une once de culot, il refuserait net et sec cette nomination et se prononcerait en faveur d'une procédure plus transparente d'accession au CIO.

Quant au prix de la question la plus musclée, je le décerne à une collègue suédoise. À M. Samaranch qui évoquait les noms de Henry Kissinger et Giovanni Agnelli comme membres éventuels de la commission d'éthique du CIO, elle lança, faisant mouche sur deux tableaux : « Vous nommerez de vieux bonhommes. Envisagez-vous aussi de nommer de vieilles bonnes femmes ? »

philippe.cantin@lapresse.ca

125 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dans le monde

Agence Framce-Presse
WASHINGTON

Quelque 125 millions d'enfants dans le monde, majoritairement des filles, ne vont pas à l'école et 150 autres millions quitteront la scolarité cette année sans savoir ni lire ni écrire, dénonce aujourd'hui un rapport de l'Organisation non-gouvernementale OXFAM qui réclame un plan global d'action pour l'éducation.

Selon OXFAM, il faudrait pouvoir accorder 8 milliards de dollars US supplémentaires par an, pendant dix ans, aux dépenses d'éducation pour que chaque enfant soit scolarisé.

Huit milliards US par an équivalent à quatre jours de dépenses en armement dans le monde, relève OXFAM.

Aujourd'hui, un tiers des enfants non-scolarisés sont en Afrique subsaharienne et si l'on continue sur cette tendance, d'ici 2015 trois quarts des enfants qui ne vont pas à l'école seront des enfants africains, s'alarme l'organisation non-gouvernementale.

L'Afrique est la seule région du monde où le taux de scolarisation décroît tandis que certaines écoles sont surpeuplées.

Un professeur de Tanzanie, Mme Mwabugwa, témoigne par exemple dans le rapport, qu'elle enseignait à des classes de 45 élèves dans les années 70, contre 180 à 200 aujourd'hui. « On ne peut plus enseigner, ni suivre les élèves. On fait juste un discours », dit-elle.

OXFAM dénonce les inégalités, relevant qu'un enfant du Mozambique ira à l'école deux ou trois ans dans sa vie s'il est chanceux alors qu'un petit Américain ou Européen suivra une éducation pendant 17 ans.

Les inégalités sont fortes aussi selon que l'environnement est urbain ou rural. Au Niger, si 90 % des enfants de la capitale vont à l'école, le taux chute à 20 % dans la campagne.

L'inégalité est flagrante aussi selon les sexes. Deux-tiers des enfants non scolarisés dans le monde sont des filles.

En Éthiopie, un des pays les moins scolarisés, une fille sur dix seulement apprendra à lire et à écrire.

OXFAM a établi un indice de l'éducation qui classe les pays en développement ou nouvellement industrialisés selon leur taux de scolarité, leur temps de scolarisation et l'égalité des sexes.

Ainsi l'on trouve au plus bas des 104 pays mesurés l'Éthiopie, le Niger, Haïti, le Pakistan et le Tchad. Alors que Bahrein et Singapour sont en haut de la liste, la Corée se range au 11e rang devant la Chine (14) et l'Iran (15). L'Afrique du Sud parvient au 40e rang devant l'Argentine (41) et le Brésil (48).

L'organisation non gouvernementale milite pour un plan d'action global, appelant pays riches et organisations internationales à accélérer notamment la réduction de la dette des pays pauvres.

OBJECTIF 6000 VÉHICULES EN 60 JOURS
FORD ET MERCURY
100 VÉHICULES PAR JOUR !
6000 EN 60 JOURS !
VENEZ FAIRE UNE OFFRE AVANT QUE LA COUR NE SOIT VIDE !

0 % DE TAUX DE CRÉDIT JUSQU'À 48 MOIS
À L'ACHAT DE L'UN DE NOS MODÈLES WINDSTAR 1999



★★★★★
Le Windstar est la seule minifourgonnette qui détient la cote de sécurité 5 étoiles pour les collisions frontales et latérales ! Cela fait aussi cinq ans de suite que le Windstar obtient la plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant, en cas de collision frontale.*

FORD
Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca
LINCOLN Mercury CAMIONS FORD

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 $.
L'offre de taux de crédit de 0 % jusqu'à 48 mois offerte par Crédit Ford s'applique à l'achat au détail de tous les modèles Windstar 1999 neufs en stock. Sujet à l'approbation du crédit. Cette offre se termine le 31 mars 1999 et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Voyez votre concessionnaires pour obtenir tous les détails. * La plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant décernée par le gouvernement américain lors de tests de collision frontale effectués par la National Highway Traffic Safety Administration sur des véhicules dont le poids varie au plus de 227 kg. La cote pour les collisions latérales s'applique à un véhicule équipé des sacs gonflables latéraux offerts en option.
2727809

CHUM : les syndicats demandent un moratoire

RAYMOND GERVAIS

Après les médecins du CHUM, c'est au tour de la CSN de demander à la ministre de la Santé, Pauline Marois, d'imposer un moratoire sur toute action qui aurait pour effet de déplacer du personnel, de l'équipement ou d'initier de nouvelles dépenses tant qu'une décision ne sera pas rendue sur la configuration du CHUM.

Jocelyne Fortier, présidente des syndicats CSN au CHUM, a indiqué hier que la récente décision du conseil d'administration du CHUM d'amorcer le déménagement de certains équipements du pavillon Notre-Dame vers celui de l'Hôtel-Dieu et d'y muter le personnel nécessaire, est un non-sens à l'heure actuelle.

« Tout indique pour le moment que le gouvernement songe à s'orienter vers un seul site de traitement, mais ce site n'est pas encore connu et ne le sera vraisemblablement pas avant la fin juin. Ce qui m'inquiète davantage, c'est que la ministre semble songer à la construction d'un nouveau site. Advenant la construction d'un nouvel hôpital, on ne sait pas ce qu'il adviendrait des trois autres établissements. Fermeture ? Changement de vocation ? Deviendront-ils des centres affiliés ? Où serait-il situé et est-ce que la clientèle du centre-ville serait desservie ? Autant de questions qui demeurent sans réponse. Face à toutes ces hypothèses, le conseil d'administration du CHUM fait comme si de rien n'était et décide de procéder à des déplacements d'équipement et de personnes », a précisé Mme Fortier.

Toujours selon la présidente, depuis la fusion en 1996, le climat est épouvantable dans le CHUM, même depuis le départ de la directrice générale, Cécile Cléroux, départ qui a pourtant été accueilli avec un grand soupir de soulagement par le personnel.

« À notre grande surprise, le conseil d'administration semble vouloir continuer dans la même veine que l'ancienne directrice générale », a ajouté Mme Fortier.

Contrairement à ce que les médecins ont affirmé récemment, à savoir que le CHUM était en crise, le conseil d'administration soutient que cela fonctionne maintenant. Or, si tel est le cas, pourquoi le conseil d'administration veut-il tout chambarder, avant même que la ministre décide ce qu'il adviendra du CHUM, a-t-elle demandé.

« Il n'y a pas urgence d'agir et de perturber tout le monde. Les services sont donnés, laissons donc aller les choses », a dit Mme Fortier.

Normalement, c'est aujourd'hui que le déplacement d'équipement doit s'amorcer de Notre-Dame vers l'Hôtel-Dieu dans le dossier du CRID, le centre de référence et d'investigation désigné du CHUM pour le dépistage du cancer du sein chez la femme.

Le 30 mars, le conseil d'administration sera appelé à se prononcer sur un nouveau projet, soit la réorganisation des sciences neurologiques. Encore une fois, ce projet pourrait entraîner des déplacements de personnel, d'effectifs médicaux, une perte de lit globale pour le CHUM de 11 lits, suite à la disparition de 15 lits à l'Hôtel-Dieu et une augmentation de 4 lits à Notre-Dame.

Toujours selon le syndicat, cette réorganisation aurait pour effet de transférer des cliniques externes de Notre-Dame et de Saint-Luc vers l'Hôtel-Dieu. De plus, certaines activités externes de diagnostic, de recherche en résonance magnétique, notamment l'imagerie vasculaire et la radiologie musculosquelettique, vers Saint-Luc.

« Les syndicats trouvent inacceptable de continuer à jouer ainsi avec les nerfs des travailleurs qui seraient affectés par ces changements », précise la porte-parole syndicale.

Cette réorganisation entraînerait la suppression de 15,7 postes équivalent-temps complet, de même que le transfert de personnel de Saint-Luc vers Notre-Dame.

Au chapitre des dépenses, il en coûterait 449 000 $ pour l'aménagement des locaux et pour l'achat de mobilier et d'équipement médicaux.

Au bureau de la ministre Marois, il a été impossible d'obtenir ses commentaires sur ce nouveau front commun formé des médecins du CHUM et des syndicats CSN sur l'imposition d'un moratoire. Son attaché de presse a indiqué que la ministre pourrait réagir aujourd'hui.

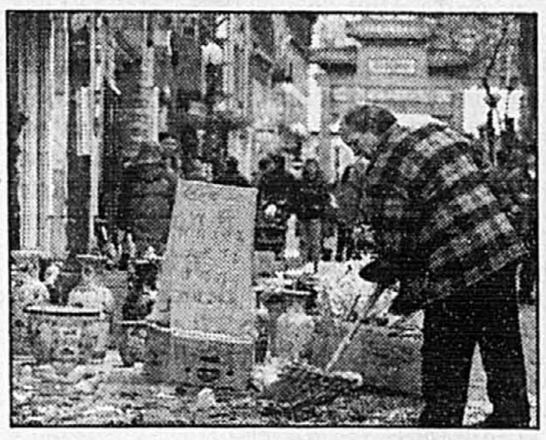
CLIC !

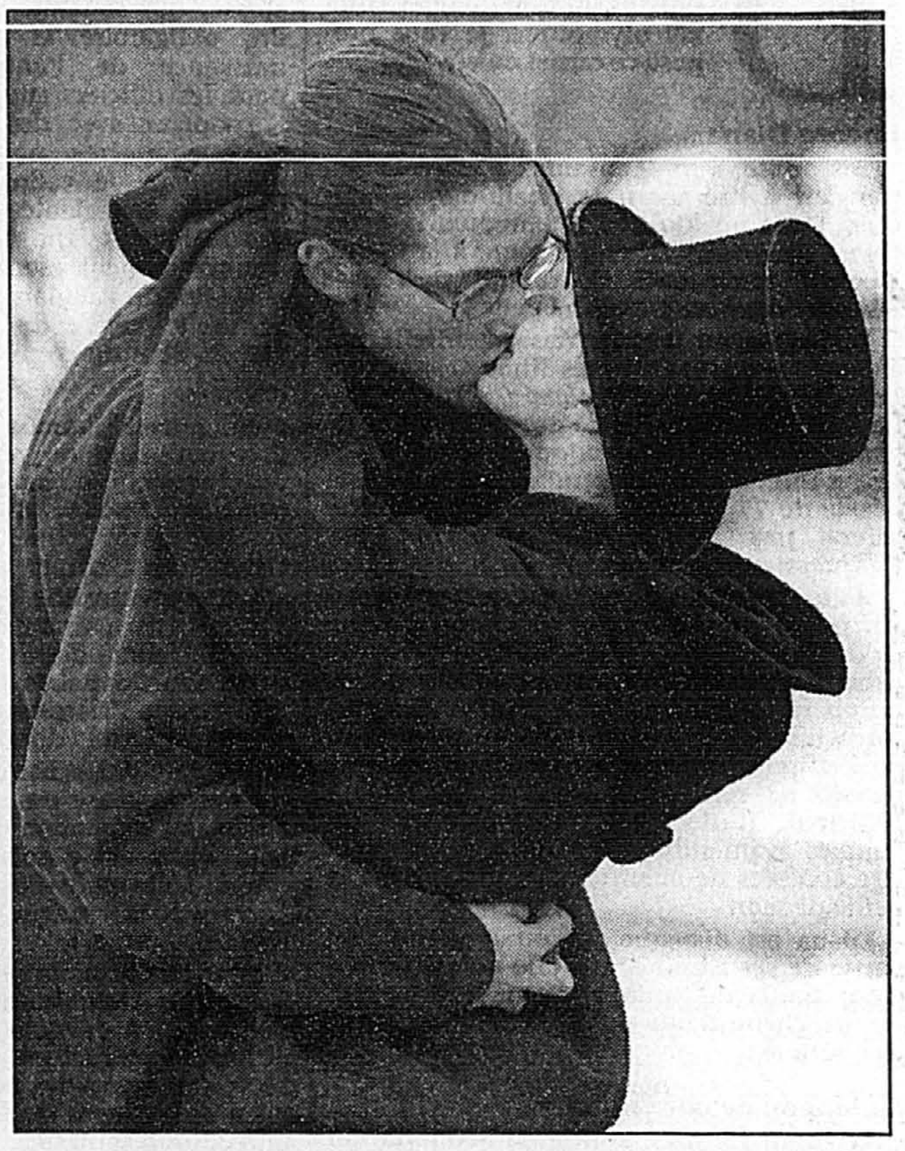
Vive le printemps !

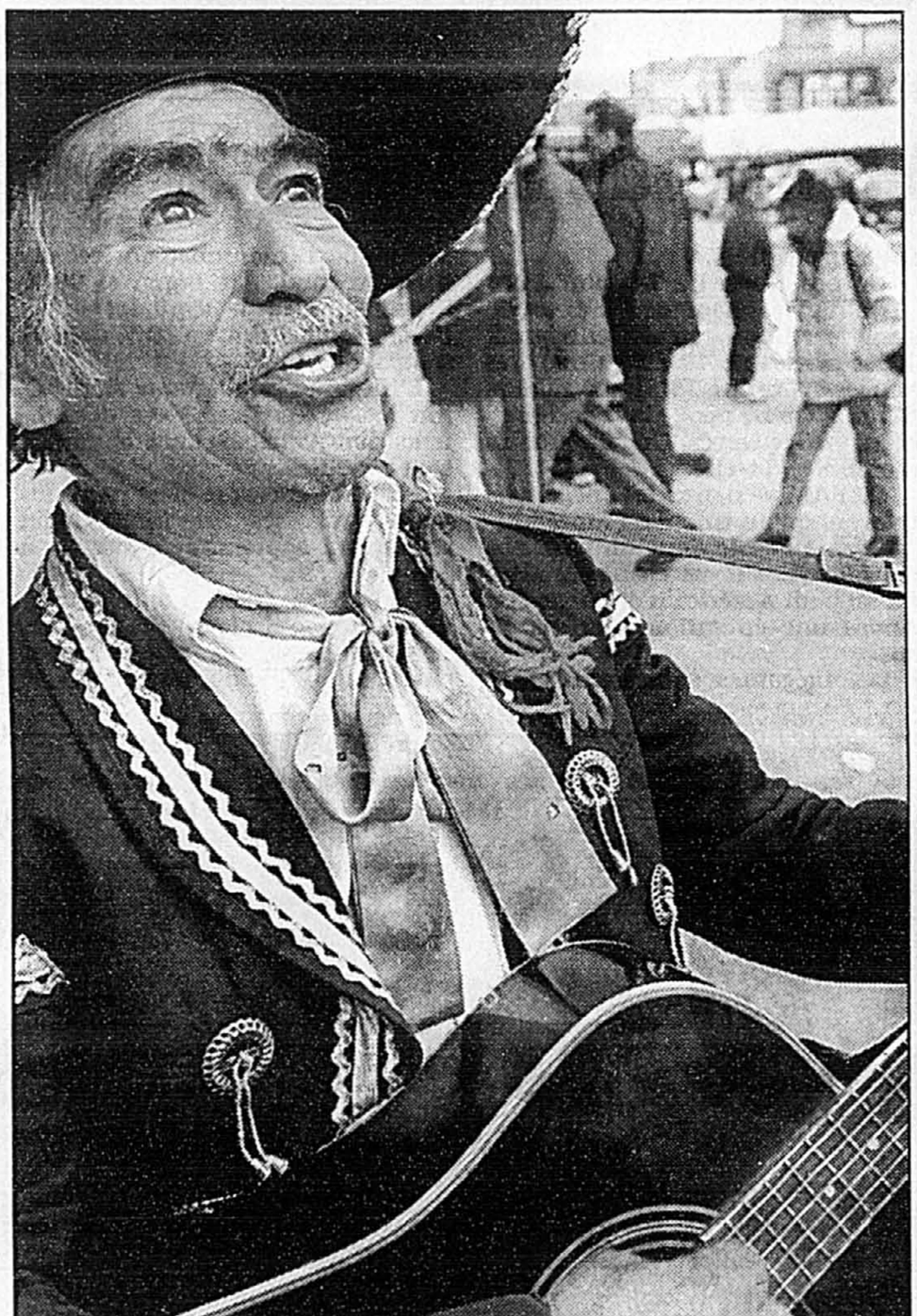


PHOTOS
Bernard Brault
Robert Skinner

Même si Environnement Canada prévoit de la neige abondante pour l'Outaouais et les Laurentides aujourd'hui, le printemps est arrivé depuis samedi soir et déjà, hier, la nouvelle saison se sentait dans l'air doux. Les amoureux se bécotaient sous les chauds rayons du soleil, un chien s'amusait à courir après un cerf-volant, un guitariste chantait au marché Jean-Talon et les fraises des pays chauds étaient en vente. Dans le quartier chinois, c'était le temps de la vente de trottoir et le temps de passer le balai. Au parc Jeanne-Mance, les amateurs d'aki s'en donnaient à coeur joie.













L'ambassade du Canada à Berlin : le choix des Affaires étrangères laisse perplexe

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas tenu compte de la recommandation du jury international formé pour l'occasion ?

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le choix du concept de la nouvelle ambassade du Canada à Berlin suscite bien des interrogations dans le monde des architectes depuis qu'on a appris que le ministère des Affaires étrangères n'a pas tenu compte du rapport majoritaire du jury international formé pour l'occasion.

Pourquoi lancer un coûteux concours d'architectes si c'est pour ne pas tenir compte des recommandations du jury ? Pourquoi avoir attendu près de six mois avant d'annoncer le choix ? Le ministère a-t-il considéré autant la sécurité et les coûts que le design en choisissant le projet du groupe torontois Kuwabara Payne McKenna Blumberg et de leurs associés de Winnipeg et Québec, Smith Carter et Gagnon Letellier Cyr.

Le consortium formé des firmes Saucier+Perrotte, de Montréal et Dunlop, Farrow, de Toronto, se pose de sérieuses questions depuis qu'il a appris que son projet avait été recommandé par six des huit membres du jury. Ce qui laisse très perplexe l'architecte Gilles Saucier, ce sont les arguments techniques et économiques avancés par le ministère dans le choix du concept, des données qui ne peuvent être divulguées. « C'est très, très curieux », dit-il. Selon un article du *National Post*, les coûts de son projet étaient moins de 2 % plus élevés que ceux du projet choisi.

« Or, à ce stade d'un concours, on présente un concept, ajoute-t-il. Il est difficile de déterminer avec précision le coût du projet. Ils sont en train d'invoquer à l'envers les questions techniques. Normalement, avant d'envoyer les dossiers d'un concours au comité aviseur, on scrute les questions de technique et de sécurité », dit-il. Et les architectes ont l'habitude de modifier leurs projets pour en diminuer les coûts ou améliorer l'aspect technique.

« Tous les concours au monde coûteraient beaucoup plus cher si on faisait les projets tel que présentés », note pour sa part l'architecte montréalais Dan Hanganu, dont le projet a aussi été rejeté. Il ne veut pas spéculer sur le choix du ministère mais s'interroge lui aussi sur la façon de faire, particulièrement sur le délai entre la recommandation du jury, en septembre, et l'annonce de la décision, le 1er mars.

Dans une lettre envoyée au début mars à Saucier+Perrotte, le responsable du ministère soutient que ce délai était nécessaire pour que le ministère s'assure d'avoir le financement complet. L'édifice devrait coûter 50 millions.

Pourquoi dépenser autant d'argent et d'énergie, faire venir des sommités, envoyer les architectes à Berlin, payer chacune des cinq firmes 60 000 $ pour ne pas tenir compte de l'avis du jury ? se demande M. Saucier.

Au ministère des Affaires étrangères, le porte-parole en service en fin de semaine, Christian Girouard, explique que le projet était soumis à d'autres critères que le design. Des comités du ministère se sont penchés simultanément sur la fonctionalité, la sécurité, la structure et le rapport coût-efficacité au pied carré, dit-il.

Le superviseur du jury, l'architecte d'Halifax Essy Baniassad souligne que dès le début du concours, le gouvernement s'est clairement réservé le droit de suivre ou non la recommandation du groupe d'experts. Mais il confirme que le jury formé d'architectes, dont trois sommités allemandes, avait en mains des données techniques au moment de faire leur choix.

Habituellement, le client suit la recommandation du jury, confirme-t-il. Le gouvernement canadien a opté pour un processus plus complexe. « À long terme, j'aimerais que le gouvernement tienne de plus en plus de concours d'architecture pour les bâtiments publics », une façon de faire ancrée dans les moeurs dans d'autres pays, dit-il. C'est une occasion de discuter de ce que sont les bâtiments publics.

Pour M. Saucier, c'est aussi une façon de stimuler la créativité, de placer la barre plus haute. « Le plus inquiétant, c'est que ça remet dangereusement en question l'intérêt de faire des concours d'architectes », ajoute-t-il. « C'est pourtant une des bonnes façons de choisir un projet. »

M. Hangagnu s'interroge maintenant sur les suites du projet. Pourquoi le gouvernement lance-t-il un appel d'offre pour la construction ? Il semble que le constructeur pourrait choisir de travailler ou non avec les concepteurs du projet pour la réalisation des plans détaillés.

« Nous avons eu d'intenses discussions avec les gens du ministère à ce sujet », dit M. Baniassad. « L'idéal, pour nous, ce serait que ceux qui ont développé le projet continuent les travaux. »

Entrevue

Fils unique choyé par la vie



Nathalie Petrowski

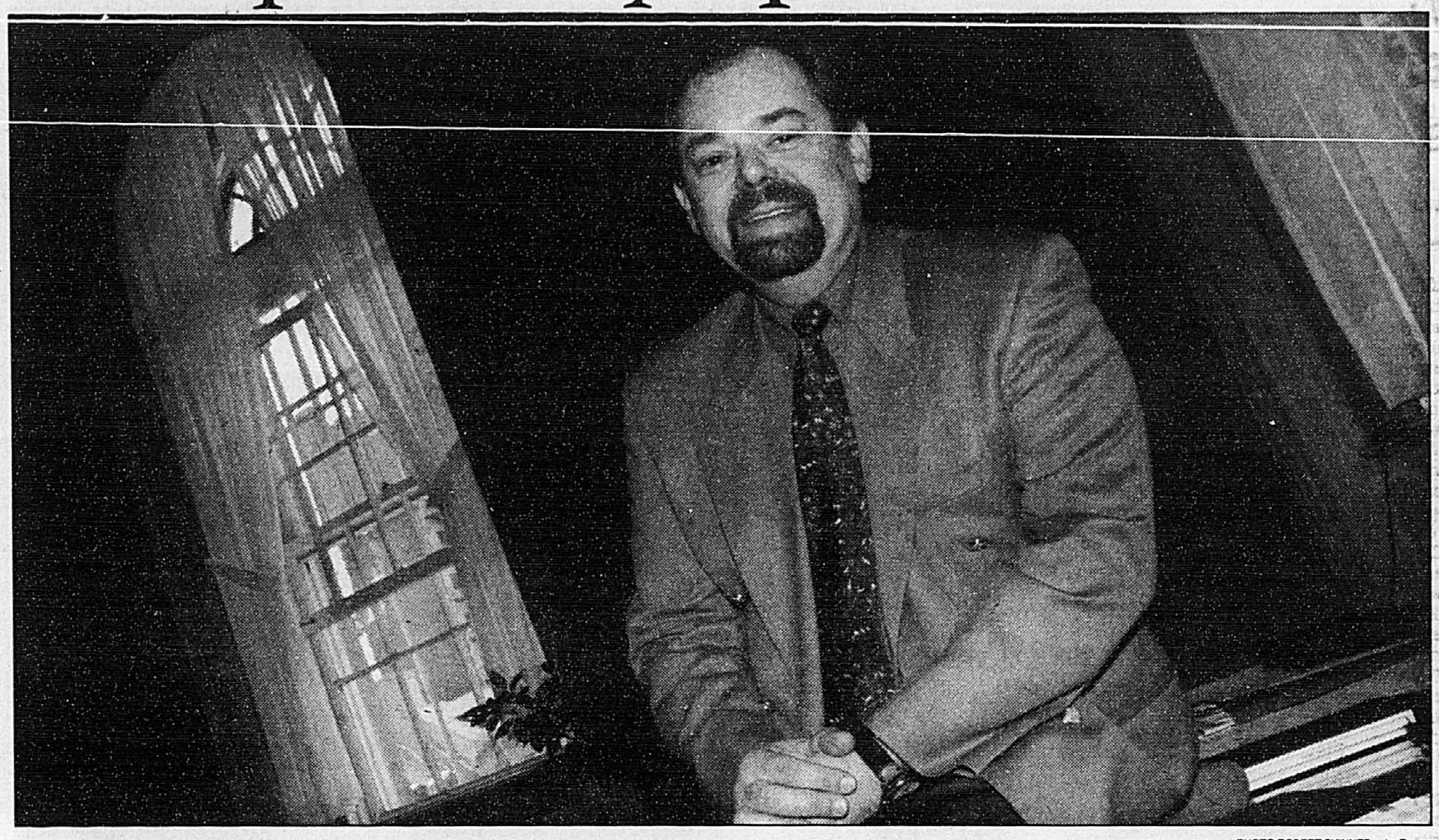


PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Jean Fortier, aspirant arpenteur, viré politicien. Il préside le comité exécutif de la Ville de Montréal.

Le visiteur qui entre pour la première fois dans le bureau de Jean Fortier, le nouveau président du comité exécutif de la Ville, est assuré d'avoir un choc. Il y a d'abord la couleur des murs. L'habituel beige soviétique des édifices publics a cédé le pas à une débauche de vert forêt qui éclabousse les murs du bureau et file jusqu'aux plafonds de 16 pieds de haut.

Puis, il y a là cette immense toile bleue de Prusse signée Pierre Dorion juste au-dessus du bureau du président. On y voit un arpenteur les bras ballants qui regarde ses mains. La rencontre violente entre le bleu de *L'arpenteur* et le vert profond des murs crée un effet saisissant. À un point tel qu'au premier regard, on se demande si l'habitant des lieux n'a pas volontairement brouillé les cartes pour déstabiliser les visiteurs.

Mais bien que Jean Fortier ait personnellement choisi les couleurs, il m'assure qu'il n'y a pas eu de complot chromatique dans l'aménagement de son bureau.

Il a sélectionné la toile de Dorion parce que c'était la seule toile de la collection de la Ville qui ne mettait pas en scène une maison. Et qu'il en avait soupé des maisons.

Quant au vert forêt, il l'attribue à l'amour qu'il porte à la campagne, plus précisément au lac Nominingue au nord de Saint-Jovite, où il a passé la majeure partie de son enfance et jusqu'à tout récemment, tous ses week-ends.

Il n'y a qu'une chose, une seule, que Jean Fortier regrette depuis son arrivée à l'hôtel de ville : ce coin des Laurentides qualifié de « Westmount » de Labelle où il possède deux maisons et plusieurs terrains.

Depuis quatre mois, Jean Fortier n'y a pas mis les pieds. Même pas les week-ends ? « Non, même pas », dit-il avec une pointe de nostalgie.

Le fils unique de Simone et de Léon

Pour comprendre Jean Fortier, il faut retourner au lac Nominingue. C'est là que le fils unique de Simone Raymond, une institutrice, et de Léon Fortier, un fonctionnaire de la Ville, a passé tous ses étés depuis sa naissance accidentelle à Montréal en novembre 51.

En plus de leurs emplois réguliers, Simone et Léon y tenaient l'auberge du grand-père Fortier, auberge achetée à la famille Berthiaume, les fondateurs de *La Presse*.

Selon Fortier, le Château Bellerive, c'était l'*Hotel New Hampshire* de John Irving transposé dans les Laurentides. Tous les étés, l'auberge accueillait une faune aisée de fonctionnaires, de physiciens nucléaires, de diamantaires, de touristes américains et de profs au milieu desquels trônait l'enfant chéri et fils unique de Simone et de Léon.

Jean-Guy Rivest qui a racheté l'auberge en 72 se souvient du petit Jean comme d'un enfant sage, très sérieux pour son âge et pas le moindrement turbulent.

« J'ai su qu'il voulait devenir arpenteur, mais aller en politique, ça non, je ne m'y attendais pas », raconte Rivest.

« J'ignore ce que les directeurs de service pensent de moi. Chose certaine, j'ai fait ce qui me semblait logique de faire. Je suis partout. Pas nécessairement pour dire aux gens quoi faire, mais pour comprendre comment ça se passe. »

Pour comprendre Jean Fortier, il faut aussi savoir que son père usé par le stress est mort prématurément alors que son fils n'avait que 11 ans. À partir de ce moment-là, il a été élevé dans un monde de femmes.

Celles-ci ont joué un rôle déterminant dans sa vie. Elles le jouent toujours, puisque Fortier est le père de trois grandes filles de 22, 19 et 13 ans, nées de deux femmes différentes.

Mais avant ces femmes-là, il y a eu sa mère Simone qui, pendant la guerre, fut la première caissière au Canada.

Trente ans plus tard, elle pousse son fils à s'inscrire aux HEC après des études en sciences pures au cégep Saint-Laurent et en génie civil à Poly.

« À l'époque, l'administration n'était pas à la mode au Québec. Il n'y avait pas de grosses fortunes, pas d'argent et je ne comprenais pas ma mère de me pousser dans ce domaine-là », raconte-il.

Mais comme le fils de Simone a le goût de l'aventure, il n'hésite pas longtemps. Jean Lamarre, son copain de Poly qui le suit aux HEC, se souvient de lui comme d'une bonne gueule, plus doué pour les visions d'ensemble que les détails, plus passionné de finances que d'économie. « S'il y a de l'argent à faire, comptez sur Jean Fortier », dit le fils de Bernard Lamarre.

Le diplômé des HEC termine ses études en 1976. Il est immédiatement embauché par IAC pour faire le marketing de produits financiers. À son arrivée, il est le seul francophone de l'entreprise. Six mois plus tard, l'élection du PQ chasse tous les anglos à Toronto. Suivront des emplois à la Banque Mercantile, à la Banque Barclays et chez ABB.

Entre-temps, une vieille tante lui a légué en mourant son immense maison à Outremont. Si bien qu'à l'âge où il commence à peine sa carrière, Fortier se retrouve avec tous les symboles de la réussite : une grosse maison à Outremont, une voiture, des terrains et une maison dans le Nord.

En racontant sa chance, Jean Fortier se confond en excuses. « J'ai tout eu tout de suite, je le sais. Mes parents ont peiné toute leur vie, mon père a été bouffé par son travail, il en est mort. Les deux n'ont pas vraiment pu profiter, et ce qui me rend le plus triste, c'est qu'ils ne sont plus là ni l'un ni l'autre pour que je leur remette ce qu'ils m'ont donné. »

En disant cela avec émotion, ses yeux s'embuent.

Ce n'est pas la première fois que Jean Fortier évoque la tristesse. Au lendemain de sa nomination à la présidence du comité exécutif, le fils de Simone et de Léon s'était dit triste devant l'immensité d'une tâche qui le priverait de sa liberté. Triste aussi que ses parents ne soient pas témoins de son couronnement à 47 ans.

Les derniers seront les premiers

Plus j'écoute Jean Fortier parler de ses parents, de son enfance entre le lac Nominingue et Snowdon où il a grandi au milieu d'une église catholique et de treize synagogues, mais aussi de peinture, de théâtre, de danse moderne, moins je comprends ce qu'il est venu faire en politique.

« La politique, j'ai toujours su que j'y arriverais un jour ou l'autre ; c'était inévitable, répond-il. Cela dit, je n'ai aucune ambition politique, aucune. Ce qui m'intéresse, c'est l'aspect tactique de la politique. J'ai bien dit tactique et non stratégique. J'aime agir sur les choses. »

Ce goût de l'action ne l'a pas rendu nécessairement très populaire à l'hôtel de ville. La rumeur veut en effet que les directeurs des services de la Ville habitués à en faire à leur guise sous le régime Eloyan, ne trouvent pas leur nouveau patron toujours très drôle.

« J'ignore ce que les directeurs de service pensent de moi, répond-il. Chose certaine, j'ai fait ce qui me semblait logique de faire. Je suis partout. Pas nécessairement pour dire aux gens quoi faire, mais pour comprendre comment ça se passe. »

Quand Jean Fortier ne se mêle pas de tout, il descend aux Archives de la Ville admirer les photos jaunies des anciens maires et présidents du comité exécutif.

« Il y a plein de photos de messieurs en redingotes avec des chapeaux haut de forme. Je regarde tous ces grands personnages. Il y a parmi eux des géants et des fois, je n'en reviens pas de me retrouver là, parmi eux », confie-t-il avec la jubilation d'un petit garçon.

Qu'il n'en revienne pas est un peu normal. Il y a seulement un an, ni Jean Fortier, ni Pierre Bourque, ni personne n'aurait imaginé sa nomination au comité exécutif.

Sa première rencontre avec Bourque remonte au printemps dernier lors d'une réunion du parti. Intrigué par ce maire honni de tous mais dont il admirait le courage, Fortier s'est présenté à lui. La rencontre fut aussi brève que peu mémorable, pour Pierre Bourque du moins. Puis au déclenchement des élections, Fortier décide de donner un coup de main à son amie Sonia Biddle. Avant Sonia, Fortier avait déjà aidé Jérôme Unterberg dans Outremont et quelques autres amis dont il tait le nom et le parti. « Je le faisais par amitié et non par allégéance à un parti », dit-il pour justifier son mutisme stratégique. Au fil des semaines, Darlington, le comté de son enfance, se libère. Fortier sera le dernier candidat recruté par l'Équipe Bourque. Le dernier recruté mais le premier nommé. Une fois de plus, Jean Fortier a tout eu, tout de suite.

Quatre mois plus tard, aimez-vous toujours cela ?

Il me fixe avec des yeux moqueurs : « Est-ce qu'on demande à un cheval s'il aime l'avoine ? Bien sûr que j'aime ça. C'est d'autant plus passionnant qu'au niveau municipal, on est près des gens, près de leurs besoins. La machine est encore humaine et on n'a pas d'excuses pour ne pas la faire fonctionner. »

Sur ces paroles, Jean Fortier m'invite à faire le tour du propriétaire. Il m'entraîne à fond de train dans le dédale des couloirs au milieu d'un silence dont l'aspect sinistre lui échappe complètement. « C'est un beau palais, hein ! » s'extasie-t-il avant d'ajouter par mesure de prudence : « mais il faut faire attention de ne pas s'y enfermer, de ne pas succomber à une mentalité de palais ou de bunker. »

Jean Fortier s'arrête un instant devant le balcon qui donne sur le grand hall vide de l'hôtel de ville dominé par un immense lustre. Il s'appuie contre la balustrade. Je devine au ton plus doux de sa voix qu'il est encore très impressionné par la majesté des lieux. Impressionné et fier de sa bonne fortune. Si seulement Simone et Léon pouvaient le voir, son bonheur serait complet.

L'équité salariale,
ça compte !

C'est quoi ?

L'équité salariale, c'est « UN SALAIRE ÉGAL POUR UN TRAVAIL DIFFÉRENT, MAIS ÉQUIVALENT ». L'équité salariale, c'est attribuer à des emplois traditionnellement occupés par des femmes un salaire égal à celui d'emplois traditionnellement occupés par des hommes, même s'ils sont différents, pourvu qu'ils soient de même valeur.



Qui est concerné ?

• Les personnes salariées

La Loi sur l'équité salariale vise les personnes occupant des emplois généralement exercés par des femmes. Ce sont ces personnes qui pourront bénéficier des ajustements salariaux prévus par la loi.

• Les employeurs

Tout employeur dont l'entreprise compte 10 personnes salariées ou plus est tenu de se conformer à la loi. Les modalités d'application varient cependant en fonction de la taille de l'entreprise.

À quel moment ?

Les employeurs doivent se préoccuper dès maintenant de l'équité salariale, puisqu'ils devront commencer à verser les ajustements salariaux requis au plus tard le 21 novembre 2001.

POUR PLUS D'INFORMATION :
SANS FRAIS : 1 888 528-8765
RÉGION DE QUÉBEC : 528-8765
Courriel : equite.salariale@ces.gouv.qc.ca
Internet : www.ces.gouv.qc.ca

Gouvernement du Québec
Commission de l'équité salariale

2737209

L'équité salariale, une mesure qui compte !

La SAAQ songe à pénaliser les camionneurs ignorants

Malgré une campagne de sensibilisation, plusieurs camionneurs ignorent encore les règlements

ANDRE PRATTE

« Ça m'étonne », « Ça me dépasse », « Je m'explique mal ».

Le président de l'Association des propriétaires de camions à remorques indépendants du Québec, Daniel Brulotte, n'en revenait tout simplement pas lorsque *La Presse* lui a fait état des données d'une enquête réalisée auprès de 1100 conducteurs professionnels par des chercheurs de l'Université de Montréal.

M. Brulotte est convaincu que la grande majorité des membres de l'Association — 500 propriétaires d'un camion ou d'un petit parc — connaissent les grandes lignes de la réglementation sur les heures de travail et savent comment vérifier l'ajustement de leurs freins.

L'enquête du Centre de recherche sur les transports (CRT) indique pourtant qu'à peine 60 % des camionneurs connaissent les méthodes appropriées pour vérifier l'ajustement des freins pneumatiques. « Soixante-quinze ou 80 %, ça m'aurait moins étonné, ça correspond peut-être à la réalité. J'enverrais un questionnaire à mes gens et je suis convaincu qu'on aurait des meilleurs résultats », a déclaré M. Brulotte.

Pour ce qui est de l'apparente méconnaissance du règlement sur les heures de travail, le représentant de ce groupe de camionneurs affirme : « Dès l'instant où on se lance dans cette profession-là, on devrait savoir ça. C'est comme un journaliste qui se promène sans crayon ! »

Pour sa part, le directeur général de l'Association du camionnage du Québec, Claude Pigeon, n'est pas surpris du tout. Il souligne que l'Association, qui regroupe les grandes entreprises de transport routier, presse depuis des années le gouvernement de mettre au pas les camionneurs délinquants. « L'ignorance, c'est souvent de l'indifférence, le fait de gens qui ne font pas d'effort pour savoir ce qui se passe dans leur industrie », soutient M. Pigeon.

« La grande majorité (des détenteurs de permis de classe 1) ont un, ou deux véhicules, poursuit M. Pigeon. C'est le livreur, le plombier du coin. Ils ne font pas profession du transport. Mais le plombier qui conduit un camion de 17 pieds avec des roues doubles à l'arrière a comme les autres la responsabilité d'ajuster ses freins et de connaître la réglementation sur les heures. »

La SAAQ consciente

Du côté de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), commanditaire de l'étude, on ne se montre pas étonné outre mesure du fait que quatre camionneurs sur dix ne semblent pas au courant des méthodes efficaces pour vérifier l'état des freins. « Nous ne nous cachons pas la tête dans le sable, nous étions conscients de ça », dit Claude Dussault, chef de service, Études et stratégies en sécurité routière.

La SAAQ a déjà mené une campagne de sensibilisation auprès des camionneurs et de leurs associations sur l'importance de vérifier régulièrement l'ajustement des freins pneumatiques. Un système de freinage mal réglé, soulignait le magazine de la SAAQ dès 1996, « perd de son efficacité et peut devenir totalement inopérant ».

Compte tenu des conclusions de l'étude du CRT, la Société n'exclut pas d'intégrer le dossier des conducteurs à la cote de sécurité des entreprises de camionnage, qui entre en vigueur le 1er avril. Il n'est pas exclu non plus que la SAAQ raffine sa tarification afin de pénaliser davantage les détenteurs de permis classe 1 qui accumulent les points d'inaptitude.

Les suites au rapport Poitras ne devraient pas tarder

Presse Canadienne

La décision de déposer ou non des plaintes criminelles à l'égard de policiers de la Sûreté du Québec, à la lumière des travaux de la commission Poitras, ne saurait tarder.

« On m'avait parlé d'un mois il y a un mois », a déclaré la ministre de la Justice et procureure générale, Linda Goupil, dans une interview téléphonique, il y a quelques jours.

La tâche d'évaluer s'il y a matière à poursuites a été confiée au procureur de la Couronne de Québec, Mario Tremblay.

« J'attends avec impatience de recevoir les constatations qui auront été faites par le procureur Tremblay, en qui j'ai énormément confiance. Il est méticuleux et reconnu pour son expertise et son bon jugement.

« Considérant l'ampleur du rapport, c'est un travail colossal », a ajouté la ministre.

Même si le gros des recommandations de la commission Poitras concernent le ministère de la Sécurité publique, Mme Goupil a demandé à des gens de son ministère de se pencher sur certaines questions, dont celle ayant trait au droit presque illimité des policiers aux services d'un avocat, aux frais des contribuables, droit inclus dans les conventions collectives autant des policiers que des officiers.

« Je suis très sensible à cette question. Il s'agit de frais énormes. Il y a des acquis dans les conventions collectives signées de bonne foi », a commenté la ministre.

« J'ai demandé de trouver des façons de faire, des éléments de réflexion et de solution afin de pouvoir les soumettre au conseil des ministres. C'est une question sur laquelle plusieurs de mes collègues sont également très sensibles », a souligné Mme Goupil.

Par ailleurs, la ministre Goupil, a dit miser énormément sur la médiation et la conciliation pour écourter les délais d'attente et réduire les coûts des citoyens qui ont recours au système judiciaire. La ministre déplore qu'à l'heure actuelle, la justice ne soit pas accessible à tout le monde, particulièrement à la classe moyenne.

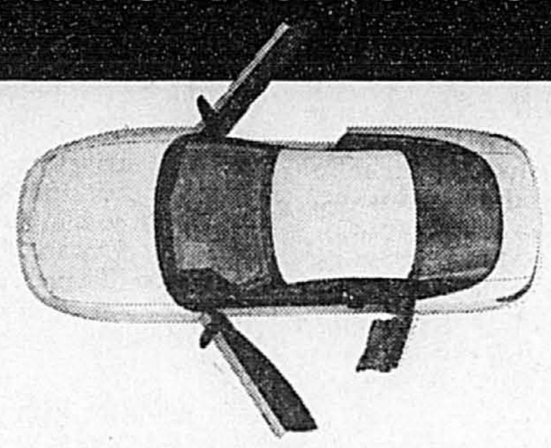
Au-delà des bienfaits attendus de la réforme du code de procédure, qui écourte les délais et limite l'utilisation des tribunaux, Mme Goupil fait le pari que de plus en plus de gens vont se tourner vers la médiation familiale et la conciliation pour régler leurs différends.

Une lecture même rapide de la feuille de route professionnelle de Mme Goupil permet de constater que la médiation familiale est un objet de grand intérêt pour elle.

Elle a suivi une formation spécifique pour faire de la médiation, qu'elle n'hésite pas à qualifier de « mode alternatif par excellence » pour les hommes et femmes bien informés de leur droit.

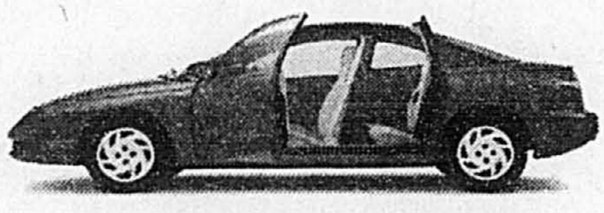


Notre coupé sport était déjà un bon achat quand il avait seulement deux portes.



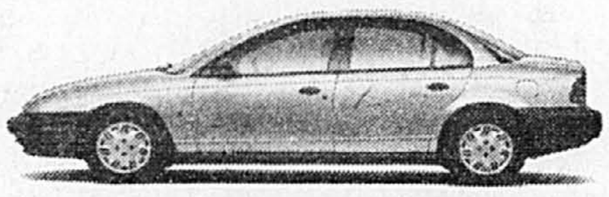
Prenez un véhicule fiable, durable et sécuritaire, ajoutez-lui un accès facile à la banquette arrière ainsi que tous les avantages habituels des véhicules Saturn et vous obtenez notre nouveau coupé sport muni d'une révolutionnaire 3e porte, côté conducteur. Notre nouveau coupé sport, c'est notre façon à nous de vous en donner plus, trois fois plutôt qu'une.

*Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,5%, sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois *(vous allez voir, c'est plus vite passé que 48 mois)* et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses *(ouf!)* À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 $ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km *(méchante trotte)* et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents *(basé sur un programme de bas kilométrage)*. Voyez votre détaillant Saturn *(il est tellement plaisant)* pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre *(toujours plaisant)* détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN. *« Si tout ça n'est pas clair à vos yeux, inspirez profondément et recommencez en lisant lentement. Bonne lecture. »*



202 $/mois* Bail de 36 mois 2000 $ comptant
17 123 $† (transport et préparation à la route inclus)

Saturn SC1 3 portes 1999
Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette.
Colonne de direction réglable. Banquette arrière 60/40 rabattable.



183 $/mois* Bail de 36 mois 2000 $ comptant
14 903 $† (transport et préparation à la route inclus)

Saturn SL1 1999
Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette.
Colonne de direction réglable. Banquette arrière 60/40 rabattable.

Modèles SC1 3 portes et SL1 1999		
Vos paiements mensuels (Boîte de vitesses manuelle)*		*Votre versement initial ou échange équivalent*
SC1 3 portes	SL1	
202 $	183 $	2000 $
232 $	213 $	1000 $
262 $	243 $	0 $

Climatiseur 23 $ de plus par mois. Boîte automatique 17 $ de plus par mois. Option 72 000 km disponible. Taux de financement concurrentiel disponible

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km.

SATURN

Pour faire tout autrement 1 888 4SATURN www.saturncanada.com

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

27360040

La CSN s'associe à la Ligue des Noirs

Pour lutter contre la discrimination raciale, l'enseignement de l'histoire et de la géographie d'ici et d'ailleurs doit constituer un élément central du programme scolaire primaire et secondaire, estiment la Confédération des syndicats nationaux et la Ligue des Noirs du Québec.

Les deux organismes se sont associés hier dans une déclaration commune, à l'occasion du 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. « L'histoire est très peu enseignée. Et dans l'enseignement de l'histoire, il est très peu question de l'apport pluriel au développement du Québec », a déclaré le président de la CSN, Gérald Larose.

La CSN et la Ligue des Noirs considèrent l'éducation et la sensibilisation à la discrimination raciale comme des outils indispensables. De plus, elles sont « convaincues que le travail est la condition essentielle à toute intégration réussie et qu'aucun milieu de travail ni aucune activité du domaine public ou privé ne devrait être exemptée de cette démarche d'intégration des nouveaux venus ».

D'autre part, le Conseil des relations interculturelles du gouvernement du Québec a lancé hier une campagne de sensibilisation au problème de la discrimination raciale au Québec. Lors de l'« Opération 2000 gestes contre le racisme », qui se déroule jusqu'au 2 mai, près de 200 000 cartes postales seront diffusées. Les citoyens sont invités à poser un geste pour une société plus tolérante, ouverte et pacifiste et à en faire part au Conseil.

La journée du 21 mars a été créé par les Nations- unies à la mémoire des victimes de la manifestation sanglante de Sharpeville, en Afrique du Sud. En 1960, 70 Noirs sud-africains avaient été tués et 180 autres blessés par la police alors qu'ils manifestaient pour le droit de circuler librement sans carnet d'identité.

Légère, dry, rousse LES MARQUES PASSENT



19 au 23 OCTOBRE
(514) 790-1245

BROUE RESTE

2735773

avec Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier • Une comédie de Claude Meunier, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Louis Saia, Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier

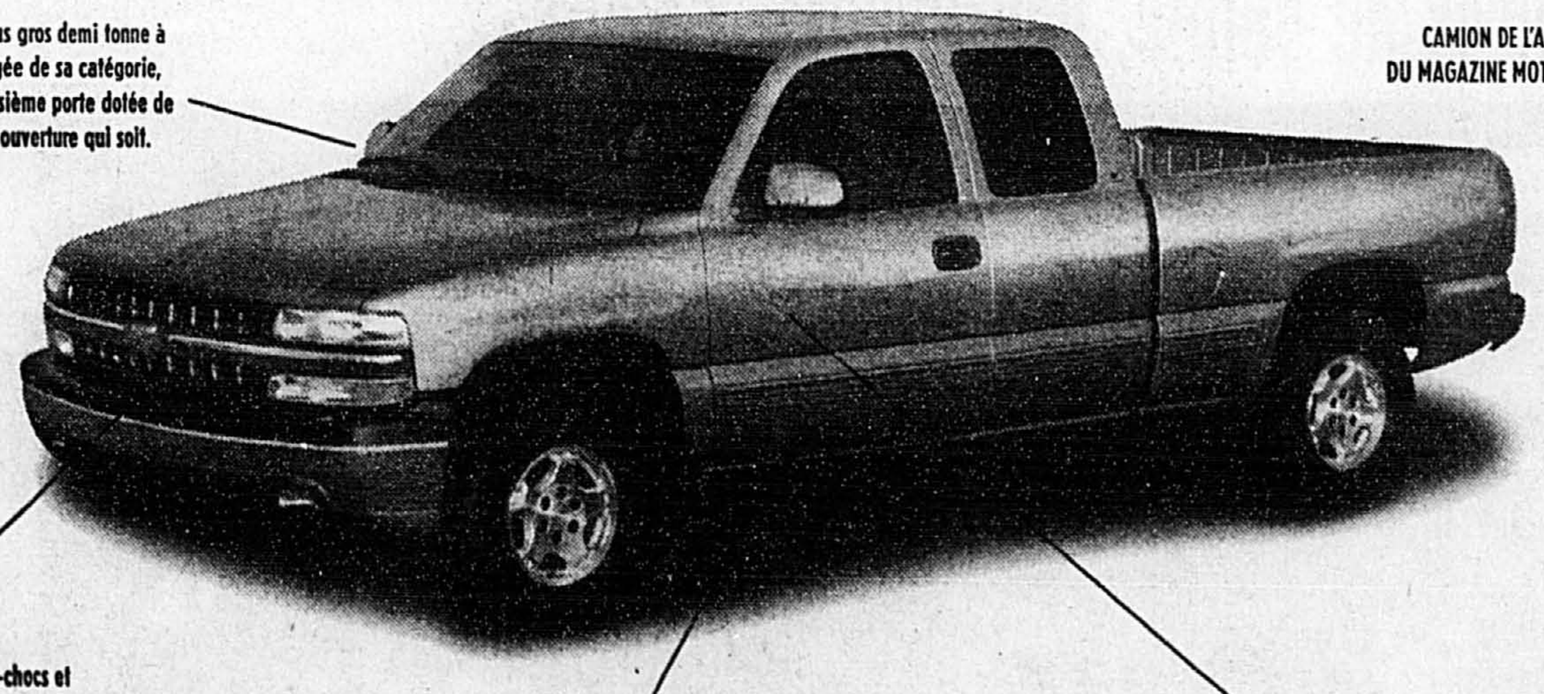
L'OLYMPIA
1004, rue Ste-Catherine Est, Montréal
BILLETS EN VENTE AU THÉÂTRE 514-286-7884 ET ADMISSION — achats téléphoniques (514) 790-1245
CKAC 730 RADIO MÉDIA

Plus gros, plus fort... Moins gourmand.

378$ /mois*
location 36 mois/2 815 $ comptant
27 399 $ à l'achat**



Plus gros. Plus gros demi tonne à cabine allongée de sa catégorie, avec une troisième porte dotée de la plus large ouverture qui soit.



CAMION DE L'ANNÉE 1999 DU MAGAZINE MOTOR TREND.



Plus beau. Grille avant, pare-chocs et roues chromés.

Plus fort. Moteur Vortec V8 4800 de 255 chevaux, boîte automatique avec surmultipliée, pont arrière autobloquant.

Plus confortable. Climatiseur, volant inclinable, radiocassette AM/FM stéréo, groupe d'instrumentation avec tachymètre et dispositif antivol.



	Chevy Silverado cabine allongée	Ford F-150 XLS cabine allongée	Dodge Ram 1500ST cabine allongée
Contrôle d'antidérapage	S	N/L	N/L
Mode remorquage avec boîte automatique	INCL.	N/L	N/L
Phares automatiques	S	N/L	N/L
Système de filtration de l'air	INCL.	N/L	N/L
Chronographe	S	N/L	N/L
Freins à disque aux 4 roues	S	O	N/L
Freins ABS aux 4 roues	S	O	O
MOTEUR	Vortec V8 4800	Ford V6 de 4,2 L	Ford V6 de 4,6 L	Ram V8 de 5,2 L
Puissance	255	205	220	230
Consommation d'essence selon Transport Canada (cote de ville/cote routière) (L/100 km) (mpg)	14,6/10,4 (19,27 mpg)	15,1/11,1 (19/25 mpg)	16,2/11,3 (17/25 mpg)	17,4/11,4 (16/25 mpg)

COMPTANT	MENSUALITÉ
0 $	463 $
1 217 $	428 $
2 815 $	378 $

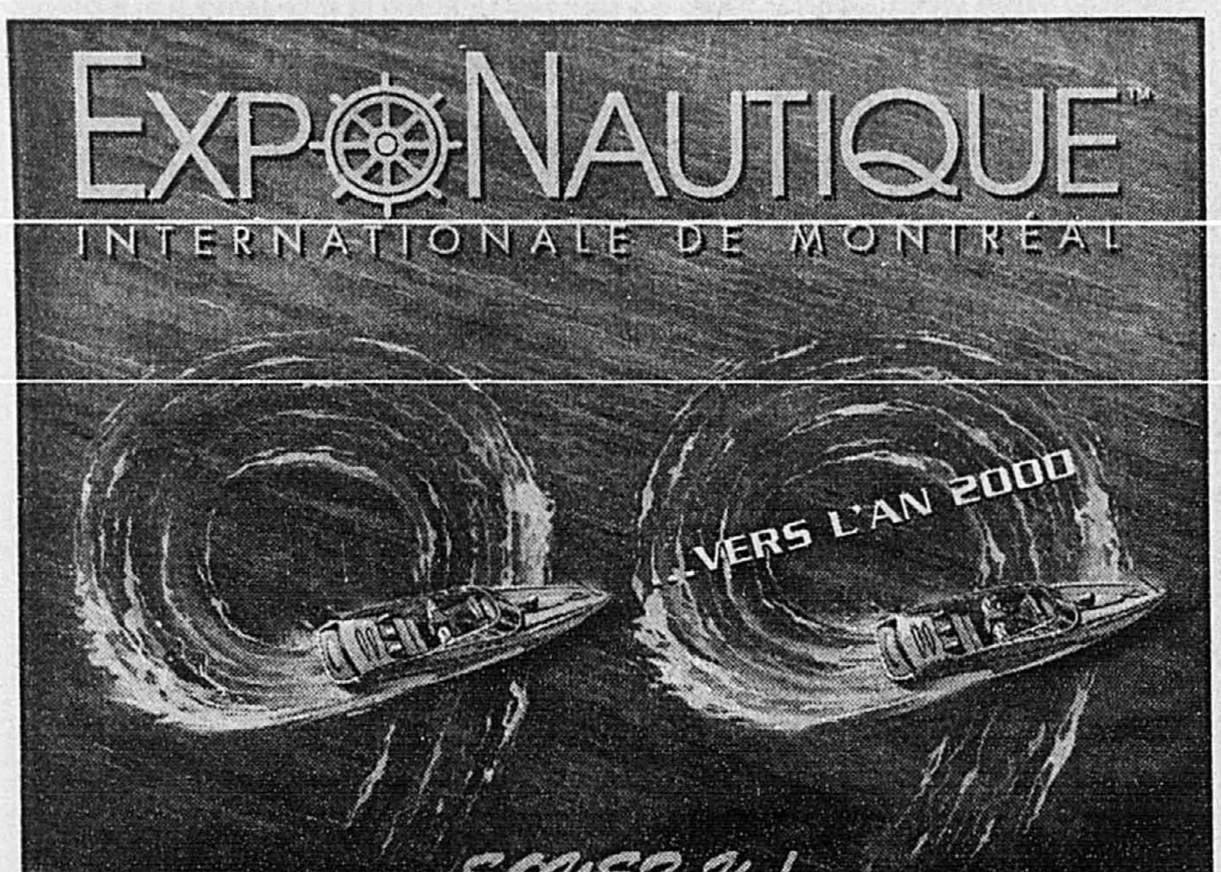
Seul un camion vous en offre autant. Plus gros, plus fort. Il vous en offre plus pour votre argent et mérite plus de récompenses. Le nouveau Silverado 1999, déclaré camion de l'année par le magazine Motor Trend. Que demander de plus?

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au nouveau Silverado 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus (Code de commande R7X). Photo à titre indicatif location pour fins personnelles seulement. Sujet à l'approbation du crédit*. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). *Première mensualité et dépôt de sécurité d'au plus 550 $ requis à la livraison. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. **Préparation incluses, transport (940 $) et taxes en sus. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com/MC

www.gmcanada.com

CHEVROLET
Oldsmobile
GM

2734475



PLACE BONAVENTURE
24 au 28 mars 1999

HEURES DU SALON
Semaine : .....11h à 22h
Samedi : .....10h à 22h
Dimanche : ....10h à 18h
La billetterie fermera 1 heure avant la fermeture du salon.

CONCOURS EXPONAUTIQUE
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :

- Un ensemble : bateau, remorque et moteur Johnson de Princecraft
- Une embarcation modèle Viper de Pelican International
- Un voyage pour deux personnes pour une semaine à Playacar au Mexique de Vacances Air Transat

PRIX D'ENTRÉE (toutes taxes incluses)
Admission générale : 9,50 $ • Étudiants / Âge d'or : 7,50 $
Enfants accompagnés (6 à 12 ans) : 3,50 $

Complétez ce coupon de participation et déposez-le dans les boîtes de tirage à l'ExpoNautique ou postez-le à la Presse,
Concours ExpoNautique, La Presse ltée, C.P. 11051, succ. Centre-Ville, Montréal, QC H3C 4Y7

Nom : Prénom : Âge :
Adresse : App. :
Ville : Code postal : Tél. :

Pour se mériter leur prix, les gagnants devront répondre correctement à la question suivante : 100 + 2 – 39
Le tirage aura lieu le 28 mars 1999 à 18h à la Place Bonaventure. Les règlements du concours sont disponibles sur demande à l'ExpoNautique.
Aucun fac-similé et/ou reproduction mécanique n'est accepté.

CKAC 730 RADIO MÉDIA · La Presse · TVA · Desjardins · CITÉ Rock détente 107,3 FM · PRINCECRAFT · Pelican · Camions Dodge Sans limites, sans frontières. · Tourisme Québec · vacances air transat

2736581

Les travailleurs sont frustrés

Presse Canadienne
TORONTO

Les concierges des écoles et les chauffeurs d'autobus du sud de l'Ontario, les techniciens du réseau anglais de Radio-Canada et les employés de la fonction publique de plusieurs régions du pays — on dirait que la moitié du Canada est en grève.

Sur les lignes de piquetage, les travailleurs syndiqués brandissent des pancartes dénonçant le fait que leurs salaires sont gelés depuis des années, alors que les chèques de paie des cadres augmentent et que les gouvernements recommencent à dépenser.

Après avoir proclamé que leurs entreprises devaient réduire leurs coûts pour demeurer concurrentielles, les dirigeants de sociétés n'ont pas hésité à s'accorder des salaires fort intéressants, souligne John Crispo, économiste et politologue à l'Université de Toronto.

Et cela a suscité l'indignation des employés, qui se demandent à quel moment leur tour viendra.

Cette frustration refera sans doute surface cet été, alors que 60 000 employés des trois grands fabricants automobiles, Ford, General Motors et Chrysler, entreprendront des négociations en prévision de leur prochain contrat de travail.

« Les syndiqués sont de plus en plus frustrés parce qu'il n'ont pas eu leur part du gâteau, et que la promesse de partager les profits ne s'est pas concrétisée », déclare Buzz Hargrove, président du Syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile.

Au cours des derniers mois, les téléphonistes de Bell Canada, les techniciens de CBC, les employés de soutien des écoles de Toronto et les chauffeurs d'autobus de Hamilton se sont tous retrouvés sur des lignes de piquetage, et plusieurs autres syndicats ont passé près de faire la grève, entre autres les employés de la fonction publique de l'Ontario, les journalistes de CBC et les infirmières de la Colombie-Britannique.

Le président de la société mère de Bell Canada, BCE inc., a gagné 17,2 millions en 1997, alors que plusieurs téléphonistes de la compagnie subiront une baisse de salaire si elles acceptent leur dernier contrat de travail.

« Beaucoup de travailleurs n'ont obtenu aucune véritable augmentation de salaire depuis 1975 », souligne M. Crispo, et dans plusieurs cas, les augmentations accordées soutenaient à peine le taux d'inflation. « Les injustices sont de plus en plus nombreuses dans la société. »

Les syndicats du secteur public éprouvent également une frustration généralisée en constatant que leurs gouvernements émergent peu à peu de leurs difficultés financières. Bien que les chefs de services n'aient pas droit aux mêmes salaires que ceux du secteur privé, les gouvernements fédéral et provinciaux commencent à délier à nouveau les cordons de la bourse, et les syndicats ne veulent pas être oubliés.

En 1999, les salaires seront au premier plan des négociations, en particulier dans le secteur public, où les hausses de salaires sont minimales ou inexistantes depuis plusieurs années, indique un rapport récent du Conference Board du Canada.

La semaine dernière, les médecins de la Colombie-Britannique ont fermé leurs bureaux pour protester contre un manque à gagner dans le budget des soins de santé de la province. Et au cours des deux prochaines semaines, les infirmières de Terre-Neuve, de la Saskatchewan et du Manitoba pourraient toutes se mettre en grève si elles n'arrivent pas à s'entendre avec leurs employeurs.

L'équipe de négociation de l'Alliance de la fonction publique du Canada, représentant 14 500 cols bleus fédéraux, fait des grèves tournantes depuis deux mois. L'un des principaux points de discorde porte sur les écarts salariaux entre les différentes régions du pays.

M. Crispo souligne que le fait d'accorder des augmentations de salaires importantes aux syndiqués pourrait comporter certains risques. Si les hausses de salaires commençaient à devenir la norme, précise-t-il, l'économie subirait des pressions inflationnistes et il pourrait y avoir une hausse des taux d'intérêt.

Les agents de correction prêts à débrayer

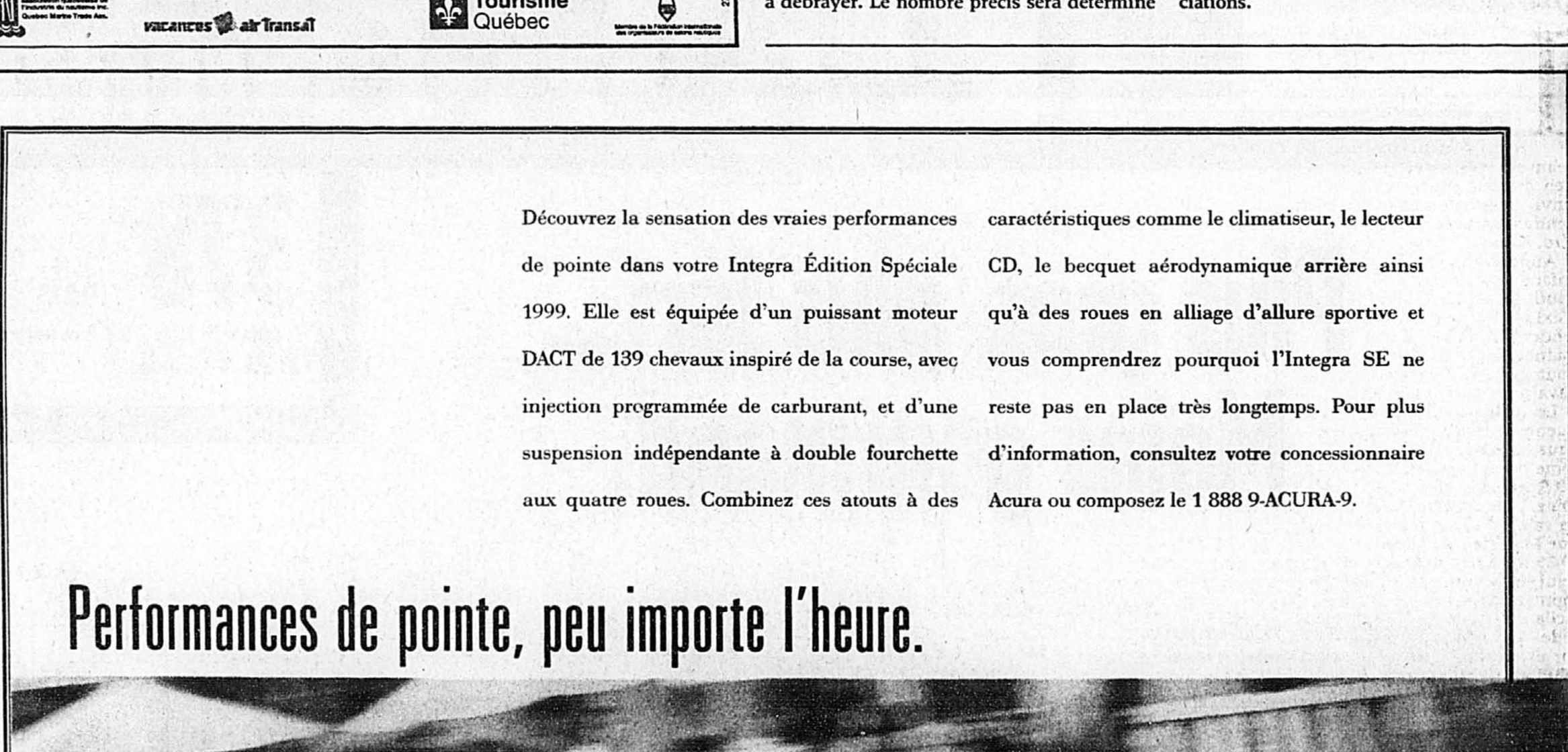
Presse Canadienne
OTTAWA

Les agents de correction fédéraux pourraient débrayer vers la fin de la semaine si le Conseil du Trésor n'accepte pas les recommandations d'un rapport du bureau de conciliation.

Les 4700 agents de correction fédéraux, qui sont sans convention collective depuis deux ans et n'ont pas touché d'augmentation de salaire depuis près de huit ans, réclament la parité complète avec les agents de la GRC. Parce que leur travail est jugé essentiel, le syndicat des agents de correction affirme que seulement 700 d'entre eux seraient autorisés à débrayer. Le nombre précis sera déterminé par la Commission des relations de travail dans la Fonction publique. Le syndicat considère que les salaires de ses membres sont inférieurs de 32 % à ceux qui sont versés aux membres de la GRC. Les recommandations du rapport de conciliation rendu public au cours du week-end combleraient une bonne partie de l'écart. Un agent de niveau un gagne 29 000 $ par an, et un agent au niveau supérieur, 39 000 $. Par comparaison, un agent de la GRC touche 54 000 $ après trois ans. « Déçu » que le rapport ne recommande pas la parité complète, le syndicat s'est néanmoins dit confiant de pouvoir y parvenir dans le cadre de la prochaine ronde de négociations.

Découvrez la sensation des vraies performances de pointe dans votre Integra Édition Spéciale 1999. Elle est équipée d'un puissant moteur DACT de 139 chevaux inspiré de la course, avec injection programmée de carburant, et d'une suspension indépendante à double fourchette aux quatre roues. Combinez ces atouts à des caractéristiques comme le climatiseur, le lecteur CD, le becquet aérodynamique arrière ainsi qu'à des roues en alliage d'allure sportive et vous comprendrez pourquoi l'Integra SE ne reste pas en place très longtemps. Pour plus d'information, consultez votre concessionnaire Acura ou composez le 1 888 9-ACURA-9.

Performances de pointe, peu importe l'heure.



L'Integra Édition Spéciale 1999 à compter de 21 800 $*

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

* P.D.S.F. de la nouvelle Acura Integra SE 1999 (modèle DC434X) ; transport et préparation (850 $), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le prix de vente du concessionnaire peut être inférieur. Pour plus d'information, consultez votre concessionnaire.

Des services déficients pour les autistes du Nord



Jean-François Bégin

« Quand un bébé de trois mois fait des coliques, les parents sont à bout après deux semaines. Nous, ça fait huit ans. »

Même lancée sur le ton de la boutade, la remarque de Denis Duquet décrit éloquemment les difficultés que lui et sa conjointe, Mireille De Palma, vivent depuis la naissance de leur deuxième enfant, Colin, en 1991.

Et encore, s'il ne s'agissait que de coliques, ce couple de Rosemère avalerait sans doute la pilule sans se plaindre. Le mal serait bénin par rapport à celui dont est atteint leur garçon.

Le petit Colin est en effet autiste, en plus de souffrir de déficience intellectuelle. Et si sa jolie frimousse n'en laisse rien deviner, il est à bien des égards encore un bébé : il ne parle pas, est encore aux couches et a beaucoup de difficulté à faire ses nuits.

L'autisme, peut-on lire dans les premières orientations ministérielles sur la question publiées il y a à peine trois ans, se caractérise notamment « par un retard du développement dans les interactions sociales, par un trouble de la communication, une persistance dans la routine et des comportements stéréotypés ». Le développement de la personne sur le plan cognitif et l'apprentissage de la socialisation et du langage sont grandement perturbés.

Résumé froidement en quelques lignes, voilà l'état de ce petit garçon qui, ne soupçonnant pas l'existence du danger, prend la fuite au moindre moment d'inattention de ses parents et qui, par manque de stimulation, « s'amuse » à lécher la brique du foyer de la maison familiale.

Les besoins de leur enfant dépassant largement ceux d'un enfant normal, Denis Duquet et Mireille De Palma ont besoin d'aide extérieure, d'autant qu'ils travaillent tous les deux, lui comme graphiste, elle comme directrice de production chez un éditeur de manuels scolaires.

Ils ont toutefois toutes les misères du monde à obtenir des services de la part du réseau de la santé des Laurentides. « Tout ce qu'on a en soutien à la famille, c'est 33 $ par mois comme allocation de gardiennage pour Colin et 500 $ par an pour du répit », explique Mme De Palma. « J'ai le même montant que si mon enfant était asthmatique ou avait une déficience très légère. »

Des embûches

Dans son plan d'organisation des services pour l'autisme, adopté le 3 février, la régie régionale de la santé des Laurentides relève les nombreuses embûches auxquelles sont confrontés les personnes autistes et leurs proches. Le portrait n'est guère réjouissant : difficulté d'obtenir un diagnostic clair, manque d'expertise régionale en dépistage, délais d'attente pour l'évaluation, insuffisance des services de répit, services inadaptés à la problématique de l'autisme, difficulté de recruter des gardiens formés pour intervenir auprès des enfants autistes, manque d'activités pendant la période estivale, on en passe et des meilleures.

Un exemple : évalué en 1993 par le CLSC Thérèse-de-Blainville, qui gère le programme de soutien à la famille, Colin n'a pas été réexaminé depuis. Pourtant, une réévaluation aurait normalement dû être faite à tous les ans — et aurait permis de constater que les besoins de répit de la famille se sont accrus, affirme Mme De Palma.

Au CLSC, on se défend en rappelant que l'enveloppe budgétaire pour le soutien aux familles est restée la même depuis 1993, alors que la population des Basses-Laurentides, elle, a crû à un rythme fulgurant — 10 % rien qu'entre 1996 et 1999. « On manque d'argent, c'est effrayant, on est bien découragé », dit Andrée Chénier, responsable du programme de soutien à domicile. À cause des ressources financières insuffisantes, on n'évalue plus de nouveaux cas depuis 1997. « Ça ne donne rien d'évaluer les gens, puis de les mettre en attente pendant deux ou trois ans parce qu'on n'a pas de fonds », constate Mme Chénier.

« On se fait toujours dire que le CLSC Thérèse-de-Blainville est l'enfant pauvre des Laurentides et que les Laurentides sont l'enfant pauvre des régions — et il paraît que c'est vrai, répond Mme De Palma. Mais il me semble que c'est aussi une question de gestion des budgets. Eux, ils se ferment les deux yeux et ils envoient la même chose à tout le monde. Et quand on demande plus, ils essaient de nous culpabiliser en nous disant que s'ils font ça, ils vont devoir en enlever à une autre famille. »

Sans vouloir décrocher la lune, le couple estime qu'on pourrait lui donner un plus grand coup de main, notamment par de l'aide à domicile pour le souper, le bain et le coucher de Colin. Ils souhaiteraient aussi que le réseau public augmente les traitements d'ergothérapie et d'orthophonie, qu'ils jugent nettement insuffisants.

Des attentes justifiées

Se pourrait-il que les Duquet-De Palma critiquent un peu à tort et à travers ?



PHOTOS ROBERT NADON, *La Presse*

Les Duquet-De Palma et leur fils, Colin.

Absolument pas, répond sans hésiter Pierre Fillion, responsable régional de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour les Laurentides. « Ce sont des parents articulés et ils n'en demandent pas trop, c'est clair », dit-il. En fait, Colin a de la chance d'avoir une famille qui se bat avec autant d'énergie, croit-il. « Il y a des parents débordés qui se taisent parce qu'ils ont plus de difficulté à faire valoir leurs droits, mais pour qui la situation est infernale. »

Les Duquet-De Palma sont en effet loin d'être la seule famille des Laurentides dont un membre est atteint d'autisme ou de conditions apparentées. En se basant sur les taux de prévalence reconnus de 14 à 15 pour 10 000, la régie estime qu'il y aurait près de 700 personnes présentant des troubles envahissants du développement dans la région. Or, à peine 90 personnes reçoivent des services du réseau public de santé.

À force de ruer dans les brancards, les parents de Colin ont fini par obtenir, en décembre dernier, une rencontre de toutes les personnes responsables de leur dossier : CLSC, centre de réadaptation, régie régionale de la santé, commission scolaire, OPHQ — tous étaient représentés. Trois mois plus tard, ils ont l'impression que rien n'a changé.

Ils n'ont d'ailleurs pas entièrement tort. « Depuis décembre, les choses ont avancé, mais pas à un niveau perceptible pour les parents, juge Fernande Hamelin, agente de soutien à l'intégration à l'OPHQ. Le CLSC, la régie régionale et le centre de réadaptation sont plus sensibles à la problématique de l'autisme, mais il y a aussi la question des budgets, qui ne suivent pas la croissance des besoins. »

Les ressources financières ne sont pas les seules à faire défaut. À la suite de la rencontre de décembre, le centre de réadaptation Le Florès, qui leur accordait déjà quatre jours de répit par mois, en a ajouté deux autres. Mais ce répit n'existe que sur papier, car on n'arrive pas à trouver quelqu'un qui accepterait de prendre Colin en charge pendant que ses parents s'accordent un repos bien mérité. « C'est compliqué de trouver une gardienne prête à s'occuper d'un enfant comme Colin, souligne Mme De Palma. La plupart trouvent ça trop pénible. »

Le problème estival

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La période estivale représente un défi majeur pour les familles d'enfants autistes des Laurentides.

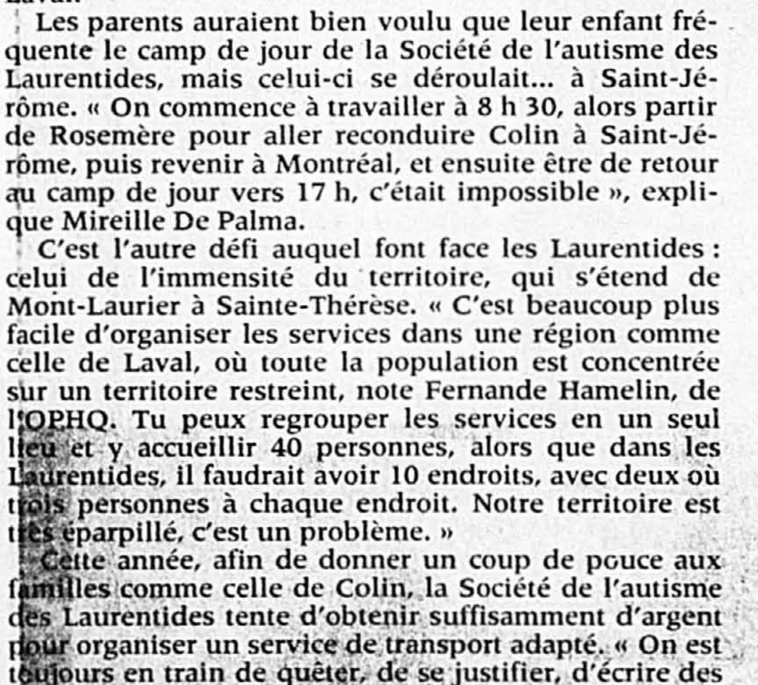
« C'est comme si mon enfant redevenait subitement normal, du 21 juin au 5 septembre, s'indigne Mme De Palma. Ça ne marche pas comme ça. On n'a déjà pas beaucoup pendant l'année, mais en juin on n'a plus rien du tout : plus de transport, plus d'école, plus de suivi. Déjà qu'on paye des spécialistes de notre poche pendant l'année. Pendant l'été, il faut tout rebâtir à zéro. »

Auparavant, les Duquet-De Palma envoyaient leur enfant dans un camp de jour organisé par la Société de l'autisme de Laval. Mais en 1998, la Société a décidé d'exiger le plein tarif aux non-résidants. Du jour au lendemain, la facture a bondi de 50 $ à 320 $ par semaine. Il a fallu l'aide de la Fondation de Rosemère pour que les parents puissent envoyer leur enfant à Laval.

Les parents auraient bien voulu que leur enfant fréquente le camp de jour de la Société de l'autisme des Laurentides, mais celui-ci se déroulait... à Saint-Jérôme. « On commence à travailler à 8 h 30, alors partir de Rosemère pour aller reconduire Colin à Saint-Jérôme, puis revenir à Montréal, et ensuite être de retour au camp de jour vers 17 h, c'était impossible », explique Mireille De Palma.

C'est l'autre défi auquel font face les Laurentides : celui de l'immensité du territoire, qui s'étend de Mont-Laurier à Sainte-Thérèse. « C'est beaucoup plus facile d'organiser les services dans une région comme celle de Laval, où toute la population est concentrée sur un territoire restreint, note Fernande Hamelin, de l'OPHQ. Tu peux regrouper les services en un seul lieu et y accueillir 40 personnes, alors que dans les Laurentides, il faudrait avoir 10 endroits, avec deux où trois personnes à chaque endroit. Notre territoire est très éparpillé, c'est un problème. »

Cette année, afin de donner un coup de pouce aux familles comme celle de Colin, la Société de l'autisme des Laurentides tente d'obtenir suffisamment d'argent pour organiser un service de transport adapté. « On est toujours en train de quêter, de se justifier, d'écrire des lettres, de faire des téléphones, de montrer qui est Colin et pourquoi on a besoin d'aide, lance Mireille De Palma. Ça n'a pas de bon sens, on passe notre vie là-dedans, nos soirées, nos fins de semaine, nos loisirs. »



Colin et sa mère, Mireille de Palma. La difficulté d'élever un enfant autiste dans les Laurentides.

L'AUTO • CLINIQUE

On soigne tous les bobos !

ENTRETIEN DES FREINS EN NEUF

POINTS POUR SEULEMENT 39,95 $*

1 Vérification de l'état des matériaux à friction.
2 Vérification des tambours et disques, avec rapport écrit.
3 Vérification de l'état du maître-cylindre, des cylindres de roue et des étriers.
4 Vérification et lubrification des coulisses d'étrier et réglage des freins à tambour arrière.
5 Vérification du frein de stationnement et réglage, au besoin.
6 Vérification des tuyaux flexibles, des feux d'arrêt et des lampes témoins.
7 Vérification des coussinets de roue, au besoin.
8 Purge et vidange du système de freinage hydraulique.
9 Permutation des pneus.

Note : Pièces et réparations en sus. Un rapport écrit sera remis. Les systèmes ABS peuvent nécessiter des vérifications et des réparations supplémentaires.

FORFAIT D'ENTRETIEN MIDAS OR

- Vidange d'huile, lubrification et filtre.
- Vérification de l'efficacité et du niveau du liquide de refroidissement.
- Appoint des liquides de frein, de transmission et de direction assistée.
- Permutation des pneus.
- Réglage de la pression des pneus.
- Vérification des phares, des feux, des tuyaux et des courroies.
- Vérification de la batterie (dans les ateliers participants).
- Appoint gratuit du liquide de lave-glace pendant un an. *(Ne s'applique pas aux véhicules commerciaux)*

SEULEMENT 34,95 $*

PAYEZ EN 90 JOURS

Avec votre carte de crédit Midas, sur approbation de crédit.
- Financement pratique et fiable.
- Taux d'intérêt concurrentiels.
- Versements mensuels peu élevés.

Voir les détails dans les ateliers participants.

RÉDUCTION DE 15 $ sur réparation du système d'échappement

Sur toute réparation de 100 $ ou plus (avant taxes). L'offre s'applique aux pièces Midas seulement, sur présentation de ce coupon.

CES OFFRES PRENNENT FIN LE 4 AVRIL 1999.
*TAXES EN SUS. S'APPLIQUE À LA PLUPART DES VÉHICULES DANS LES ATELIERS PARTICIPANTS, SUR RENDEZ-VOUS.

MIDAS®

Des gens d'une grande franchise.

• BOUCHERVILLE 641-4600 • CHAMBLY 447-3100 • CHÂTEAUGUAY 691-8181 • DOLLARD-DES-ORMEAUX 683-8322 • ÎLE-PERROT 453-0730 • KIRKLAND 694-6670 • LACHINE 634-7079 • LAFONTAINE 438-8187 • LASALLE 363-7022 • LAVAL (CHOMEDEY) 681-1601 • LAVAL (PONT VIAU) 667-5120 • LAVAL (ST-MARTIN) 668-8101 • LONGUEUIL 670-8160 • MONTRÉAL (CÔTE-DES-NEIGES) 735-2577 • MONTRÉAL (N.D.G.) 481-0404 • MONTRÉAL (ROSEMONT) 526-1627 • REPENTIGNY 581-1370 • ROSEMÈRE 437-4476 • SHERBROOKE 563-3828 • ST-CONSTANT 635-2990 • ST-EUSTACHE 473-1443 • ST-HUBERT 676-0291 • ST-JEAN 348-3861 • ST-LAURENT 956-9000 • ST-LÉONARD 259-4681 • TERREBONNE 471-7550 • VERDUN 765-9589

2735161

Éducation

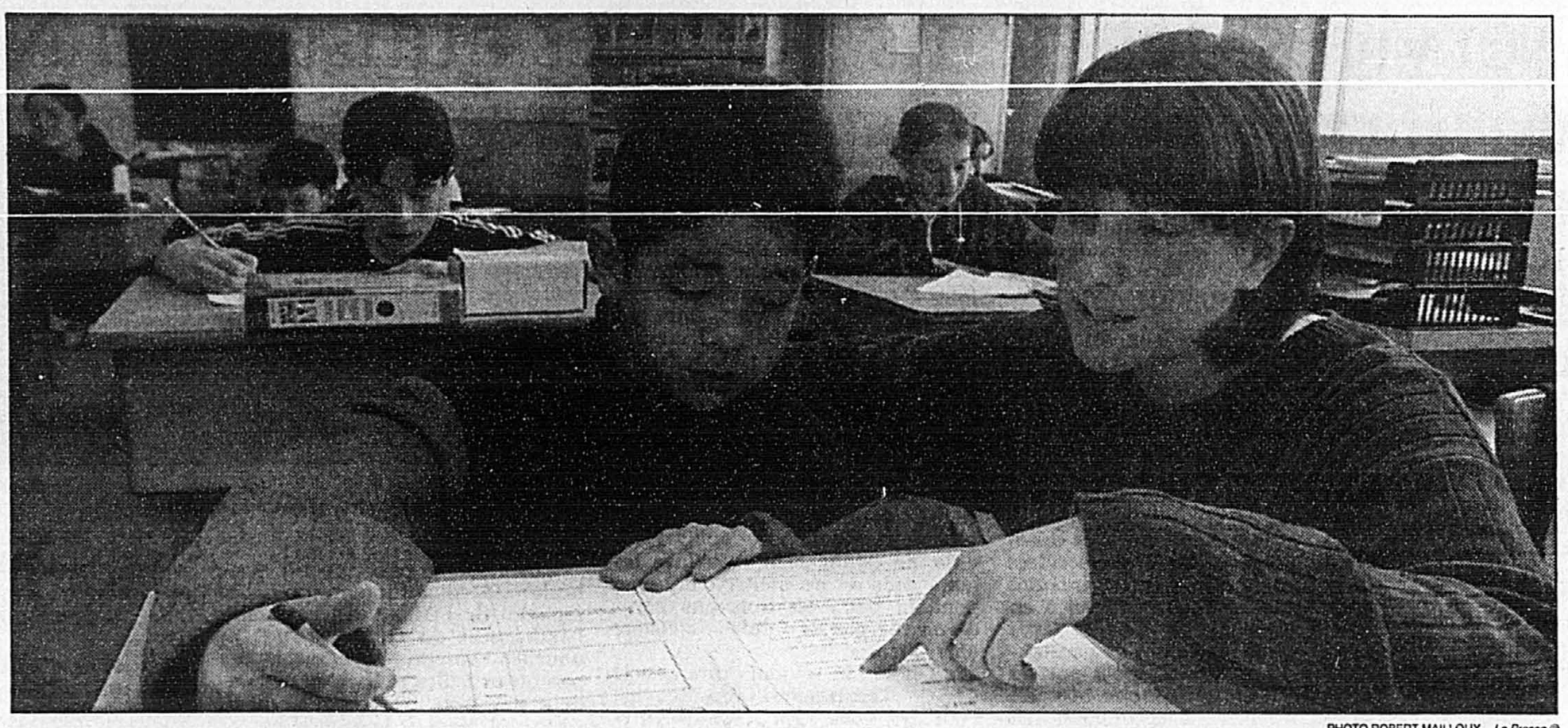


PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse* ©

Tout comme pour la majorité des jeunes enseignants, la première année de travail de Marie-Claude Giguère, qui prête ici main forte à Andrés Martinez, 11 ans, à l'école Hochelaga, a été riche en rebondissements et en émotions fortes.

Le baptême du feu des jeunes enseignants

Quitter la Beauce pour aboutir dans une classe de défavorisés de l'est de Montréal



Marc Thibodeau

« Il y a deux ans, le directeur de l'école Hochelaga m'a appelée le matin de la rentrée scolaire pour me dire qu'il y avait une classe mixte de 5e et 6e années qui était disponible. Je suis venue à Montréal en catastrophe, je me suis présentée à l'entrevue à 15 h et à 17 h, j'étais engagée », se remémore Marie-Claude Giguère.

L'enseignante de 25 ans, qui disposait jusque-là d'une modeste année d'expérience comme suppléante dans un petit village de Beauce, s'est soudainement retrouvée dans l'est de Montréal à la tête d'un imposant groupe d'élèves issus de milieux défavorisés. Un redoutable défi qui lui a causé bien des maux de tête.

« Si j'ai réussi à passer à travers cette épreuve avec succès, je suis capable de passer à travers n'importe quoi », note aujourd'hui avec confiance la jeune femme, qui chapeaute un groupe d'élèves de 6e année après avoir réussi à faire cheminer avec succès « ses » premiers élèves.

Son introduction aux réalités des salles de classe, marquée par une tumultueuse période initiale, est caractéristique du cheminement des jeunes enseignants de province, qui doivent vivre leur baptême du feu dans des circonstances pour le moins difficiles.

Survie

« Durant les premières années, les enseignants sont tout simplement en situation de survie », résume Brigitte Lemieux, membre du Comité des jeunes de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Leur premier défi est de déterminer le contenu quotidien de leurs cours en se basant sur les programmes et objectifs définis par le ministère de l'Éducation.

Souvent, presque tout est à faire. Katia Pilon, enseignante de 25 ans de l'école Saint-Pascal-Baylon, dans le nord de Montréal, en sait quelque chose.

L'année dernière, elle a hérité d'une classe d'élèves de 1ère et 2e années, ce qui l'obligeait à préparer des cours pour deux niveaux distincts. Une tâche d'autant plus difficile que les élèves étaient très performants et pouvaient rapidement assimiler beaucoup de nouveaux concepts.

« Ma journée à l'école commençait à 7 h 30 et se terminait à 18 h. Ensuite, je rentrais chez moi et je restais debout jusqu'à minuit ou 1 h du matin pour préparer le matériel pour les cours du lendemain. Ma vie sociale, c'était l'école et les élèves », relate-t-elle.

Dans un tel contexte, l'aide des enseignants plus expérimentés est précieuse. « Durant ma première année à l'école, j'étais responsable d'une classe de maternelle avec une enseignante qui avait 35 ans d'expérience. Ça s'est bien passé grâce à elle », indique Mme Pilon.

Malheureusement, les enseignants plus âgés ne sont pas toujours disponibles. Dans certains cas, ils ont même tout simplement disparu. Le programme de départs à la retraite du gouvernement a en effet vidé les écoles d'une fraction importante de leur personnel expérimenté.

Dans les écoles où ce n'est pas le cas, un programme de tutorat structuré pourrait faciliter l'initiation. « Mais il faudrait, pour en arriver là, que le gouvernement permette aux enseignants d'expérience d'être libérés de leur tâche quotidienne », note Nicole De Sève, conseillère syndicale à la CEQ.

En l'absence d'un tel programme, l'aide disponible pour les jeunes varie d'un établissement à l'autre en fonction de la volonté de la direction et des enseignants en poste.

Entre les jeunes et les enseignants d'expérience, un écart « culturel » peut freiner la collaboration, par exemple lorsque le ministère de l'Éducation, comme c'est le cas en ce moment, met de l'avant une réforme des programmes.

« Il y a des vieux profs qui accueillent les réformes avec scepticisme. Ils se disent : *Bon, qu'est-ce que celle-là va donner de plus que la précédente ?* Alors que les jeunes n'ont pas cet *a priori* sceptique. Ça peut créer une certaine distance entre les deux groupes », note Mme De Sève.

La discipline

Les jeunes enseignants, quoi qu'il en soit, sont souvent réticents à l'idée de demander trop rapidement de l'aide. « On ne veut pas donner l'impression qu'on est dépassé », résume Klaudia Leclerc, enseignante de 26 ans qui chapeaute un groupe d'enfants dysphasiques à l'école La Vérendrye, dans l'Est de la métropole.

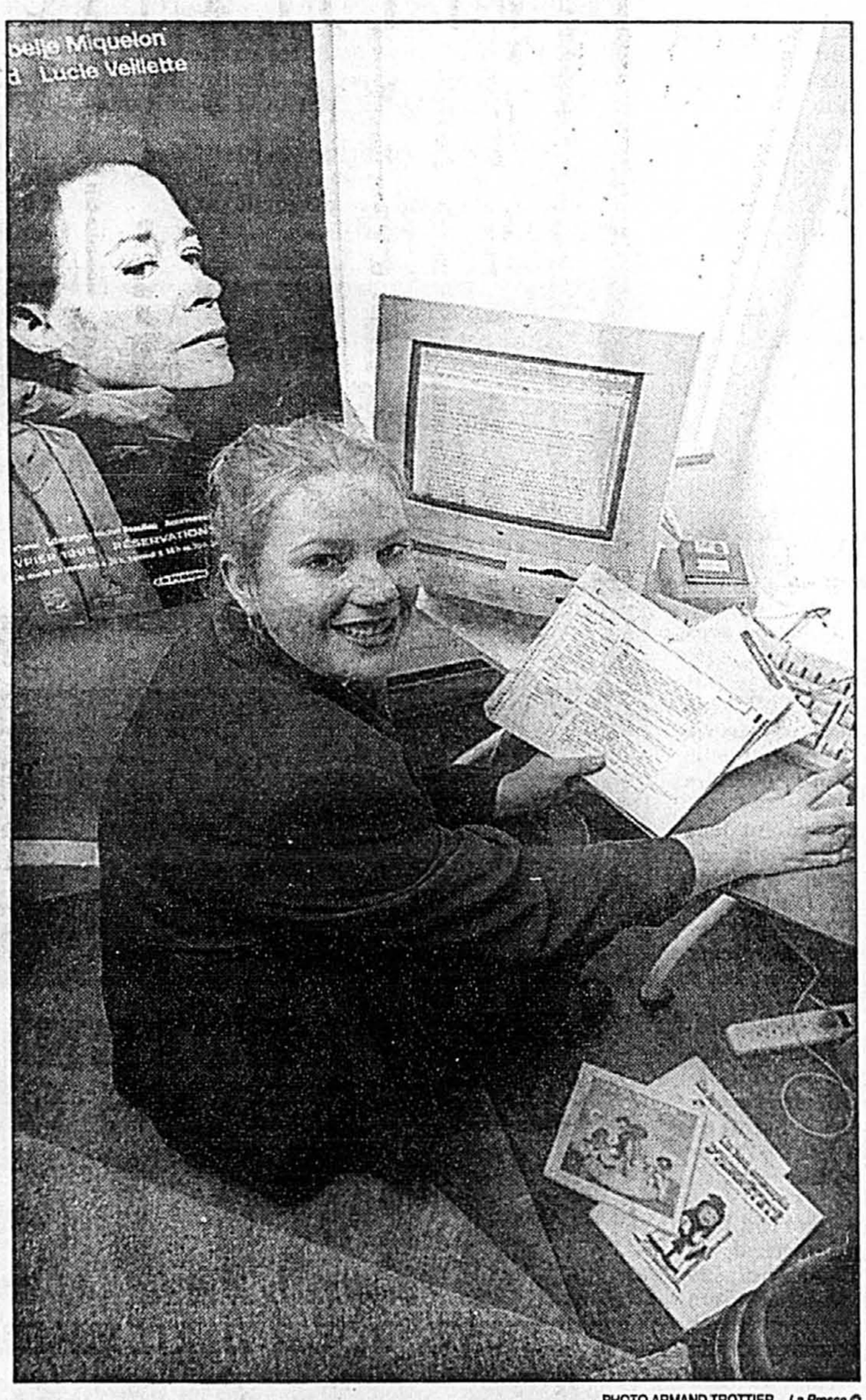


PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse* ©

Pour les jeunes enseignantes comme Klaudia Leclerc, la maison devient en quelque sorte un deuxième bureau en raison des longues heures de travail inhérentes à la prise en charge d'un groupe d'élèves.

La discipline est souvent l'une des plus épineux problèmes auxquels sont confrontés les nouveaux enseignants.

À l'heure des compressions budgétaires, le personnel spécialisé requis pour prendre en charge les enfants les plus perturbateurs est souvent inexistant. Et ceux qui restent sont débordés.

« Ils ne peuvent s'occuper que des cas les plus graves », indique Marie-Claude Giguère, qui dit avoir été confrontée à plusieurs reprises à des élèves victimes de violence familiale et d'inceste.

« On ne fait pas seulement un travail d'enseignant. Il faut aussi être psychologue, travailleur social, parent, etc. La première année, je pleurais souvent chez moi à la fin de la journée en pensant aux problèmes des enfants », dit-elle.

Pour sa part, Katia Pilon a notamment dû faire face à un jeune enfant en difficulté, issu d'une famille violente. « J'en ai reçu, des coups de poing et des coups de pied, relate-t-elle. Il m'a même menacée avec des ciseaux. Je devais parfois l'immobiliser physiquement et demander à une autre élève d'aller chercher la travailleuse sociale. »

Klaudia Leclerc a aussi vécu son lot de cas difficiles. L'enseignante s'y était préparée en faisant un certificat en adaptation scolaire avant de se lancer sur le marché du travail. « On n'a pas le choix, estime-t-elle. Les classes spéciales disparaissent et les cas compliqués demeurent dans les classes régulières. »

Ces enseignantes disent réussir, en dépit des cas problématiques relevés, à établir un climat de travail plus qu'acceptable dans leur salle de classe. La responsabilité qui repose sur leurs épaules n'en demeure pas moins considérable.

« Avant, les enseignants qui arrivaient sur le marché du travail disposaient du matériel et de l'encadrement requis. Ils pouvaient aussi compter sur l'apport de professionnels chevronnés spécialement formés pour s'occuper des élèves en difficulté. Toute leur énergie pouvait aller à l'enseignement. Ce n'est plus le cas aujourd'hui », dit Mme De Sève, de la CEQ.

Mme Lemieux, du Comité des jeunes de la centrale syndicale, ne s'étonnerait pas « qu'on recense bon nombre de cas d'épuisement chez les jeunes enseignants d'ici cinq ans ».

En dépit des difficultés éprouvées, aucune des enseignantes interrogées par *La Presse* n'a envisagé sérieusement depuis son arrivée sur le marché du travail de réorienter sa carrière.

La satisfaction qui découle du contact avec les enfants, et les progrès qu'ils enregistrent, suffisent, semble-t-il, à effacer les expériences les plus difficiles.

« Lorsque je constate que je réussis à les faire avancer, à les stimuler, il n'y a plus rien d'autre qui compte », résume Klaudia Leclerc.

loto-québec résultats

649 — Tirage du 99-03-20

2 12 16 19 36 37

Numéro complémentaire: 18

	GAGNANTS	LOTS
6/6	3	716 901,70 $
5/6+	5	129 042,30 $
5/6	250	2 064,60 $
4/6	14 492	68,20 $
3/6	276 995	10,00 $

Ventes totales: 15 714 134 $
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 99-03-20

7 24 35 41 46 47

Numéro complémentaire: 32

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	13	500,00 $
4/6	895	50,00 $
3/6	17 082	5,00 $

Ventes totales: 546 204 $

Banco — Tirage du 99-03-21

5 7 9 12 14
17 26 30 31 33
36 38 39 45 46
47 48 57 64 68

Quotidienne — Tirage du 99-03-21

3 4
202 6829

Extra — Tirage du 99-03-20

NUMÉRO: 388040

Extra — Tirage du 99-03-21

NUMÉRO 139517

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Demain, des profs de cégep, en classe, se plaindront de leurs griefs contre Québec

CHRISTIANE DESJARDINS

L'ensemble du personnel oeuvrant dans les cégeps s'est mobilisé et a sonné la charge, hier, de ce qui s'annonce comme une rude bataille pour améliorer ses conditions de travail. Les moyens de pression s'intensifieront cette semaine et seront suivis par d'autres encore plus lourds dans un proche avenir. Une grève est même envisagée au « moment opportun ».

« On va refroidir l'ardeur du gouvernement ce printemps, et ça va chauffer cet automne », a prédit Réginald Sorel, porte-parole de la Fédération des enseignants et enseignants des cégeps.

Réunis en conférence de presse, hier, des représentants des enseignants, du personnel professionnel et du personnel de soutien regroupés au sein des sept plus importantes fédérations du réseau collégial ont parlé de leurs revendications. Se disant les grands oubliés du dernier budget, ils exigent des réinvestissements massifs dans le réseau pour accroître le nombre de ressources, le maintien du plancher d'emplois pour les enseignants, et la création d'un tel plancher pour le personnel professionnel et de soutien. Ils en ont aussi contre la précarité de l'emploi et la sous-traitance.

À partir de maintenant, les enseignants vont cesser tout travail qui n'est pas inhérent à l'enseignement, particulièrement ceux non rémunérés issus de la mise en place de la réforme de l'enseignement collégial. Demain, le 23 mars, a été décrété « Journée nationale d'intervention des enseignants dans les classes sur l'avenir du réseau collégial ». Les enseignants informeront et sensibiliseront alors leurs élèves à leurs revendications, et leur expliqueront pourquoi le personnel enseignant rejette les offres du gouvernement pour le renouvellement de leur convention collective. Ce sera aussi la journée de « remise du bulletin de santé du réseau ».

Les professionnels et le personnel de soutien tiendront eux aussi une opération « bulletin de notes » sur chaque établissement collégial, le 23 mars.

« Notre plan d'action vise à nous donner les moyens d'exercer notre profession correctement, explique M. Sorel. De force, nous avons consenti à des réductions de ressources depuis quatre ou cinq ans. Ce ne sont pas les quelques millions saupoudrés par le ministre de l'Éducation la semaine dernière, qui vont sortir le réseau du gouffre dans lequel il est plongé. Il n'y a pas de vrais réinvestissements. »

Le recrutement de spécialistes à l'hôpital de Granby divise les maires de la Haute-Yamaska

MARTHA GAGNON

Une demande d'aide financière de l'hôpital de Granby pour recruter des spécialistes grâce à des mesures incitatives divise les maires de la Haute-Yamaska.

Le directeur de l'hôpital de 260 lits, René Giard, a, en effet, demandé l'appui du milieu pour attirer, d'ici deux ans, sept spécialistes dans les disciplines suivantes : chirurgie, anesthésie, gynécologie-obstétrique et ophtalmologie.

« L'hôpital seul n'a pas les moyens de faire cette campagne de promotion, explique-t-il. La communauté doit se prendre en main si elle veut obtenir de meilleurs services. Cela fait plus de dix ans qu'on essaie en vain de constituer un noyau dur de spécialistes. On a besoin d'un électrochoc pour enfin réveiller un intérêt. »

La campagne de recrutement nécessite la participation financière des municipalités et du milieu des affaires. L'objectif est de recueillir 350 000 $ pour mettre de l'avant des mesures incitatives, comme le paiement de frais de déménagement, qui permettront d'attirer de jeunes médecins.

Certains, comme le maire de Granby, Michel Duchesneau, sont d'accord à ce qu'une partie de l'argent, environ 116 000 $, provienne du Centre local de développement (CLD), alors que d'autres affirment que ce n'est pas le rôle d'un tel organisme.

La question a provoqué un débat entre les huit maires de la MRC. M. Duchesneau a toutefois obtenu un appui suffisant, à la réunion du 11 mars, pour qu'une résolution en faveur du financement soit envoyée au CLD. Il faut dire que le maire de Granby dispose à la MRC de quatre voix selon les règles de représentativité, alors que les autres n'en ont qu'une.

La campagne nécessite la participation financière des municipalités et du milieu des affaires. L'objectif est de recueillir 350 000 $.

M. Duchesneau explique qu'il est « très à l'aise avec cette décision de la MRC » appuyée par quatre autres maires. Selon lui, « si on peut mieux servir la population en favorisant l'embauche de médecins, pourquoi pas. Le développement d'un hôpital a des répercussions sur le développement économique et la venue de spécialistes est un atout ».

Il ajoute qu'il ne « voit rien d'anormal dans le fait que le CLD puisse collaborer à cette campagne de recrutement. La santé fait partie des priorités régionales. »

Les maires de Bromont, Waterloo, Warden et du canton de Shefford sont loin d'être de cet avis. Ils ont voté contre la résolution. « Financé par le gouvernement et les municipalités, le CLD a été créé pour assurer la promotion de la région au niveau industriel, commercial et touristique. Pas pour recruter des médecins. C'est inadmissible et même illégal. Cela risque de créer une compétition malsaine entre les régions pour embaucher des professionnels », affirme Jean-Paul Forand, maire du canton de Shefford.

Le dernier bulletin municipal du canton invite les citoyens à protester contre cet « usage inacceptable des taxes ». M. Forand renchérit que « le fardeau fiscal destiné à des activités provinciales est déjà bien assez lourd sans devoir payer pour les hôpitaux ».

Pauline Quinlan, mairesse de Bromont, croit, elle aussi, que le CLD, dont le budget est de 1,1 million, n'a pas à s'impliquer financièrement dans le secteur de la santé. « On se plaint déjà que les fonds sont insuffisants pour le développement économique, dit-elle. Bromont a un parc industriel à remplir. Je comprends les besoins de l'hôpital de Granby mais le CLD n'est pas l'organisme approprié. »

Mme Quinlan ajoute que son refus est également motivé par le fait que la région a aussi un autre hôpital, le centre Brome-Missisquoi-Perkins à Cowansville, que fréquentent plusieurs citoyens de la MRC. « Cet établissement a réussi à recruter cinq spécialistes sur sept sans l'aide de la communauté, précise-t-elle. C'est donc faisable. » À son avis, il serait tout à fait inéquitable que le CLD aide un hôpital plus qu'un autre.

La mairesse n'est toutefois pas contre l'idée que le milieu appuie l'hôpital de Granby. « Il suffit de trouver la bonne façon, dit-elle. On pourrait créer une fondation. »

Mais l'hôpital a déjà une fondation pour l'achat d'équipements. Le directeur du centre hospitalier précise que « l'aide réclamée n'est pas pour le financement des soins et encore moins le salaire des médecins », comme certains le laissent croire. « Les mesures ne sont pas encore arrêtées mais nous songeons au paiement des frais de déménagement et d'une partie des frais de bureau pour que les spécialistes aient accès aux quatre grandes cliniques privées, indique-t-il. Des choses qui se font dans d'autres régions et qui sont tout à fait légales. »

M. Giard comprend très bien que des maires s'opposent au projet. « Les municipalités ont elles aussi de lourdes obligations à remplir. Mais nous leurs demandons un appui ponctuel. Avec son budget de 37 millions, l'hôpital est le plus gros employeur de la région. »

Un homme d'affaires influent dans la région, concessionnaire automobile, a déjà été approché pour présider la campagne de sollicitation.



PHOTO ROBERT MAILLOUX , *La Presse*©

Michel Duchesneau

Le CLD peut-il étendre son rôle à la santé ?

Selon le directeur du CLD, Guy Champagne, « c'est la première fois que l'organisme aura à se pencher sur une demande d'aide financière relative à la santé et peut-être qu'il sera le premier CLD à le faire ».

Une demande qui, dit-il, « soulève la question de savoir jusqu'où va le développement économique ? »

Est-ce qu'un CLD peut aider à la promotion d'un hôpital comme il le fait pour une industrie ?

Le président, Mario Gariépy, a déjà déclaré publiquement que l'implication de l'organisme dans le secteur de la santé ne lui semblait pas incompatible avec la mission de l'organisme.

Il pense que le rôle du CLD est appelé à être élargi d'ici quelques années au secteur de l'éducation, de l'agriculture, de la culture et de la santé. Le maire Duchesneau accepte d'appuyer la campagne de recrutement de l'hôpital parce qu'il estime que la santé est une priorité mais aussi parce qu'il a confiance en M. Giard, nommé à la direction de l'hôpital en septembre.

« C'est un rassembleur, un homme dynamique qui croit énormément en la solidarité du milieu », souligne-t-il. M. Duchesneau ajoute que le manque de spécialistes donne lieu à des situations inacceptables. « Granby ce n'est pas le Grand-Nord, dit-il. Pourtant, une femme a dû se rendre à Montréal pour accoucher parce qu'il n'y avait pas d'anesthésiste disponible. C'est insensé ! »





La fièvre du printemps

Ne manquez pas ce cahier spécial automobile mercredi dans La Presse

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL

ALLEMAGNE

Turquie-Kurdes

■ L'ambassadeur de Turquie a dû s'expliquer auprès du ministère allemand des Affaires étrangères sur l'arrestation par la police turque de ressortissants allemands et d'Allemands membres d'une délégation d'organisations de défense des Droits de l'Homme. Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Wolfgang Ischinger, a demandé à l'ambassadeur des explications sur les conditions de l'arrestation d'Allemands à l'occasion de la célébration de la fête du Newroz, samedi et dimanche à Istanbul.

d'après AFP

BRÉSIL

Travail forcé

■ Depuis 1995, une équipe armée dépendant du ministère brésilien du Travail, et mise sur pied pour aider des esclaves hommes, femmes et enfants, aurait libéré 777 personnes soumises au travail forcé, mais des centaines d'autres restent toujours obligées de travailler contre leur gré, rapporte l'hebdomadaire *Veja*. Citant des chiffres jamais rendus publics auparavant, le magazine explique que cette équipe de sauvetage opère dans les régions pauvres du centre et du nord du pays, Mato Grosso, Mato Grosso do Sul, Maranhao et Para, où les populations déshéritées sont attirées vers les exploitations agricoles qui offrent de les embaucher.

d'après AP

FINLANDE

Élections

■ Les sociaux-démocrates du premier ministre sortant Paavo Lipponen ont enregistré un fort recul, mais restent le premier parti de Finlande avec 22,9 % des voix et 51 sièges (-12), à l'issue des élections législatives. Selon des résultats complets, l'opposition centriste de l'ancien premier ministre Esko Aho obtient 22,4 % des voix et 48 sièges (+4). Les conservateurs arrivent en troisième position avec 21 % des voix et 46 mandats, un gain de sept sièges par rapport aux dernières élections de 1995.

d'après AFP

COLOMBIE

Guérilleros cernés

■ Environ 600 guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxiste) étaient cernés par les militaires, sans vivres ni médicaments, dans une forêt du nord-ouest du pays, théâtre de violents combats depuis mardi, a annoncé le commandement de l'armée.

d'après AFP

ANGOLA

Prise d'otages

■ Les indépendantistes du Front de libération de l'enclave de Cabinda-Rénové (FLEC-R) menacent de tuer deux Français et deux Portugais capturés le 10 mars, au cas où l'armée angolaise tenterait de les libérer par la force. Dans un communiqué, le FLEC-R confirme la capture des deux Français, Jean Paul Pujol, employé de i'entreprise de travaux publics L.P.F., et Patrick Maurice Harrous, de l'entreprise de travaux publics Byangol.

d'après AFP

RUSSIE

Corruption

■ Le gouvernement russe a détourné des milliards de dollars durant six ans vers une société off-shore à des fins de spéculation sur les marchés russes et une partie des profits aurait pu servir au financement de la campagne électorale de Boris Eltsine en 1996, affirme l'hebdomadaire *Newsweek*. Selon *Newsweek*, qui s'appuie sur des documents de la Banque centrale russe, cette dernière aurait ainsi investi en trois transactions séparées au début de 1996 143 millions de dollars sur le marché obligataire russe, à travers une société-écran, la Financial Management Co. (FIMACO), basée dans l'île de Jersey et gérée via la société Eurobank.

d'après AFP

Une région prise en otage par les Serbes au Kosovo

La cible : les 20 000 habitants de la ville de Srbica

AFP et AP
GENÈVE

La situation humanitaire s'est détériorée de manière dramatique au cours du week-end suite aux combats autour de Srbica, dans le centre du Kosovo, a affirmé hier à Genève le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Une mission du HCR qui a pu se rendre hier après-midi à Srbica a constaté que les deux tiers de sa population, estimée à quelque 20 000 habitants, ont été contraints de fuir la ville suite aux combats, a indiqué Judith Kumin, une porte-parole du HCR interrogée par l'AFP.

Bien que les routes aient été bloquées et interdites aux journalistes et aux humanitaires, l'équipe a pu pénétrer dans la ville par un chemin secondaire, a expliqué la porte-parole.

L'équipe du HCR y a été le témoin d'une situation dramatique : la majorité des civils avaient fui leurs maisons incendiées. L'entrepôt de l'organisation humanitaire Mère Teresa avait été pillé. Des femmes se cachant dans la ville ont raconté que la police était venue à l'aube, et avait emmené par la force leurs hommes.

Au retour, l'équipe du HCR a croisé plusieurs centaines de personnes, surtout des femmes, des enfants et des vieillards en fuite vers Kosovska Mitrovica (nord du Kosovo).

Le scénario est le même à Barilevo et Progovac, deux villages proches de Pristina, le chef-lieu de la province, selon la porte-parole du HCR. Les villages ont été attaqués à l'aube et la population a fui dans les bois. Des soldats masqués sont entrés dans les maisons et y ont mis le feu. Des chars se sont par ailleurs déployés dans le voisinage.

En outre, quelque 200 personnes ont fui au cours du week-end en Macédoine. Il paraît cependant toujours plus difficile de fuir, le HCR ayant vu des soldats yougoslaves poser des mines le long de la frontière.

Le HCR a pu acheminer encore trois convois, mais ses déplacements sont limités par les combats. Il a par ailleurs réduit de moitié son équipe, d'une trentaine d'expatriés à 15 hier, suite à l'ordre donné samedi par l'ONU de retirer le personnel non essentiel.

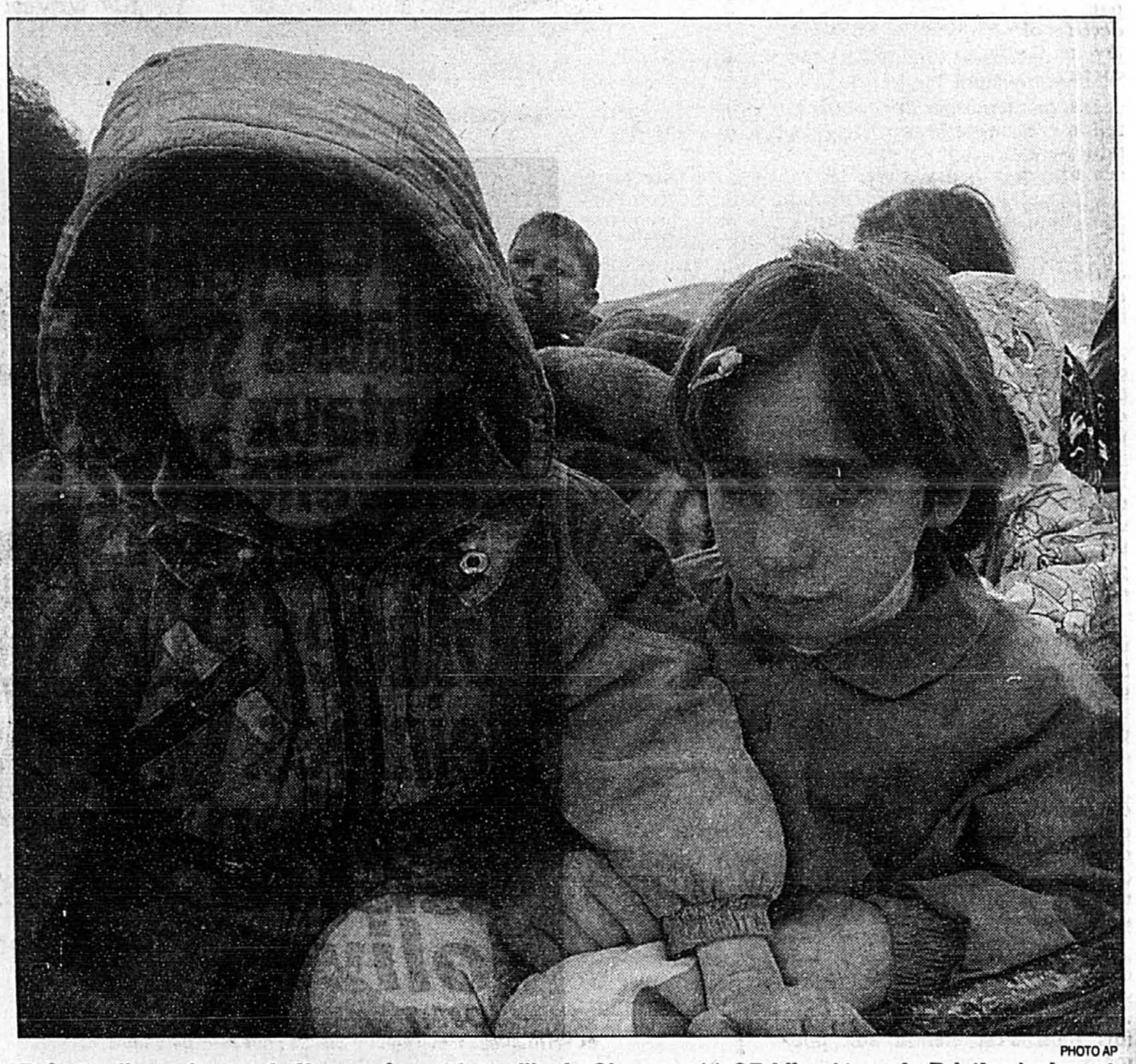


PHOTO AP

Enfants albanophones du Kosovo fuyant leur ville de Glogovac (à 35 kilomètres de Pristina), devant l'armée yougoslave qui a profité du départ en catastrophe des observateurs internationaux pour intervenir. L'OTAN demeure aux aguets.

Samedi, le HCR avait estimé à quelque 20 000 le nombre de déplacés en raison de la nouvelle offensive serbe dans la Drenica, le fief de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Les combats d'hier ont fait pour leur part plusieurs milliers d'autres déplacés.

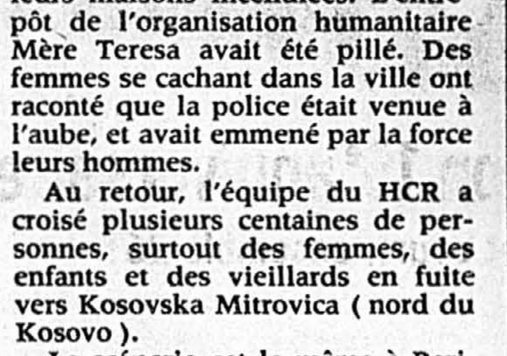
La porte-parole du HCR a enfin regretté le départ des 1400 membres de la Mission de vérification (KVM) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), car « cette présence était un facteur de confiance et de sécurité pour les civils ».

Les forces de Belgrade ont centré leur offensive sur une zone située entre Podujevo (nord) et la région de Drenica (centre), où sont fortement implantés les indépendantistes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). De fait, la route reliant Pristina à Belgrade a été fermée pour cause de combats.

Par le biais de l'agence officielle Tanjug, l'armée yougoslave a justifié cette manifestation de force par les « provocations massives » de l'UCK, visant selon elle à « élargir le conflit ». Selon l'organe gouvernemental, « cette action a pour but de créer une impression de catastrophe humanitaire et de susciter une intervention de l'OTAN en Serbie ».

Les Albanais du Kosovo accusent les forces yougoslaves de prendre des civils pour cibles et de se livrer à des pillages.

À son retour de Paris, où il a signé pour la partie kosovare le projet d'accord du Groupe de contact, le modéré Ibrahim Rugova a lancé un appel pressant à la communauté internationale pour qu'elle prenne les décisions qui s'imposent « afin d'empêcher une nouvelle détérioration de la situation ».



Aslan Maskhadov, président de Tchétchénie

Attentat contre le leader tchétchène

Associated Press
GROZNY

Le président tchétchène Aslan Maskhadov a réchappé hier après-midi à un attentat à l'explosif perpétré alors qu'il regagnait sa résidence dans le centre de Grozny. Une personne a été tuée et huit autres blessées dans l'explosion, selon le porte-parole de M. Maskhadov, Mayerbek Vachgayev, cité par l'agence de presse russe Interfax.

La bombe utilisée était une mine terrestre dissimulée dans une bouche d'égout. Elle a explosé sur la place Pobeda, à 200 mètres de la résidence de M. Maskhadov, au passage du cortège présidentiel. Le président n'a eu la vie sauve que grâce au blindage de sa voiture, a expliqué son conseiller Movlen Salamov à l'agence russe ITAR-Tass.

La violente déflagration a creusé un cratère de trois mètres de profondeur et de cinq mètres de diamètre, brisant les vitres des alentours. Des coups de feu ont éclaté après l'attentat, mais le calme est rapidement revenu. Des milliers d'habitants ont convergé sur les lieux de l'explosion en fin de journée.

Le sort de Pinochet demeure suspendu au verdict des Lords

JULIETTE BAILLOT
Agence France-Presse, LONDRES

Le général chilien Augusto Pinochet saura mercredi s'il peut ou non bénéficier d'une immunité qui lui permettrait d'échapper à la justice espagnole, quand sept magistrats de la chambre des Lords prononceront leur verdict sous le décor solennel du palais de Westminster.

Cinq mois après son arrestation surprise à Londres à la suite d'une demande d'extradition de l'Espagne, l'ancien dictateur est toujours reclus dans sa luxueuse résidence du Surrey, sous haute garde policière.

« Je me battrai pour mon honneur et mon pays », aurait-il confié à des proches cités par le *Sunday Telegraph*. « J'ai déjà été condamné, mais je suis complètement innocent », aurait ajouté le vieil homme de 83 ans.

C'est la deuxième fois que les Lords — représentants suprêmes de la justice britannique — se prononceront sur son cas, mercredi, après l'annulation, le 17 décembre pour vice de forme, d'un jugement qui avait refusé l'immunité au général.

Le nouveau panel de sept juges lords a pris six semaines pour délibérer et tout pronostic sur sa décision semblait hasardeuse à quelques jours de là.

Le journal britannique *The Observer* croyait toutefois savoir hier, sur la base de confidences « d'avocats proches du dossier », que les lords refuseraient une nouvelle fois l'immunité au général Pinochet, ouvrant la voie à son extradition vers l'Espagne.

Mais les juges pourraient ajouter une précision d'importance, affirme le journal : Augusto Pinochet ne saurait être traduit en justice pour des crimes perpétrés au Chili avant septembre 1988, date à laquelle la torture est devenue un crime « extraterritorial » aux yeux de la loi britannique.



Augusto Pinochet

Avant 1988, personne ne pouvait être jugé pour torture par un tribunal britannique si les actes reprochés n'avaient pas eu lieu en Grande-Bretagne, rappelle le journal. Et personne ne pouvait être extradé sur la base d'une accusation de torture, sauf à destination du pays où elle avait eu lieu.

Une telle précision des Lords « amoindrirait sérieusement les charges », commente un avocat cité. « L'Espagne ne peut juger le général Pinochet que sur les charges pour lesquelles il a été extradé. »

Mercredi, le président chilien Eduardo Frei avait une nouvelle fois dénié à tout autre pays que le sien « le droit de juger Augusto Pinochet ». « Les actes perpétrés au Chili devraient être jugés au Chili », avait-il rappelé.

Une vision largement contestée par les opposants au général, qui se sont rassemblés samedi en petit groupe non loin de la résidence forcée du général.

En attendant l'annonce fatidique, ils veulent maintenir la pression et planteront mardi dans la pelouse de Westminter des petites croix en bois symbolisant les quelque 3000 morts et disparus du régime d'Augusto Pinochet (1973-1990).

Les partisans du général chilien reprendront sans doute eux aussi leur piquet devant le Parlement britannique.

À Santiago, plusieurs centaines des partisans et adversaires de Pinochet ont manifesté séparément samedi, tandis que le fils cadet du général admettait dans une interview qu'il y avait eu des « abus » sous le régime de son père.

« Des gens ont profité de la situation », a-t-il dit. Et « s'il y a eu quelqu'un qui a torturé, qui a assassiné, et qui l'a fait en violant la loi et les droits de l'Homme, logiquement il doit être puni », a déclaré Antonio Pinochet Hiriart.

Le sort de Tyrell serait maintenant entre les mains de Dieu

Presse Canadienne
SASKATOON

Le cancer dont souffre Tyrell Dueck, ce garçon de 13 ans qui refusait de poursuivre ses traitements médicaux, s'est étendu à ses poumons, ce qui réduit considérablement ses chances de guérison.

« Le combat que menait Tyrell devant les tribunaux est terminé. Si jamais cette affaire a été dans les mains des mortels, elle est maintenant entre les mains de Dieu », a déclaré hier l'avocat de la famille, Owen Griffiths, au cours d'une conférence de presse.

Les médecins ont annoncé à Tyrell qu'ils ne pouvaient plus rien faire pour lui, et il a passé la fin de semaine chez lui avec sa famille.

Le garçon de Martensville, près de Saskatoon, avait découvert une bosse sur sa jambe le 1er octobre, après avoir glissé en prenant sa douche. Les médecins ont diagnostiqué un cancer des os.

Lui-même et sa famille se sont opposés aux traitements de chimiothérapie prévus dans son cas, ainsi qu'à l'amputation partielle de sa jambe. Les membres de la famille sont chrétiens fondamentalistes, et ils préféraient avoir recours à des traitements alternatifs et prier pour sa guérison. Ils souhaitaient notamment que Tyrell suive au Mexique un traitement à base d'herbes et de fortes doses de vitamines.

Le ministère des Services sociaux de la Saskatchewan a fait appel aux tribunaux à deux reprises et la semaine dernière, un juge a ordonné au garçon de reprendre les traitements. Sa famille prévoyait cependant interjeter appel.

À la suite du jugement, Tyrell a été hospitalisé à la clinique du cancer de Saskatoon afin d'y subir une série de tests pour le préparer à la chimiothérapie. Les résultats de ces tests ont démontré que le cancer s'était répandu.

Le médecin du garçon a précisé que seulement 10 % des patients survivent à cette forme de cancer, un type rare d'ostéosarcome, une fois qu'il s'est étendu aux poumons.

Tyrell avait subi deux traitements presque complets de chimiothérapie jusqu'au 1er mars, lorsqu'il a refusé d'en subir un nouveau. Il ne s'est pas rendu aux rendez-vous prévus les 8, 9 et 16 mars pour vérifier si le cancer s'était répandu.

Le docteur Christopher Mpofu, l'oncologue qui traitait Tyrell, avait témoigné la semaine dernière devant le tribunal que le cancer risquait de s'étendre si le traitement était suspendu.

Lorsqu'on a demandé à Me Griffiths si la famille songeait toujours à une thérapie alternative, il a répondu que les Dueck avaient reçu des centaines de suggestions provenant d'un peu partout en Amérique du Nord. « À partir de maintenant, les décisions de la famille se prennent sur une base quotidienne, et elles pourraient changer n'importe quand. Pour le moment, elle espère que Dieu guérira Tyrell. »

Les Services sociaux se présenteront en cour cette semaine pour faire révoquer tous les ordres du tribunal concernant les traitements que devait subir le garçon.

15 ANS DE SUCCÈS

Il y a 15 ans, Chrysler réinventait l'automobile familiale avec l'Autobeaucoup. Depuis ce temps, année après année, la mini-fourgonnette Chrysler est demeurée la plus vendue au pays. Aujourd'hui, votre concessionnaire Chrysler vous offre la mini-fourgonnette Édition 15e anniversaire.



Mini-fourgonnette Chrysler Édition 15e anniversaire, série Platine,
modèle à empattement court, ensemble 26T

Insignes spéciaux 15e anniversaire, série Platine • Couleur extérieure exclusive platine éclatant • Glaces à écran solaire • Moteur V6 de 3,0 litres • Transmission automatique à quatre rapports • Climatiseur • Deux portes coulissantes • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques • Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy Out^MC • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM stéréo • Essuie-glace de lunette arrière • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Poutres de protection dans les portes • Plein d'essence†

AUCUN COMPTANT

377 $* PAR MOIS

COMPTANT	MENSUALITÉ
0 $	377 $*
1 390 $**	337 $*
3 565 $**	273 $*

Aucun dépôt de sécurité. Location, terme de 36 mois. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

OU 21 799 $‡

Taxe sur le climatiseur incluse.

Vous pouvez également vous procurer le modèle à empattement long de la mini-fourgonnette Chrysler Édition 15e anniversaire.

2736079

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

CHRYSLER Dodge Camions Dodge — CHRYSLER Plymouth Jeep

Tarifs dévoilés établis d'après la description du véhicule ci-dessus avec ensemble 26T + GKD + AAA + AAF + couleur extérieure platine. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable du kilométrage excédentaire après 61 200 km, au taux de 12 ¢ le km. Rachat non requis. ** Comptant initial ou échange équivalent. ‡ Transport (855 $) immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète la prime d'encouragement du fabricant consentie au concessionnaire. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre jusqu'à épuisement des stocks. † Plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle neuf 1999.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.

CHRYSLER

Soyez à votre affaire!

LISEZ LE CAHIER Économie DU LUNDI AU SAMEDI La Presse

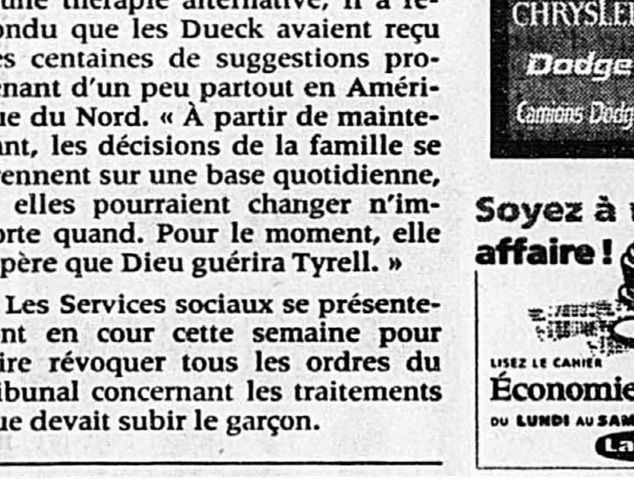
Plein la vue!

DANS LE CAHIER Cinéma TOUS LES SAMEDIS DANS La Presse

SERVICES À DOMICILE

Une semaine seulement!

20 $ DE RABAIS
NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION



119 $ maison au complet*
Notre prix ord : 139 $

Inclus : conduit principal, nombre illimité de bouches.

Avantages :
- Le nettoyage de conduits contribue à soulager les symptômes d'allergie, l'asthme et les problèmes respiratoires en éliminant les irritants en suspension dans l'air, comme la saleté, la poussière, les fragments de poil ou de plumes et le pollen.

Méthode :
- Nos appareils industriels brevetés aspirent la poussière des conduits et des bouches d'aération et les nettoient à fond.
- Nous utilisons de puissants filtres HEPA qui emprisonnent des particules aussi minuscules que le 1/300 d'un cheveu humain et filtrent à 99,97 % la poussière et la saleté.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI, DE 8 H À 18 H
(514) 339-5420
1 800 441-0224

*Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpentin de climatiseur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement. Les offres expirent le 27 mars 1999.

DOUBLEZ vos milles de récompense AIR MILES ^MD en payant avec votre CARTE LA BAIE.

© Copyright 1999 Compagnie de la Baie d'Hudson

2737464

SERVICES À DOMICILE

Une semaine seulement!

ÉPARGNEZ DE 20 % à 35 %

OFFRE DE NETTOYAGE DE MEUBLES ET DE MOQUETTES!

L'avantage des services à domicile La Baie


Copyright 1999 Compagnie de la Baie d'Hudson

29 $ 2 PIÈCES ET UN VESTIBULE
Notre prix ord. : 46 $

59 $ 5 PIÈCES ET UN VESTIBULE
Notre prix ord. : 85 $

DOUBLEZ vos milles de récompense AIR MILES ^MD en payant avec votre CARTE LA BAIE.

20 % de rabais Canapé et fauteuil
Nettoyage : 59 $
Notre prix ord. : 74 $

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI ENTRE 8 H ET 18 H
(514) 339-5420
1 800 441-0224

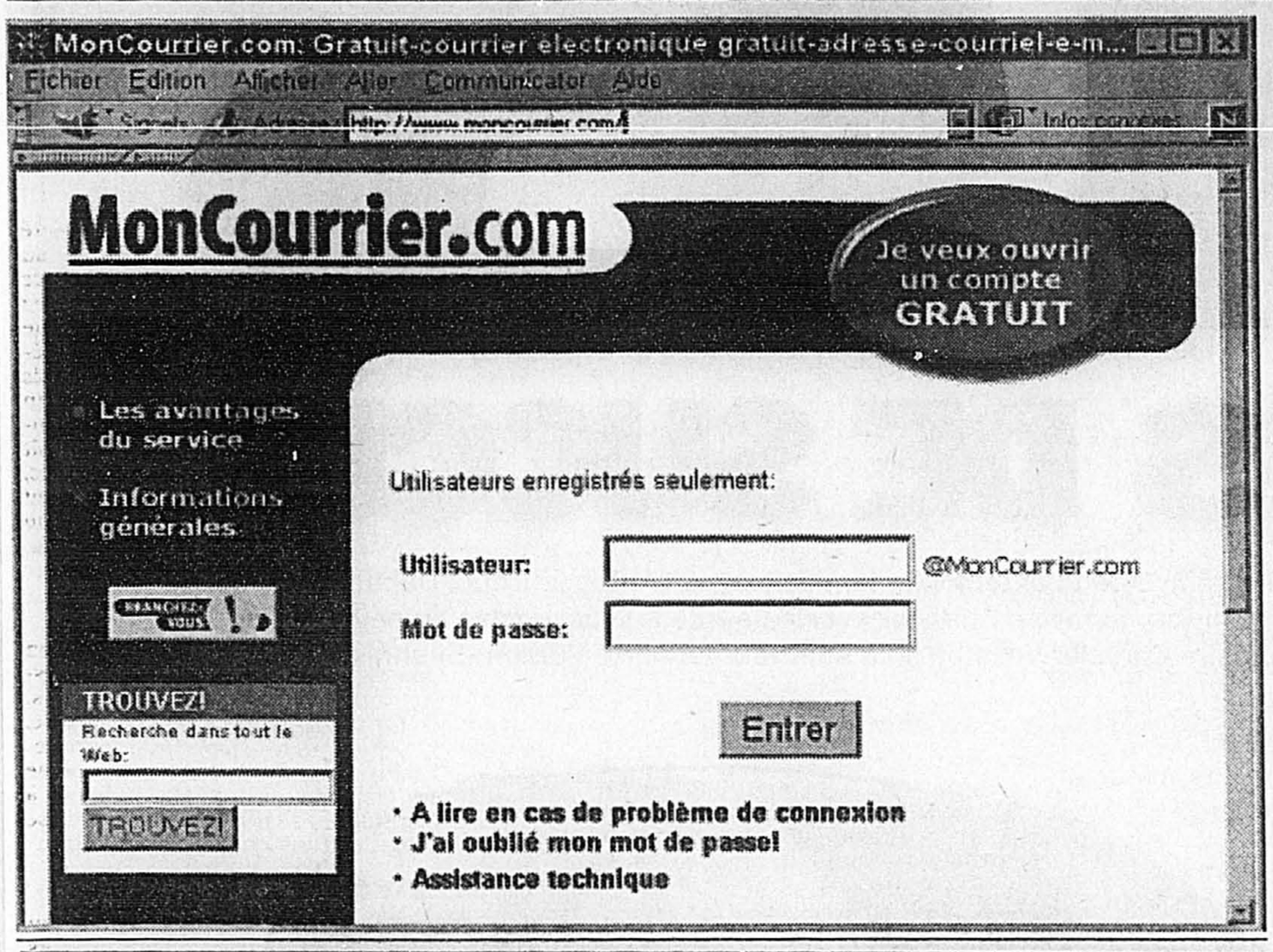
Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. Frais additionnels pour moquettes en laine. Prix fixé séparément pour escaliers. Frais additionnels pour les tissus spéciaux, les coussins de dossier non attenants et le mobilier modulaire. Les offres expirent le 27 mars 1999.

2737461

Le monde Internet

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca



Les services de courriel gratuits



Danny J. Sohier

collaboration spéciale

La gratuité dans Internet n'est pas morte. Plusieurs sociétés permettent aux internautes d'obtenir sans bourse délier des comptes de courrier électroniques. Normalement, ce service est compris dans votre abonnement mensuel de branchement Internet. Cependant, si vous êtes de ceux qui accédez au réseau uniquement à partir de votre bureau, d'une bibliothèque ou d'un café Internet, une adresse de courriel bien à vous peut vous échapper. Les lignes qui suivent vous permettront de solutionner ce problème et pour ceux qui bénéficient déjà de ce service, d'accroître leur présence dans Internet.

Que ce soit pour renforcer votre anonymat, pour doter les membres de votre famille d'une adresse de courriel ou pour toute autre raison, vous pouvez avoir besoin de plusieurs boîtes de courrier électronique supplémentaires afin d'obtenir une identité Internet qui vous est propre ou qui ne sera pas associée à votre lieu de travail ou à votre fournisseur Internet. Un des avantages de ces services est que l'adresse de courriel générée vous suivra partout, et ce, même si vous changez d'emploi, de pays ou de fournisseur Internet.

Les sociétés suivantes offrent la possibilité de créer des adresses et des boîtes de courrier électronique gratuitement. Il n'y a aucun frais pour recevoir ni pour envoyer des messages, et il n'y a pas de limite quant au nombre de messages enregistrés dans votre boîte. Ces sociétés survivent en vendant des encarts publicitaires sur leurs sites Web respectifs et en vendant des statistiques concernant leurs utilisateurs. Ces renseignements sont anonymes afin d'assurer la confidentialité de votre identité. Pour créer une nouvelle boîte, on vous demande quelques renseignements d'ordre général comme votre sexe, votre code postal et quelques-uns de vos champs d'intérêts principaux. À titre d'exemple, le service *moncourrier.com* vous permettra de créer des adresses du type *moi-meme@moncourrier.com*. Fuyez si on vous demande des renseignements personnels tels un numéro d'assurance sociale, de téléphone ou de carte de crédit.

Une fois le nouveau compte ouvert, la lecture et l'envoi de vos courriels se font à partir de l'interface Web du service vous permettant ainsi de le consulter de n'importe quel ordinateur branché à Internet. Certains services vous permettent d'accéder à votre boîte de courriel par le truchement d'un logiciel de courrier électronique exploitant le protocole POP (Post Office Protocol).

Voici quelques-uns des services les plus populaires parmi la centaine disponible dans Internet. Vous n'avez qu'à inscrire les termes « courrier gratuit » ou « *free email* » dans votre répertoire Internet préféré pour en obtenir d'autres...

Répertoire du courriel gratuit — *www.emailaddresses.com*

Mon Courrier
— www.moncourrier.com

FranceMel
— www.france-mail.com

Hotmail
— www.hotmail.com

Dotmail
— www.mail.dotcom.fr

RocketMail
— www.rocketmail.com

CaraMail
— www.caramail.com

Mail.com
— www.mail.com

Le courriel griffé

Et il y a maintenant le courriel griffé pour dénoter votre amour des sports, d'un groupe musical et de tout ce qui est célèbre dans Internet. Ces sociétés vous offrent une boîte de courriel gratuite simplement pour la publicité que vous leur ferez en envoyant des messages. Que diriez-vous d'avoir une adresse associée à un de ces domaines : **@yahoo.fr, @depechemode.com** ou **@BetterGolf.net** ? Certains services vous offrent même l'embarras du choix pour le nom de domaine. Prenez le site CNN/Sports Illustrated (**email.cnnsi.com**) qui vous offre des adresses de courriel dans les domaines **@fan.com, @footballmail.com, @baseballmail.com, @basketballmail.com, @hockeymail.com,** et **@tennismail.com.** Et que dire de l'univers Star Trek avec les domaines **@StarTrek.com, @USSEnterprise.com** et **@Klingons.com.**

Star Trek
— www.startrekmail.com

Rolling Stones
— stones.com

Yahoo
— courrier.yahoo.fr

BetterGolf
— mail.bettergolf.net

Canada
— www.canada.com

CNN
email.cnn.com

Depeche Mode
— www.depechemodemail.com

Garbage
— www.garbagemail.com

Une liste de distribution diffusée par le courrier électronique regroupe des internautes qui parlent périodiquement d'une thématique. Bonne nouvelle ! Des sites Web permettent aux internautes de gérer gratuitement des listes de diffusion par le courrier électronique. OneList — www.onelist.com

Egroup — www.egroups.com

Passer ses journées en fauteuil roulant à Montréal

DOSSIER SPÉCIAL



Aux bulletins ce soir 18 h et 22 h

TVA
Le réseau d'ici

2731902

RENCONTRES
Album des célibataires du Québec
www.lovealbum.com
Inscription gratuite
ou demande écrite à :
5678, av. du Parc, B.P. 48109
Montréal H2V 4S8
2730353

MÉDIOM
FOURNISSEUR DE SERVICES INTERNET
Nouveau
99¢ l'heure
Internet
www.mediom.qc.ca
514 940-0937
2730563

ENFIN ! L'ACCÈS INTERNET HAUTE VITESSE PAR CÂBLE À PRIX RÉDUIT !

100 fois plus vite*,
100 fois plus l'fun !
Plus besoin du téléphone !

SEULEMENT 29,95$ PAR MOIS Accès illimité**
Pour les clients du câble TV de Vidéotron



OFFRE EXCLUSIVE AUX CLIENTS DU CÂBLE TV DE VIDÉOTRON Rabais de 200$ à l'achat du modem câble** ou 9,95$ par mois en location.

Tarifs réguliers : accès illimité : 39,95$/mois • location du modem câble : 19,95$/mois • achat du modem câble : 399$

ABONNEMENT (514) 281-6661 ou 1 888 281-6661
INFORMATION http://internet.videotron.ca/promo.html

Le Supérclub Vidéotron · Dumoulin · COMPUCENTRE · BUREAU EN GROS · FUTURE SHOP · MAIL BOXES ETC

Vidéotron
L'incomparable puissance du câble, à votre service.

† Disponible là où la technologie le permet. †† Vidéotron se réserve le droit de facturer toute utilisation supérieure à 6 Go par mois (dont un maximum de 1 Go en amont).
* 100 fois plus rapide que par modem téléphonique 56 kbps. ** Avec un an d'abonnement. Modem de marque Motorola. Trousse de départ ou frais d'installation en sus si location du modem. Taxes en sus sur les prix indiqués.

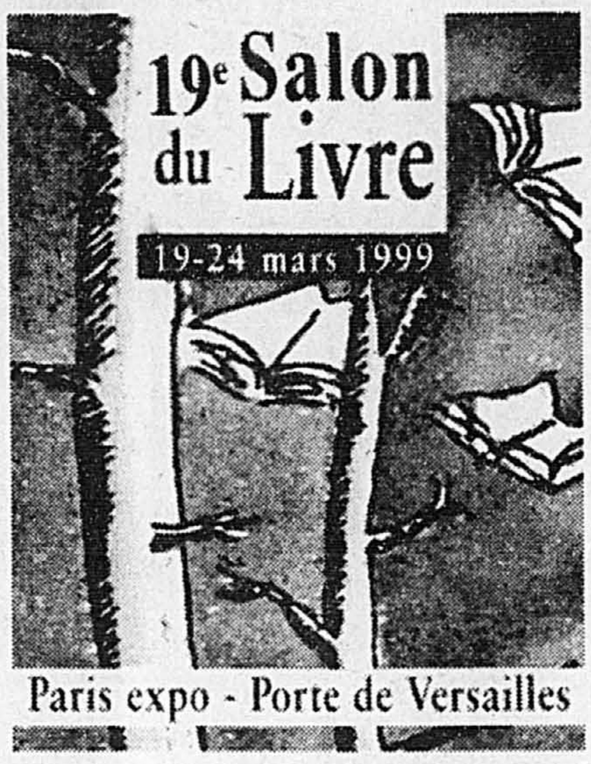
2730962

Arts et spectacles

Le livre dématérialisé

MARIO ROY
PARIS

L'objet ressemble à un livre parfaitement normal : *Regards sur la littérature québécoise* , 138 pages, regroupe en une sorte de mise en bouche des extraits de différents ouvrages d'auteurs québécois, de Lise Bissonnette (*Quittes et Doubles*) à Marie Gray (*Plaisirs de femmes*).



Pourtant, si on retrouve des auteurs à une extrémité de la chaîne, et des lecteurs (du moins l'espère-t-on !) à l'autre, tout le processus intermédiaire, imprimerie, distribution, vente au détail, a été littéralement court-circuité. Ces *Regards* ont en effet été produits par voie numérique à l'aide d'un super-photocopieur Xerox Docutech 6180. Celui-ci, augmenté des périphériques idoines et nourri d'octets, jette dans son bac de sortie, à la quantité que l'on voudra de un à un million d'exemplaires, à raison de 180 impressions à la minute, des livres de format standard, brochés, collés, sous couverture cartonnée.

Des livres, quoi !


Stanley Péan

L'éditeur (puisque ce maillon existe encore) de ces *Regards* est Jean-Pierre Arbon, qui a fondé il y a moins d'un an la maison **00 h 00.com**, dont la mission est de rendre disponible sur Internet l'intégralité d'ouvres récentes offertes en première édition ou en réédition. Ces « livres » se chargent en format PDF et peuvent donc être lus sur écran sous une forme graphique rappelant le livre traditionnel ; ou imprimés, évidemment, au choix de chacun. On peut aussi acheter en ligne le volume traditionnel.

Les Éditions 00 h 00.com sont donc occupées à se monter un catalogue à la vitesse Grand V et ont enrôlé un certain nombre de Québécois dans leur écurie. Stanley Péan est de ceux-là, avec son titre *Zombi Blues* , mis en ligne il y a deux semaines, simultanément sorti en poche en France dans la collection J'ai lu. Il dit : « C'est l'embryon du livre à la carte : dans quelques années, il sera sans doute tout à fait courant de télécharger des livres. »

Comme on a commencé aujourd'hui à télécharger de la musique, avec l'arrivée du logiciel MP3, qui fait progresser ce mode de distribution immatériel à une vitesse fulgurante : en un peu plus de six mois, on a vu apparaître 100 000 titres sur le Net !

« Il y a effectivement un lien entre le MP3 et ce que nous faisons pour le livre », note à ce sujet Jean-Pierre Arbon, qui ajoute : « L'information, au sens numérique du terme, le support du savoir et de la culture se dématérialise inéluctablement. Pour le consommateur, pour qui c'est le temps qui coûte le plus cher, la possibilité de recevoir instantanément l'information qu'il désire, musique ou livre, deviendra de plus en plus précieuse. »

Déjà 200 000 titres en ligne

Arbon n'est pas seul à soupçonner que la chaîne du livre va inévitablement se dématérialiser.

Henri Le More, qui fut directeur de la gestion éditoriale de Flammarion, a quitté ce poste pour fonder la maison **Librissimo.com** qui, elle, se spécialise dans les ouvrages de fonds libres de droits, qui ne sont réclamés qu'en petites quantités et dont la production par imprimerie traditionnelle est donc prohibitive. Le More a mis en ligne 200 000 titres datant du début de la Renaissance jusqu'à 1900, et affirme qu'il en aura un million avant la fin de l'année !

Tous ceux-là voient venir le jour où le livre appelé sur un clavier d'ordinateur débarquera instantanément, par Internet, dans le cerveau d'un Duplitech, ou son équivalent, installé n'importe où dans le monde, dans un Darty, par exemple (équivalent québécois : Provisoir...).

En ce moment, des obstacles économiques se dressent encore. Mais ils ne seront peut-être pas éternels.

Trois quarts de million

Car, même si le livre en ligne est a priori beaucoup moins cher (*Zombi Blues* se détaille 34,50 FF dans sa version numérique par rapport à plus de 100 FF sur papier), l'impression par photocopie n'est pas donnée : pour commencer, le Duplitech vaut actuellement près de trois quarts de million de dollars ! « Il n'est pas impossible que le prix s'allège, mais actuellement, il n'existe pas d'appareil concurrent de sorte que la tendance du marché ne semble pas s'orienter vers une baisse importante », avoue Alain Lahouille, inspecteur principal des Services chez Xerox France. Celui-ci s'est donné pignon sur rue au Salon du livre de Paris, faisant trôner, tout près de l'entrée, un Duplitech qui ne dérougit pas.

L'autre problème réside dans les coûts de numérisation qui demandent au départ des investissements importants. Et il n'est pas certain que l'on ait à ce jour bien saisi, autant dans le monde du livre qu'au sein des officines gouvernementales, que le transport du savoir et de l'imaginaire par bateau, train, camion et charrette va rapidement être vu comme, à la fois, une absurdité économique et un sabotage écologique ! Ni en France, ni au Québec, nous n'investissons beaucoup dans la numérisation, ce qui pourrait lourdement taxer notre avenir en cette matière.

« L'économie de la distribution numérique du livre est un peu complexe à mettre en place, mais, croyez-moi, cela se fera de toute façon. »

LE SALON DU LIVRE DE PARIS EN BREF

Petits problèmes

■ L'achalange au stand librairie administré par le Québec a été extrêmement élevé au cours du week-end, ce qui a contribué à faire oublier un début de Salon un peu difficile : vendredi, premier jour de l'événement, une quantité importante des 85 000 livres expédiés à Paris n'avaient pas été déballés et mis en montre, ce qui a rendu furieux un certain nombre d'éditeurs et d'auteurs. Parmi les oubliés, Arlette Cousture, dont on connaît pourtant le succès en France ! Par ailleurs, les animations sur le stand thématique ont dû être déplacées à la suite des plaintes du voisin, la FNAC, outré par le bruit ! Gentils, les cousins, mais bruyants...

Hommage à Miron

■ On a rendu hommage au regretté Gaston Miron, hier, en mettant en lecture quelques-unes de ses ouvres au Forum des auteurs, une des scènes principales du Salon du livre. Parallèlement, à la salle Gaston-Miron, justement, on a fait une présentation de la poésie québécoise contemporaine en faisant appel à Claude Beausoleil, François Charron, Denise Desautels, Patrice Desbiens et Louise Dupré.

La cabane au Canada

■ Décidément, nous n'échapperons pas au folklore : après les orignaux et les castors peuplant la forêt québécoise plantée au Salon du livre, on s'est rendu compte que les Français pouvaient aussi contempler... une cabane au Canada ! Celle-ci a été élevée sur le stand de Michelin (guides touristiques, cartes routières, atlas). Et elle est entièrement équipée : provision de bois de chauffage, garnitures en forme de rondin, neige (artificielle), érable garni de seaux dans lesquels s'écoule sa sève (virtuelle)... Mais, après tout, n'arrivons-nous pas à la fin mars, temps des sucres ?

« C't'un maudzi bon di'l »[1]

■ Et dans la même veine : la Librairie du Québec à Paris a offert de reprendre les stocks restants du *Petit lexique d'expressions québécoises* qui a tant fait jaser depuis le début du Salon. « Ce genre d'ouvrages continue à s'écouler de façon spectaculaire », commente le patron de la Librairie, Robert Beauchamp, selon qui les Français ne se lassent pas de notre parler si savoureux... Publié par l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) à l'occasion du salon, le *Lexique* a été accusé de donner une image pour le moins dépassée du Québec. ([1] Traduction du titre ci-haut : « C'est un forfait très avantageux. »)

J.D Salinger écrirait toujours

Agence France-Presse
LONDRES

L'énigmatique écrivain américain J.D Salinger, qui n'a rien publié depuis le milieu des années 60, continue en fait à écrire mais conserve ses manuscrits inédits dans un coffre-fort de sa résidence du New Hampshire où il vit en reclus, affirme la presse britannique d'hier.

L'auteur des deux romans *L'Attrape-coeur* (1951) et *Franny et Zoeey* (1961), aujourd'hui âgé de 80 ans, n'a rien publié depuis une série de nouvelles parues au milieu des années soixante, rappelle le *Sunday Times* .

Loin des médias et du monde de l'édition, il vit avec sa compagne dans une maison isolée de la petite ville américaine de Cornish, la plupart du temps en bleu de travail, et se décrivant volontiers comme « un moine bouddhiste raté ».

Mais trois personnes au moins ont raconté au journal britannique avoir aperçu chez lui « un énorme coffre-fort » où il cacherait ses oeuvres.

Interrogé par le journal, l'agent new-yorkais de l'écrivain n'a pas voulu faire de commentaires. Mais quand Salinger disparaîtra, qu'arrivera-t-il à tous ces livres ? », se demande le *Sunday Times* en voyant là « une des plus fascinantes collections posthumes ».

Biographie « autorisée » de Samuel Beckett

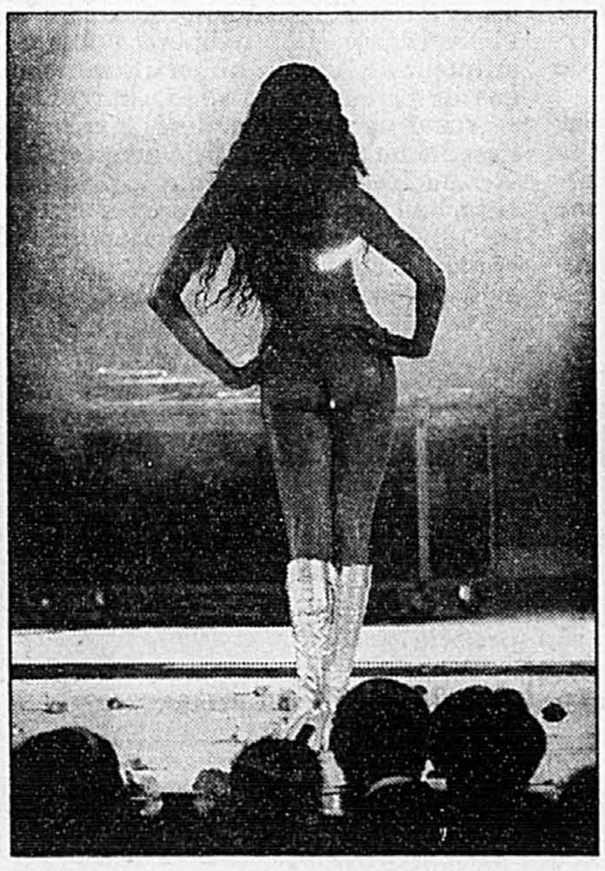
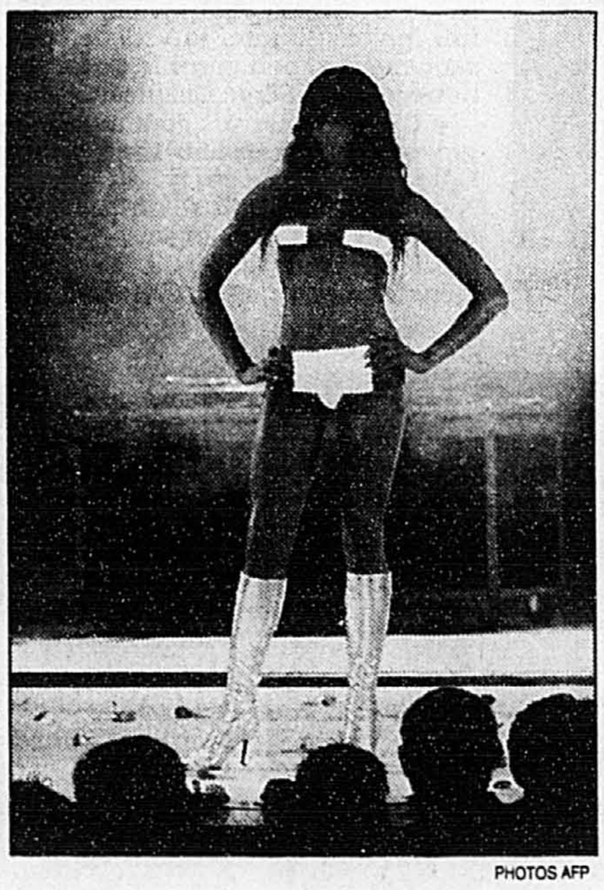
Agence France-Presse
PARIS

Le Britannique James Knowlson, professeur de français à l'Université de Reading, a écrit une impressionnante biographie fouillée et « la seule autorisée » de Samuel Beckett (1906-1989) dont il fut l'ami pendant 20 ans et qui paraît, dans sa traduction en français, en ce début 1999 (Solin Actes sud).

L'écrivain et dramaturge irlandais, prix Nobel de Littérature 1969 qui vécut à partir de 1928 en France et y termina ses jours, avait donné le feu vert, l'année de sa mort, à ce travail qui avait été précédé par une première biographie parue en 1978 et signée Deirdre Bair.

Son biographe qui a disposé de tous les documents nécessaires et de la collaboration de l'écrivain lui-même, estime avoir apporté « des éléments nouveaux dans trois domaines au moins ».

PILE OU FACE?



PHOTOS AFP

Caroline, future maman, et Naomi Campbell presque nue au Bal de la Rose de Monte-Carlo

Agence France-Presse
MONACO

La princesse Caroline, qui attend visiblement un enfant, et le mannequin Naomi Campbell, apparue sur scène en quasi tenue d'Ève, ont été les vedettes du Bal de la Rose organisé samedi soir à Monaco par la Société des Bains de Mer.

Caroline et son mari, le prince Ernst-August de Hanovre, faisaient à l'occasion de cette soirée de Charité dont les bénéfices vont à des Fondations monégasques, leur première apparition officielle en principauté depuis leur mariage célébré dans l'intimité le 23 janvier sur le Rocher.

La princesse, devenue Altesse Royale par son union, était guettée par tous depuis les rumeurs d'une grossesse à laquelle le Palais avait opposé dans la semaine précédente un « no comment » protocolaire.

Mais le moment fort de la soirée, montée par Lagerfeld pour le jubilé du prince Rainier III qui fête en 1999 ses 50 ans de règne, a été l'apparition de Naomi Campbell en petite tenue provocante voulue par le couturier. Le Top-Model n'est restée qu'une petite minute sur scène, en bottes montantes argentées, à peine vêtue d'une moitié de soutien-gorge et d'une jupe-ceinture dissimulant l'essentiel.

Avec Carla Bruni, Helena Christensen, Elle McPherson, Karen Mulder et Nadja Auermans, elle faisait partie d'un spectacle retraçant les cinq décennies du règne de Rainier. Chaque mannequin était associé à une chanteuse censée rappeler l'époque, respectivement Line Renaud, Marianne Faithfull, Gloria Gaynor, Shirley Bassey, et Grace Jones. Le DJ Dee Nasty accompagnait Naomi Campbell pour illustrer l'an 2000. Toutes portaient des tenues spécialement crées par le styliste.

Le seul bémol à cette soirée est venu du couturier, très fâché que Claudia Schiffer, résidente monégasque, n'ait pas accepté son invitation à participer au spectacle.

Jean Guitton est mort

Le philosophe catholique avait l'oreille du Vatican et de Mitterrand

Agence France-Presse
PARIS

L'académicien et philosophe catholique Jean Guitton, décédé hier à Paris à l'hôpital des armées du Val-de-Grâce à l'âge de 98 ans, était en France l'un des représentants de la pensée catholique moderne.

Auteur d'une trentaine d'ouvrages, premier auditeur laïc au concile Vatican II en 1962, il avait été élu en 1961 à l'Académie française, dont il était le doyen.


Jean Guitton

Consulté à plusieurs reprises sur Dieu et la mort par l'ancien président François Mitterrand, au début des années 80, puis à la fin de sa vie, Jean Guitton avait relaté leurs conversations dans *L'Absurde et le mystère* (1984), et dans *Mon Testament philosophique* (1997).

Né le 18 août 1901 à Saint-Étienne (Loire), normalien, agrégé de philosophie, Jean Guitton soutient son doctorat ès lettres en 1933 avec une thèse remarquée : « Le temps et l'éternité chez Plotin et Saint-Augustin ».

Professeur de lycée puis de faculté, il est prisonnier en Allemagne de 1940 à 1945. Après avoir repris ses cours en faculté, notamment à Dijon (1948-54), il est nommé à la Sorbonne à la chaire de philosophie et d'histoire de la philosophie (1955-1968).

Auteur fécond d'une oeuvre d'abord philosophique, mais aussi religieuse et littéraire (*Portrait de M. Pouget* , *Césarine* , *Pascal et Leibnitz* , *Le Problème de Jésus*), il reçoit en 1954 le Grand Prix de Littérature de l'Académie Française.

Après le concile Vatican II, Jean Guitton publie *L'Église et les laïcs* et *Dialogues avec Paul VI* dont il fut l'ami pendant plus de trente ans.

L'écrivain publie notamment *Le Temps d'une vie* (1980), *Un siècle, une vie* (1988), *Les Pouvoirs mystérieux de la foi* (1993), *Le Siècle qui s'annonce* (1997), *Une Recherche de Dieu* (1997), *Ultime verba* (1998).

En 1977, il est nommé médiateur lors de l'occupation de Saint-Nicolas du Chardonnet par les catholiques traditionnalistes.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

2736943
CHEZ SOI 99
AMÉNAGEMENT
Ne manquez pas ce cahier spécial mercredi dans La Presse
2736943

Le 1er Gala des oliviers



PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Claudine Mercier



PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Lise Dion et Pierre Légaré

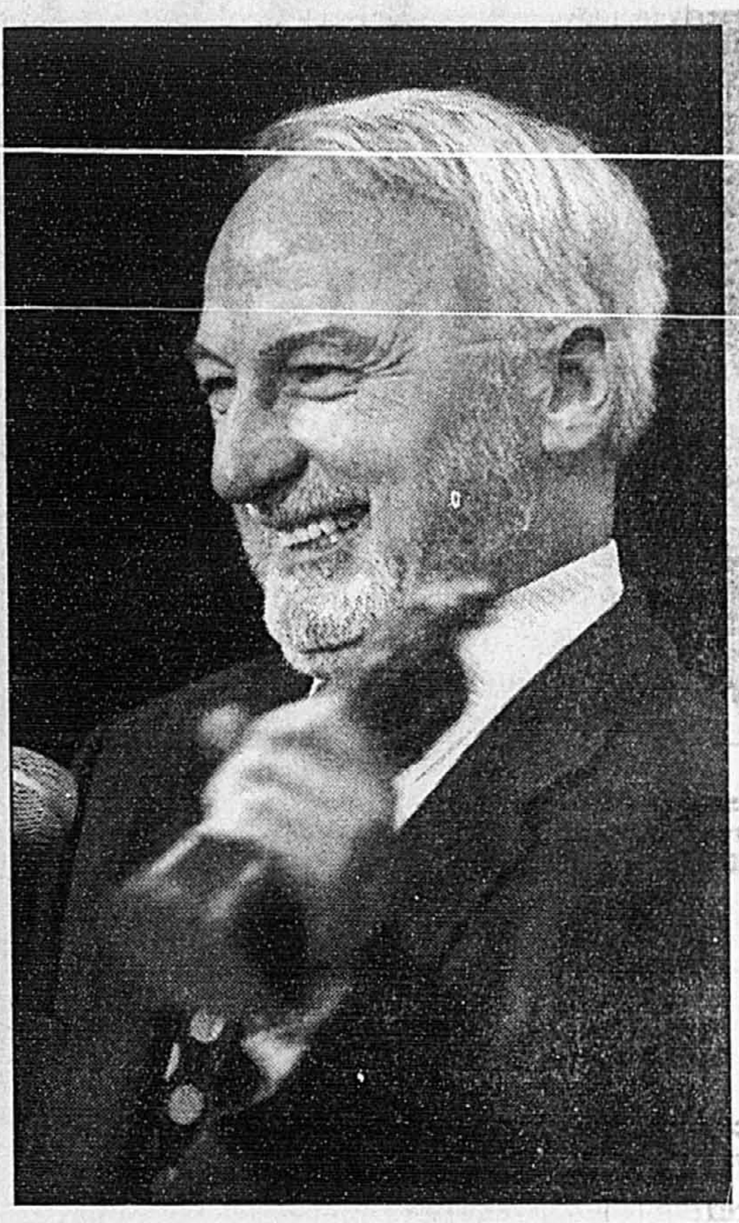


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Yvon Deschamps

Les oliviers : un premier gala qui promet

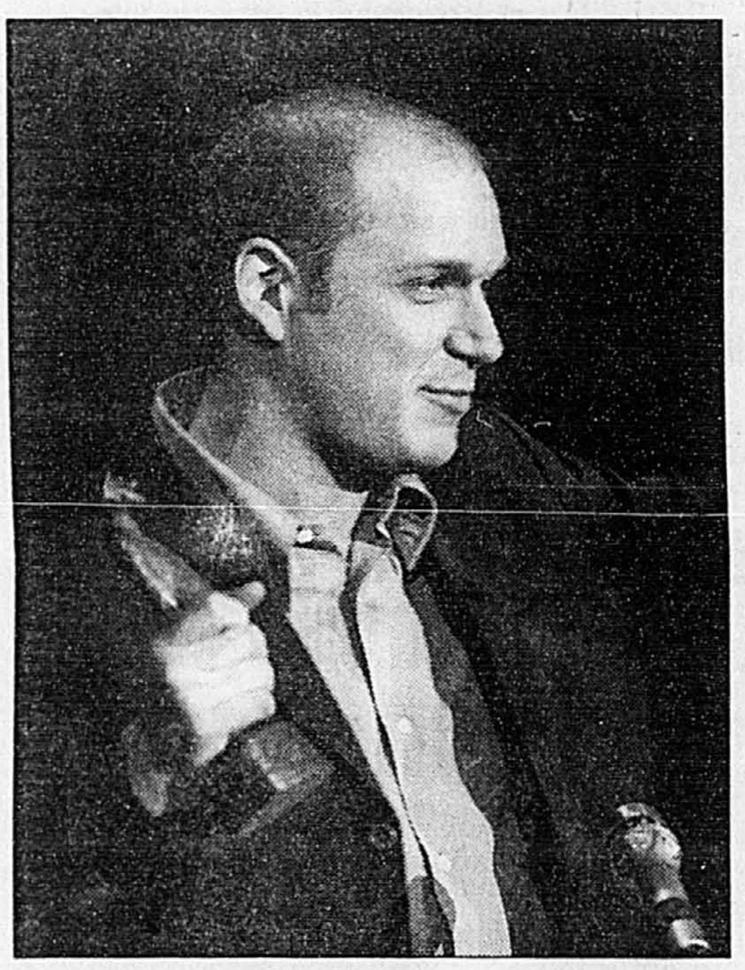


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Martin Matte

JEAN BEAUNOYER

Le tout premier gala de l'humour, les oliviers, nommé ainsi en l'honneur d'Olivier Guimond qu'on a revu sur film, en début de spectacle, tranchait nettement avec tous les autres galas qui pullulent cette année sur les ondes de notre télévision nationale.

Ce gala tranchait par sa fraîcheur, son inexpérience, ses surprises bonnes ou mauvaises alors que Claudine Mercier et Pierre Légaré se partageaient la plupart des neuf prix si on exclut l'hommage rendu à Yvon Deschamps. Lise Dion a remporté le prix de l'humoriste de l'année et n'a pû s'empêcher de s'exprimer en des termes que tous les publics ont compris : « Christ que c'est bon ! Quelle preuve d'amour. »

Lise Dion s'exprimait ainsi sous le coup de la surprise. Une belle surprise. Mais la moins bonne, c'est celle qu'on réservait au président et éditeur de *La Presse*, Roger D. Landry, qui a volé, bien malgré lui, je vous le jure, la vedette, en se faisant entarter, peu après le caricaturiste de notre journal, Serge Chapleau.

« C'est de mauvais goût mais...c'est pas grave », a dit monsieur Landry, depuis la salle Ludger-Duvernay du Monument-National, alors qu'il se dirigeait vers une loge pour aller se changer.

La directrice générale, Francine Lauzière fulminait : « Cet événement n'a rien à voir avec le spectacle. Jamais nous n'aurions voulu que ça se produise. Cela a jeté un froid dans la salle et a nui à un spectacle sur lequel nous avions travaillé pendant trois mois. Il n'y avait aucun avantage pour nous. » L'animatrice Lise Dion s'est excusée de l'incident auprès du public dans la salle, pendant la pause et le gala a repris normalement.

Un gala qui a débuté de façon spectaculaire lorsque Lise Dion, la toute première animatrice de l'histoire de ce gala, a chuté en bas de l'escalier. Le gag est classique mais il n'a jamais autant fait rire qu'au début d'un événement tout de même prestigieux.

À titre d'animatrice, elle a fait un travail remarquable. Un travail que redoutent bon nombre d'animateurs. Un travail gigantesque si on considère qu'il s'agit d'une présence soutenue pendant deux heures et demie devant les caméras et ses pairs.

Elle a su s'adapter à tous les humoristes et à toutes les situations. Autant avec Pierre Légaré qui a remporté l'olivier du scripteur de l'année, du meilleur monologue de l'année et du spectacle d'humour et stand-up que Claudine Mercier qui s'est autant illustrée. Elle a remporté l'olivier du spectacle d'humour le plus populaire, de la performance variétés et un autre olivier pour son imitation de Lise Watier. C'est Steve Diamond, qui a mon avis, devait emporter ce trophée. Heureusement, on l'a vu et découvert dans bien des cas, hier à la télé.

Serge Chapleau a pour sa part présenté quatre caricatures des humoristes les plus drôles de l'année : Pierre Bourque, Stéphane Dion, Jean Chrétien « l'homme qui parle deux langues secondes » et Gilles Duceppe. On n'a malheureusement jamais connu le gagnant de cette catégorie complètement hors concours...

L'humoriste Mario Jean résumait bien l'esprit de la soirée : « On travaille habituellement seul. Ce soir, on vivait ensemble une belle expérience et c'était une belle reconnaissance de l'humour. »

Le confrère Chapleau exprimait un regret : « Pourquoi ne pas décerner un olivier pour les caricaturistes ? Ça fait 200 ans qu'on fait circuler des caricatures. Ça mériterait qu'on y pense. »

On pourra discuter et probablement corriger certains oublis ou certains excès dans l'attribution des oliviers. Beaucoup trop de catégories spectacles et pas une vision d'ensemble. Rien pour le cinéma également. Rien pour la chanson humoristique. Mais ce premier envol a plu même s'il était en compétition directe avec la Soirée des oscars.

« On le savait depuis septembre, m'expliquait le producteur Guy Latraverse mais on ne pouvait choisir une autre date. Puis, avant 22 h, il n'y a rien d'intéressant aux oscars. » Et c'était sûrement bien moins drôle !



PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Clémence Desrochers a rendu un vibrant hommage à Yvon Deschamps.

Les gagnants

Révélation de l'année :
Martin Matte

Scripteur de l'année :
Pierre Légaré, pour son spectacle *Rien*

Meilleur personnage humoristique :
Dany Verveine et le **Propriétaire**, de Dany Turcotte

Meilleure imitation :
Lise Watier, par Claudine Mercier

Meilleur monologue ou stand-up :
La Vie est mal faite , de Pierre Légaré

Spectacle d'humour stand-up / monologue :
Rien , de Pierre Légaré

Spectacle d'humour performance / variétés :
Claudine Mercier , de Claudine Mercier

Spectacle d'humour le plus populaire :
Claudine Mercier , de Claudine Mercier

Humoriste de l'année :
Lise Dion

Olivier hommage :
Yvon Deschamps



PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Le président et éditeur de *La Presse*, Roger D. Landry, a volé la vedette en se faisant entarter.

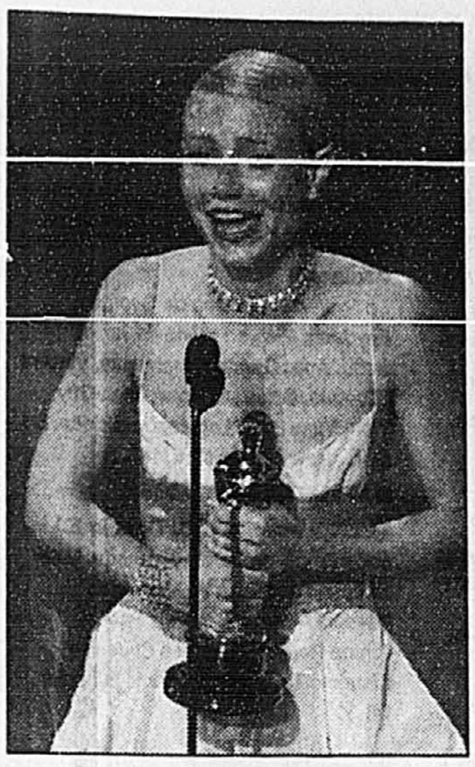




PHOTOS BERNARD BRAULT, *La Presse*

Lise Dion (à gauche) et Dany Turcotte.

Les 71e Academy Awards







PHOTOS REUTERS, AP et AFP

Roberto Benigni, qui a reçu l'oscar du meilleur acteur et celui du meilleur film étranger des mains de Sophia Loren, était visiblement fou de joie. À gauche, Gwyneth Paltrow qui a reçu l'oscar de la meilleure actrice pour son rôle dans *Shakespeare in Love*. À droite, Whoopi Goldberg est apparue sur la scène du Dorothy Chandler Pavilion en Elizabeth I, clin d'oeil au film du même nom en nomination aux oscars dont elle était la maîtresse de cérémonie, tandis que

Viva Benigni !

MARC-ANDRÉ LUSSIER
collaboration spéciale

La cérémonie de la 71e remise des oscars était en marche depuis plus d'une heure, l'animatrice Whoopi Goldberg avait déjà eu l'occasion de faire deux entrées spectaculaires, l'une en reine Elizabeth (« Je suis la Reine Africaine ! »), l'autre en mère de famille d'une série télé des années 50 (« Bonjour, je suis Marilyn Quayle ! »), aucune tendance ne se dessinait encore.

Les six statuettes déjà octroyées jusque-là pour les longs métrages étaient partagées entre *Shakespeare in Love* (direction artistique, actrice de soutien Judi Dench), *Saving Private Ryan* (son, effets sonores, des choix indiscutables), *Elizabeth* (maquillages) et *Affliction* (James Coburn, acteur de soutien, causant ici une *belle* surprise).

Et puis sur le coup de 22 h, Sophia Loren, radieuse et émue, ouvre une enveloppe. Elle lance un retentissant « Roberto ! ». Auquel répond l'enfant-chéri du cinéma italien en grimpant carrément sur les fauteuils du Dorothy Chandler Pavilion. Roberto Benigni est allé chercher l'oscar du meilleur film en langue étrangère (appelons-le donc l'oscar du film non anglophone une fois pour toutes !), décerné à *La Vita è Bella* , en sautant de joie et en remerciant la terre entière.

Quelques minutes plus tard, c'est le compositeur de la trame musicale du film italien, Nicola Piovani, qui est appelé sur scène, ravissant ainsi l'oscar à l'inévitable John Williams, pourtant donné favori pour son travail dans *Saving Private Ryan* .

Diantre, assisterons-nous à l'impossible ?

On s'amuse toujours à décrire les 5000 membres de l'Académie comme des artisans qui votent simplement selon leurs allégeances mais, sait-on jamais, ces gens ont peut-être vétitablement fait leurs devoirs cette année. Peut-être même risqueront-ils des choix un peu plus audacieux...

Sur le coup de 23 h, une bombe : Roberto Benigni décroche l'oscar du meilleur acteur devant les Hanks, McKellen, et autres Nolte. Jamais un acteur n'avait obtenu un oscar pour un rôle dans un film non anglophone depuis... Sophia Loren il y a près de quarante ans. La vie est belle et le monde est petit.

Les autres prix, grosso modo, se partageront, comme prévu, entre *Shakespeare in Love* et *Saving Private Ryan* . La comédie romantique élizabéthaine a toutefois causé une certaine surprise en décrochant l'oscar du meilleur film. Steven Spielberg a, en revanche, décroché l'oscar du meilleur réalisateur.

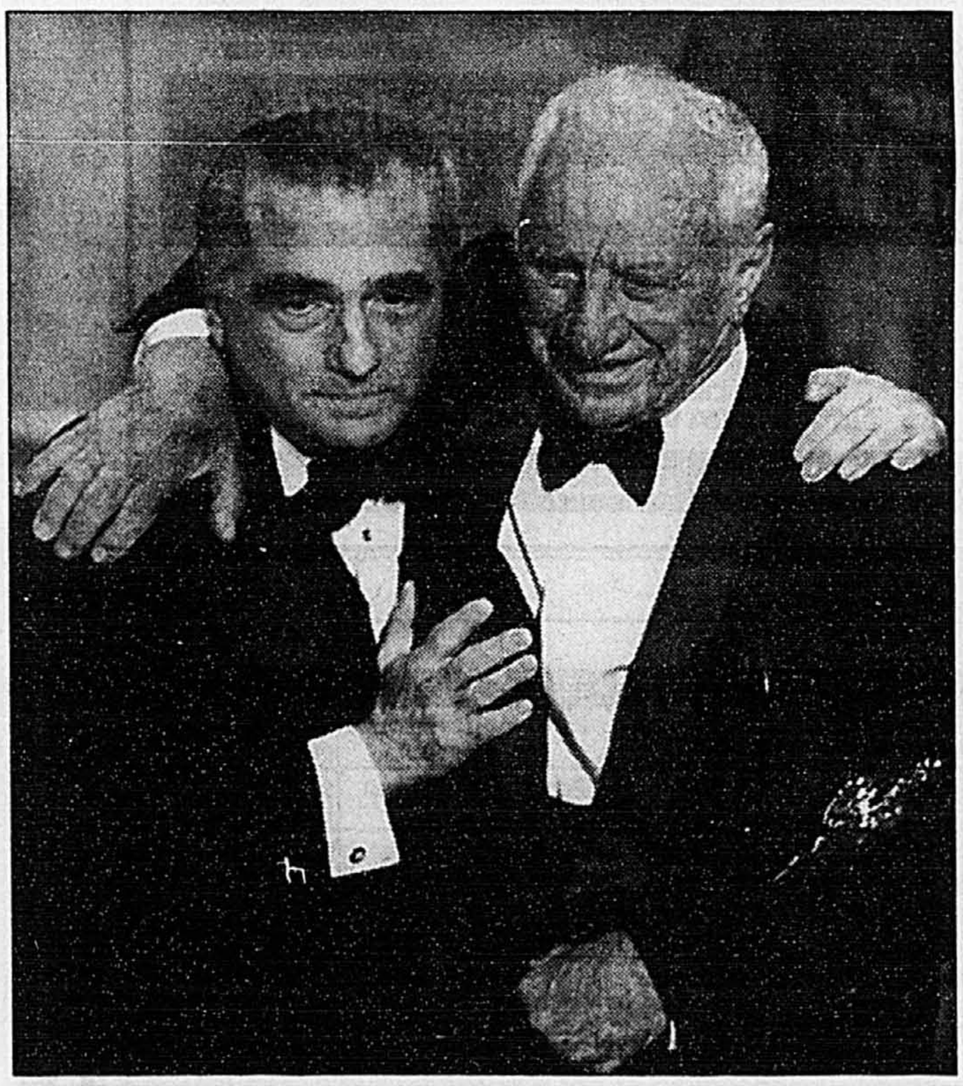
Rondement menée par l'animatrice, la soirée, qui a duré près de quatre heures, a aussi été marquée par quelques hommages, notamment au cinéaste canadien Norman Jewison. Ce dernier a exhorté les jeunes cinéastes à faire fi de toutes les contraintes commerciales. Et à simplement raconter « de bonnes histoires ».

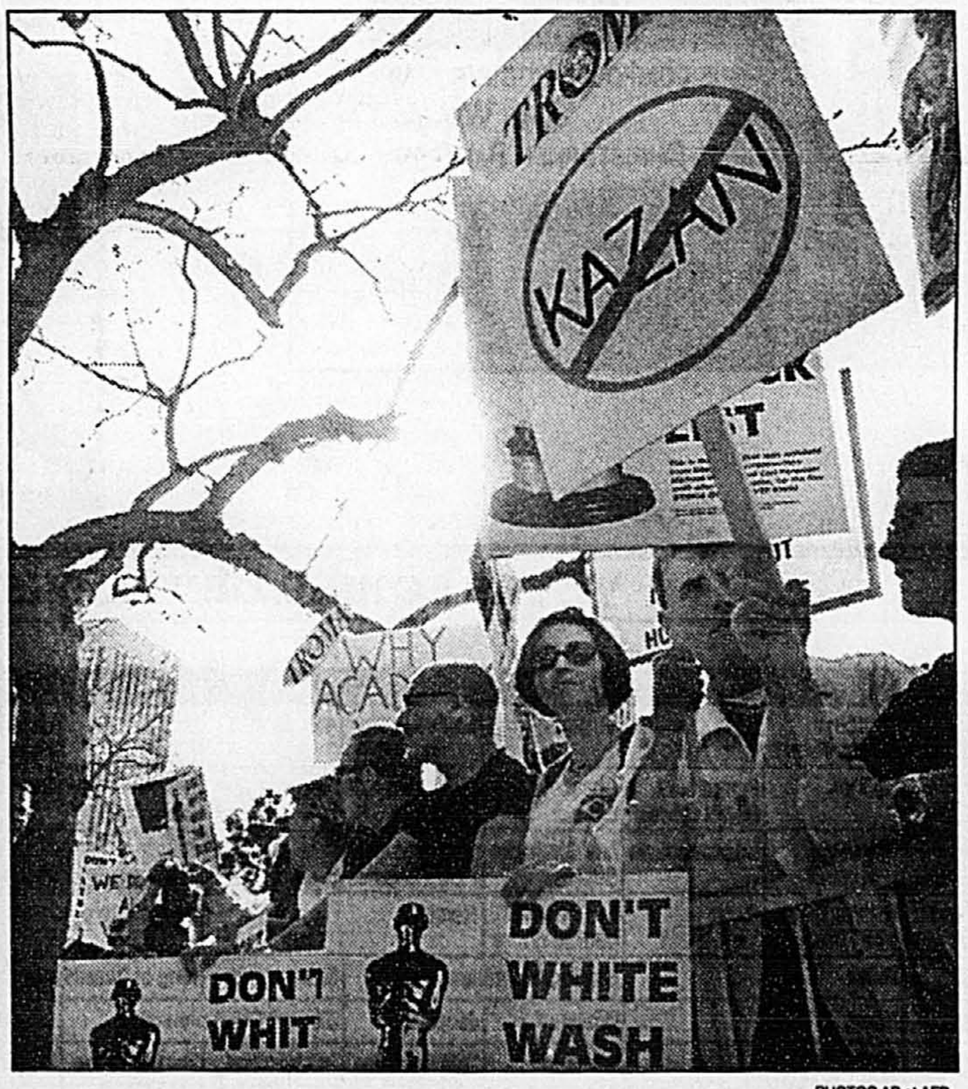
Mais surtout, on a senti tout au long de la soirée une appréhension tangible, liée à la remise d'un oscar d'honneur à Elia Kazan. Plusieurs présentateurs ont d'ailleurs fait allusion à la controverse, dont l'humoriste Chris Rock qui y est allé de remarques assez grinçantes.

Pourtant, la présentation à Kazan s'est faite sous une ovation. Seuls quelques spectateurs, dont Nick Nolte, ont croisé les bras. Après avoir remercié la direction de l'Académie pour son « courage » et accepté les applaudissements, le vieux cinéaste a simplement déclaré qu'il pouvait maintenant « s'effacer ».

Pour la partie « spectacle », retenons bien sûr l'interprétation magnifique de *The Prayer* , livrée en duo par Céline Dion et Andrea Bocelli, reléguant ainsi aux oubliettes la très ordinaire prestation qu'avait offert plus tôt l'autre grand duo de la soirée. Mariah Carey et Whitney Houston ont eu beau s'époumonner, personne n'inscrira leur interprétation de *When You Believe* dans les annales. Cette chanson, tirée de *Prince of Egypt* , a tout de même obtenu l'oscar de la meilleure chanson originale.

Mais qu'on soit d'accord ou non avec les choix des votants, soyons-leur au moins reconnaissants d'avoir permis à Benigni de faire son numéro.





PHOTOS AP et AFP

Pendant qu'adversaires et supporters d'Elia Kazan rivalisaient de pancartes, hier le long de la rue Hope conduisant au pavillon Dorothy Chandler de Los Angeles (à droite), les curieux massés le long du tapis rouge —dont certains avaient fait la queue depuis vendredi pour avoir les meilleures places— saluaient l'arrivée des stars en hurlant leurs noms à pleins poumons. Ainsi de l'actrice britannique Gwyneth Paltrow (à gauche), en nomination dans la catégorie meilleure actrice pour son rôle dans *Shakespeare in Love*.

Dans la rue de l'espoir

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale, LOS ANGELES

Les limousines défilaient à la queue leu leu sur la rue Hope, dans le centre-ville de Los Angeles, transportant les stars du cinéma américain vers leur destination, le pavillon Dorothy Chandler, où avait lieu la remise des oscars hier soir.

Derrière les vitres teintées de leurs luxueuses voitures, les membres du gratin de Hollywood n'avaient qu'à tourner leurs regards à droite et à gauche pour prendre la mesure des passions déchaînées par ce qu'on peut appeler l'affaire Elia Kazan. Sur les trottoirs bordant la rue, en groupes séparés, une centaine de manifestants étaient rassemblés, faisant voir et entendre leurs opinions sur l'oscar honorifique qui devait être remis au réalisateur plus tard en soirée.

Du côté des opposants de Kazan, le scénariste Bernard Gordon, dont le nom s'est retrouvé sur la liste noire de Hollywood dans les années 50, était au rendez-vous, vêtu d'un smoking acheté il y a 30 ans pour la première de *55 Days in Peking* , un des films auxquels il a collaboré au cours de son exil de plusieurs années en Europe.

« Il me fait encore bien, ne trouvez-vous pas ? » a dit l'ex-communiste de 80 ans en tenant dans la main droite une pancarte sur laquel on pouvait lire un message en contradiction avec son ton bonhomme : « Don't whitewash the blacklist ». Traduction libre : ne faites pas comme si la liste noire n'avait jamais existé.

« Des vies ont été ruinées à cause de la délation de personnes comme Elia Kazan », a rappelé Gordon pendant que les vedettes hollywoodiennes commençaient à défiler sur le tapis rouge sous les applaudissements de leurs fans.

Autour de Gordon, d'autres messages étaient inscrits sur des pancartes brandies par quelques contemporains du scénariste et plusieurs de leurs jeunes alliés. L'un d'eux disait : « 1952 : Elia Kazan ; 1998 : Linda Tripp ». Un autre faisait allusion au décès récent du réalisateur de *2001, Odyssée de l'espace* : « Honor Kubrick, not Kazan ».

De l'autre côté de la rue, les partisans de Kazan étaient aussi déterminés que leurs adversaires à se faire entendre. Pour eux, le réalisateur est un héros, un patriote. Leurs pancartes disaient : « Kazan : défenseur de la liberté d'expression » ; et encore : « Kazan a dit la vérité ».

Plusieurs des partisans de Kazan faisaient partie d'un groupe appelé « The Ad Hoc Committee for Naming Facts ».

« À nos yeux, Kazan devrait être applaudi pour ce qu'il a fait », a déclaré un des organisateurs du groupe, Peter Schwartz. En faisant allusion aux ex-communistes de Hollywood, il a ajouté : « Ils parlent aujourd'hui de droits civiques alors qu'ils ont supporté une organisation qui a endossé Staline et la dictature, qui était financée et dirigée par l'Union Soviétique. »

Pendant que Schwartz s'exprimait ainsi, non loin de son groupe, un preacher illuminé criait dans un mégaphone pour faire entendre la parole de Dieu.

De toute évidence, l'homme avait d'autres préoccupations que l'affaire Kazan, comme la majorité des gens massés devant le pavillon Dorothy Chandler et dans les gradins bordant le tapis rouge. « Gwyneth ! » ont-ils crié à pleins poumons pour saluer l'arrivée de l'actrice mise en nomination pour son rôle dans *Shakespeare in Love* .

« C'est qui le vieil homme à son bras ? » a demandé une femme dans la foule, déçue de ne pas y voir le dernier des petits amis de Gwyneth, Ben Afleck.

La passion du public pour les célébrités de Hollywood était en évidence. Mais ce même public n'a pas manifesté cette année le même enthousiasme pour les productions célébrées hier soir. Selon un sondage publié dans le *Los Angeles Times* , 61 % des Américains n'ont vu aucune des oeuvres mises en nomination pour l'oscar décerné au meilleur film de l'année.

Mais rien de cela n'importait hier sur Hope Street, la rue de l'espoir.



Les gagnants

FILM : *Shakespeare et Juliette* .
RÉALISATEUR : Steven Spielberg, *Il faut sauver le soldat Ryan* .
ACTEUR : Roberto Benigni, *La Vie est belle* .
ACTRICE : Gwyneth Paltrow, *Shakespeare et Juliette* .
SECOND RÔLE MASCULIN : James Coburn, *Affliction* .
SECOND RÔLE FEMININ : Judi Dench, *Shakespeare et Juliette* .
FILM EN LANGUE ÉTRANGERE : *La Vie est belle* , Robert Benigni, Italie.
SCÉNARIO ORIGINAL : Marc Norman et Tom Stoppard, *Shakespeare et Juliette* .
ADAPTATION : Bill Condon, *Gods and Monsters* .
DIRECTION PHOTO : *Il faut sauver le soldat Ryan* .
MUSIQUE (COMÉDIE, COMÉDIE MUSICALE) : *Shakespeare et Juliette* , Stephen Warbeck.
MUSIQUE (DRAME, COMÉDIE DRAMATIQUE) : *La Vie est belle* , Nicola Piovani.
CHANSON ORIGINALE : *When You Believe* (Prince d'Égypte), Stephen Schwartz.
SON : *Il faut sauver le soldat Ryan* .
MONTAGE : *Il faut sauver le soldat Ryan* .
MONTAGE SONORE : *Il faut sauver le soldat Ryan* .
DÉCORS : *Shakespeare et Juliette* .
COSTUMES : *Shakespeare et Juliette* .
MAQUILLAGE : *Elizabeth* .
EFFETS SPECIAUX : *What Dreams May Come* .
DOCUMENTAIRE (LONG) : *The Last Days* .
DOCUMENTAIRE (COURT) : *The Personals : Improvisations on Romance in the Golden Years* .
COURT MÉTRAGE D'ANIMATION : *Bunny* .
COURT MÉTRAGE DE FICTION : *Election Night (Valgaften)* .

Les prix spéciaux :

OSCAR D'HONNEUR : le réalisateur Elia Kazan.
PRIX THALBERG : le producteur-réalisateur Norman F. Jewison.
OSCAR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE : Avid Technology.

SPECTACLES

Salles de répertoire

HUMILIATED (THE)
Cinéma Parallèle: 17h25.

IDIOTS (LES)
Cinéma Parallèle: 15h, 19h05, 21h30.

IMAX

IMAX (Vieux-Port de Montréal)
SUR LA PISTE DES ÉLÉPHANTS et L'AUTRE DIMENSION
Mar.: 10h15, 12h15, 16h15, 19h15, 21h15 (version française); 14h15 (version originale anglaise).
IMAX (Les Ailes, 2153, boul. Lapinière, Brossard)

BALEINES EN IMAX:
Du ven. au dim.: 13h, 15h, 17h, 20h15, 22h15.

T-REX LE RETOUR AU CRÉTACÉ EN IMAX 3D/PSE:
Du ven. au dim.: 12h, 14h, 16h, 18h, 19h15, 21h15.

Musique

UNIVERSITÉ McGILL (Pollack Hall)
Lun., 20 h, Ensembles de pianos. Mar., 20 h, GEMS (musique électroacoustique).

ÉGLISE DU GESÙ
Lun., 20 h, Chorovaya Akademia (Moscou). Rachmaninov, Bortniansky, Ippolitov-Ivanov, Chesnokov. Pro Musica.

UNIVERSITÉ McGILL (Redpath Hall)
Lun., 20 h, Ensembles de saxophones.

Théâtre

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Ste-Catherine O.)
Le Barbier de Séville, de Beaumarchais. Mise en scène de René Richard Cyr. Avec Normand Lévesque, Pascale Desrochers, François Papineau, Benoît Brière, Roger La Rue, Marc Legault, Jean-Pierre Chartrand, Stéfan Perreault et Joël Marin. Du mar. au ven., 20h; sam., 16h et 21h.

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Bluff (Dealer's Choice) de Patrick Marber, mise en scène et trad. de Claude Maher. Avec Raymond Bouchard, Normand D'Amour, Sebastien Delorme, Luc Guérin, Claude Michaud et Widemir Normil. Mar. au ven.: 20h. Sam.: 16h et 20h30. Jusqu'au 27 mars.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664. St-Denis)
Le vrai monde?, de Michel Tremblay. Mise en scène de Martin Beaulne. Avec Henri Chassé, Linda Sorgini, Raymond Legault, Christiane Pasquier, Isabel Richer, Serge Mandeville et Maude Guérin. Du mar. au ven., 20h; sam., 15h et 20h; dim., 15h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, Ste-Catherine E.)
Lorenzaccio, d'Alfred de Musset. Mise en scène de Claude Poissant. Avec Luc Picard, Jean-Louis Roux, Bobby Beshro, Benoît Dagenais, David Savard, Sophie Vajda, Maxim Gaudette, Hewige Herbiet, Nathalie Naubert, Myriam Poirier et Denis Roy. Jeu., ven., 20h; sam., 16h.

THÉÂTRE INTIME DE L'ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario E.)
Craignez l'homme né d'aucune femme, de Patrice Dubois. Avec Dany Michaud, Marie-José Normand, Philippe Martin, Marie-Claude Gamache, Brigitte St-Aubin et Patrice Dubois: 20h15.

THÉÂTRE ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario E.)
Moi, Feuerbach, de Tankred Dorst. Mise en scène de Téo Spychalski. Avec Gabriel Arcand, Mirosz Slinga et Frédérique Collin. Du mar. au sam., 20h.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau)
Le Système Ribadier, de Georges Feydeau. Mise en scène de Janine Sutto. Avec Dorothée Berryman, Vincent Bilodeau, Gilles Latulippe, Jean-Guy Viau, Yvan Benoit et Manon Miclette. Du mer. au sam., 20h; dim., 14h.

RJR MACDONALD (CCSE Maisonneuve, 4375, Ontario E.)
Baby Blues, de Carole Fréchette. Mise en scène de Pierre Vaillant. Avec Pascale Arsenault, France Paquin, Janine Romanelli, Louise St-Jean et Claudine Toupin. Ven., sam., 20h; dim., 14h30.

Variétés

PLACE DES ARTS (studio-théâtre du Maurier)
Gaétan Bergevin, Joël Lemay et Benoit Cormier: 20h.

PLACE DES ARTS (Cinquième Salle)
Ligue nationale d'improvisation: Blancs vs Oranges: 20h.

CAFÉ CAMPUS (57, Prince-Arthur E.)
Gazelle et Marlowe: 19h.

KOJI'S KAIZEN (4120, Ste-Catherine O.)
Greg Clayton et Janis Steprans: dès 21h.





VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

18:00 35 - La Fin du monde...
Marc Labrèche est à Los Angeles avec Jean-René Dufort et Bruno Blanchet. Un film en perspective?

20:00 2 - 4 et demi
Encore du stress, cette fois pour Jean-René qui rêve d'être vétérinaire.

20:00 17 - *Répulsion*
Catherine Deneuve en 1965 dans ce film de Roman Polanski où elle sombre dans la folie.

21:00 22 - Omertà
L'action se resserre alors que tout le monde est à la poursuite des 115 millions de Scarfo. Germain Houde refait surface dans son personnage de motard.

22:30 10 - Le Poing J
Julian Lennon y sera.



Jean- René Dufort

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CF	VD
SRC	2 9 13	Ce soir 9 13 Plein Emploi (18:30)		Virginie	La Petite Vie	4 et demi...		Omertà - Le Dernier des hommes d'honneur		Le Téléjournal/Le Point		Les Nouvelles du sport	Politique prov. (23:22)	4	4
TVA	4 8 7 10	Le TVA	Piment fort / Marcel Leboeuf	Chasse aux trésors	L'Émission des records Guinness		Les Ailes de la mode	Salle d'urgence		Le TVA	Le Poing J / Julian Lennon		Sports / Loteries (23:52)	7	7
TQS	15 17 24 45	Macaroni tout garni	Improvissimo	Les Choix de Sophie	1045, rue des Parlementaires	Cinéma / RÉPULSION (2) avec Catherine Deneuve, Yvonne Furneaux				Pignon sur rue	Les Choix de Sophie	Le Jeu du siècle	Fais-en ton affaire!	8	8
CTV	16 30 35	La fin du monde est à 7 heures	Flash	Faut le voir pour le croire	Hercule		Accès interdit		Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Aphrodisia	Flash	5	5
	12	Pulse		Skating Championships		Suddenly Susan	King of Queens	Ally McBeal		L.A. Doctors		CTV News	Pulse / Sports	11	11
	8	News		Wheel of...	Jeopardy	Skating Championships							News	45	58
	CBC 6	Newswatch		Wingfield	Thin Blue Line	This Hour Has...	The Bette Show	Life & Times		CBC News	Absolutely...	News	Marguerite Volant	13	13
	ABC 22	M*A*S*H	ABC News	M*A*S*H	Frasier	20/20 Monday		Cinéma / JOHN SANFORD'S MIND PREY avec Eriq La Salle				News/Access H.	Nightline (23:35)	22	22
	CBS 3	News		CBS News	E.T.	Cosby	King of Queens	Loves Raymond	Becker	L.A. Doctors		News	Late Sh. (23:35)	21	21
	NBC 5	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Suddenly Susan	Caroline... City	Law and Order		Dateline NBC			Tonight... (23:35)	23	23
PBS	33	Newshour		Nightly Business	Free Delivery	Antiques Roadshow / Rochester		Cabin Country: Lumberjack Sky Pilot (21:05)		American Experience / Lindbergh			Cinéma	20	20
	57	BBC News	Nightly Business	Newshour				The Irish Tenors				World News	Charlie Rose	24	24
CÂBLE	A & E	Northern Exposure		Law and Order		Biography / Michael Douglas		Investigative/Murder... Fort Devens		Poirot		Law and Order		38	47
	BRAVO	Sonny Rollins - Mtl Jazz Festival		Bravo! Videos	Foot Notes	53 Bytes in a Movement		Cinéma / SALSA (5) avec Robby Rosa, Magali Alvarado				NYPD Blue		34	48
	CÂBLE 9 V.	Express...	Sc. municipale	Entour'âge		Le Guide de l'auto		Tour de table	Express...	Sc. municipale	Action Emploi	À la une			9
	CANAL D	Contact Animal		Mystères des océans / ...l'Arctique		Carnets de vol / Pompiers du ciel		Biographies / Conrad Hilton		L'Homme de fer		Cinéma / LE SYNDROME CHINOIS		31	31
	CNN	CNN WorldView	Moneyline News Hour, Lou Dobbs		Crossfire	The World Today		Larry King Live		NewsStand / Time		Sports Tonight	Moneyline	36	39
	DISC.	Power Hour: Storm Warning		@discovery.ca		Wild Discovery: Behaving...		Danger... Sea	Great Parks	Discover Magazine		@discovery.ca		37	37
	FAMILY CH.	Little Lulu Show	Aladdin	The Lion King's	Dinosaurs	Cinéma / THE LOVE BUG (4) avec Dean Jones, Michele Lee				Blossom	Muppets	Cinéma / NOT QUITE HUMAN (5)		68	
	FOX	Home Improv.	Cheers	Home Improv.	NewsRadio	Melrose Place		Ally McBeal		Real TV	Cops	NewsRadio	Hard Copy	46	36
	GLOBAL	Global News	First Nat. News	Addams Family	E.T.	Cosby	Caroline... City	3rd Rock...	Two Guys, a Girl	Fantasy Island		Outer Limits		3	3
	HISTORY	Way We Were	The Rat Patrol	True Action...	It Seems Like...	Destination... / ...the Sixties		History Presents / The Devil		Historyland	A Scattering...	The Canadians / Louis Mayer		47	49
	LIFE	Pet Project	Pet Friends	Weird Homes	Trendspotting	Animal Adv.	Nat. Geographic	Martha Stewart Living		Dish It Out	...for Dinner?	Animal Adv.	Foodessence	29	50
	MM	Backstreet Boys Live in Orlando			SnowJob '99			Backstreet Boys Live in Orlando			Classic...	MuchMegaHits	Spotlight	35	
	MP	Interfax	Parodies... terre	Platine		Novo	Clip			Beavis, Butthead	La Courbe	Interfax	Parodies... terre	30	30
	MMAX	MusiMax Collection (14:00)		Mouvements classiques / Henryk Gorecki: la symphonie des chants...				MusiMax Collection				Mouvements... / Henryk Gorecki		48	32
	NW	News	Business News	Newsworld Reports		Sports Journal	Counterspin	The National		Pamela Wallin		...Tonight	A. Petrie (23:15)	25	25
	RDI	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir		Des hommes de mauvaise volonté		Le Journal RDI	Maisonneuve / Broue		Le Canada aujourd'hui			19	19
	RDS	Formule (16:30)	Sports 30 Mag	Hockey / Sharks - Canadiens						Sports 30 Mag		Qc à la mouche	Vacances nature	33	33
	SHOWCASE	Party of Five		Counterstrike		Street Justice		Due South		Cinéma / STRAWBERRY AND CHOCOLATE (3) avec Vladimir Cruz				40	40
	TÉLÉTOON	Crypte Show	Bêtes à craquer	Ivanhoé	Robin des bois	Drôle de voyou	Barbe-Rouge	Les Simpson	Cléo et Chico	Y'en a marre	South Park	Les Simpson	Splat!		34
	TLC	Bob Vila's Home Again		48 Hours / Perfect Match		Eye of the Storm		Behind the Badge / On the Case / On the Line				Eye of the Storm		27	27
	TSN	Off the Record	Sportsdesk	Hockey / Sharks - Canadiens						WWF Raw Is War		Sportsdesk		28	28
	TV5	Voilà Paris	La 50e Avenue	Journal FR2	La Vie à l'endroit / Les Héritiers			Les Pieds	Faits divers / Le Souffle de Clabecq		Journal belge	L'Écran témoin / ...Speak French?		15	15
	VIE	Qui êtes-vous?	Copines d'abord	Des histoires de famille / L'École...		Jeux de société / La Bourse		Grandeur Nature	Victoire	Lignes de vies		Allô docteur	Copines d'abord	44	35
	YTV	Addams Family	Shirley Holmes	...Story Studio	Radio Active	Lassie	Goosebumps	Addams Family	Breaker High	Student Bodies	The Odyssey	Ocean Girl	Are You Afraid	18	18
	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CF	VD

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CÂBLE 9 V. = CÂBLE 9 VIDÉOTRON - CNN = NOUVELLES - DISC. = DISCOVERY - MM = MUCH MUSIC - MP = MUSIQUE PLUS - MMAX = MUSIMAX
NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CHANNEL - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Les oscars du meilleur film depuis la création du prix en 1928

Associated Press
LOS ANGELES



Voici le palmarès complet des productions ayant remporté l'oscar du meilleur film depuis la création des Academy Awards en 1928 (la date est celle de la cérémonie) :

1928-29 : *Les Ailes*, de W. Wellman
1929-30 : *Broadway Melody*, de H. Beaumont
1930-31 : *À l'Ouest rien de nouveau*, de L. Milestone
1931-32 : *Cimarron*, de W. Ruggles
1932-33 : *Grand Hôtel*, de E. Goulding
1933-34 : *Cavalcade*, de F. Lloyd
1935 : *New York-Miami*, de F. Capra
1936 : *Les Révoltés du Bounty*, de F. Lloyd
1937 : *The Great Ziegfeld*, de R.Z. Leonard
1938 : *La Vie d'Émile Zola*, de W. Dieterle
1939 : *Vous ne l'emporterez pas avec vous*, de F. Capra
1940 : *Autant en emporte le vent*, de V. Fleming
1941 : *Rebecca*, d'A. Hitchcock
1942 : *Qu'elle était verte ma vallée*, de J. Ford
1943 : *Mrs. Miniver*, de W. Wyler
1944 : *Casablanca*, de M. Curtiz
1945 : *La Route semée d'étoiles*, de L. McCarey
1946 : *Le Poison*, de B. Wilder
1947 : *Les Plus Belles Années de notre vie*, de W. Wyler
1948 : *Le Mur invisible*, d'E. Kazan
1949 : *Hamlet*, de L. Olivier
1950 : *Les Fous du roi*, de R. Rossen
1951 : *Ève*, de J.L. Mankiewicz
1952 : *Un Americain à Paris*, de V. Minnelli
1953 : *Sous le plus grand chapiteau du monde*, de C.B. de Mille
1954 : *Tant qu'il y aura des hommes*, de F. Zinnemann
1955 : *Sur les quais*, d'E. Kazan
1956 : *Marty*, de D. Mann
1957 : *Le Tour du monde en 80 jours*, de M. Anderson
1958 : *Le Pont de la rivière Kwai*, de D. Lean
1959 : *Gigi*, de V. Minnelli
1960 : *Ben-Hur*, de W. Wyler
1961 : *La Garçonnière*, de B. Wilder
1962 : *West Side Story*, de R. Wise et J. Robbins
1963 : *Lawrence d'Arabie*, de D. Lean
1964 : *Tom Jones*, de T. Richardson
1965 : *My Fair Lady*, de G. Cukor
1966 : *La Mélodie du bonheur*, de R. Wise
1967 : *Un homme pour l'éternité*, de F. Zinnemann
1968 : *Dans la chaleur de la nuit*, de M. Jewison
1969 : *Oliver*, de C. Reed
1970 : *Macadam Cowboy*, de J. Schlesinger
1971 : *Patton*, de F. Schaffner
1972 : *French Connection*, de W. Friedkin
1973 : *Le Parrain*, de F. Ford Coppola
1974 : *L'Arnaque*, de G.R. Hill
1975 : *Le Parrain II*, de F. Ford Coppola
1976 : *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, de M. Forman
1977 : *Rocky*, de J. Avildsen
1978 : *Annie Hall*, de W. Allen
1979 : *Voyage au bout de l'enfer*, de M. Cimino
1980 : *Kramer contre Kramer*, de R. Benton
1981 : *Des gens comme les autres*, de R. Redford
1982 : *Les Chariots de feu*, de H. Hudson
1983 : *Gandhi*, de R. Attenborough
1984 : *Tendres passions*, de J. Brooks
1985 : *Amadeus*, de M. Forman
1986 : *Out of Africa*, de S. Pollack
1987 : *Platoon*, d'O. Stone
1988 : *Le Dernier Empereur*, de B. Bertolucci
1989 : *Rain Man*, de B. Levinson
1990 : *Miss Daisy et son chauffeur*, de B. Beresford
1991 : *Danse avec les loups*, de K. Costner
1992 : *Le Silence des agneaux*, de J. Demme
1993 : *Impitoyable*, de C. Eastwood
1994 : *La Liste de Schindler*, de S. Spielberg
1995 : *Forrest Gump*, de R. Zemeckis
1996 : *Braveheart*, de M. Gibson
1997 : *Le Patient anglais*, d'A. Minghella
1998 : *Titanic*, de J. Cameron.

Les oscars d'honneur, de D.W. Griffith en 1936 au contesté Elia Kazan

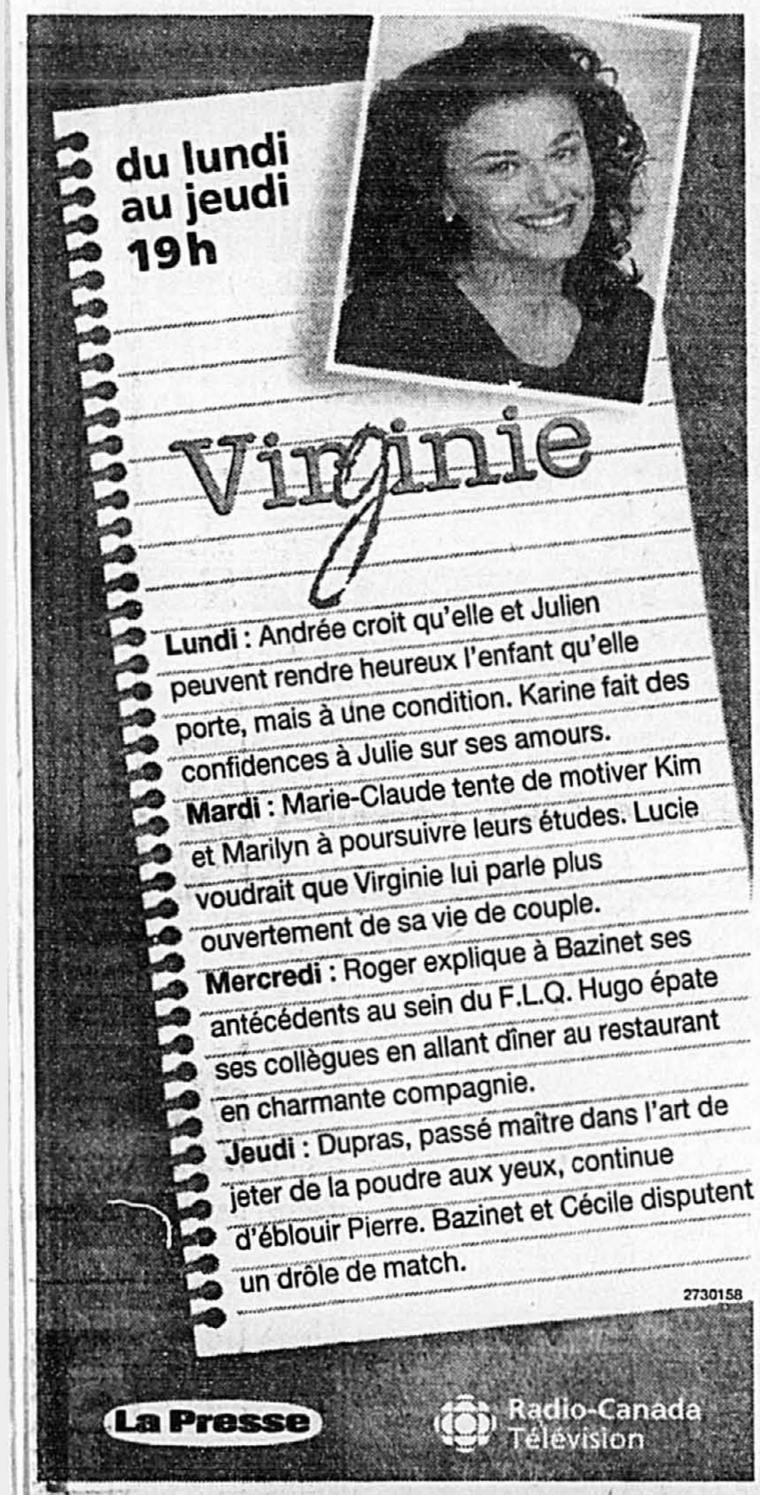
Associated Press
LOS ANGELES



Orson Welles

Voici la liste des oscars d'honneur remis à des acteurs ou réalisateurs en couronnement de l'ensemble de leur carrière. Ces oscars d'honneur sont assez rarement remis à des personnes ayant remporté un oscar en compétition. Elia Kazan, l'oscar d'honneur de cette année, est l'une des exceptions, avec deux statuettes au cours de sa carrière :

1936 : D.W. Griffith.
1938 : Mack Sennett.
1940 : Douglas Fairbanks Sr.
1947 : Ernst Lubitsch.
1950 : Fred Astaire, Cecil B. De Mille.
1952 : Gene Kelly.
1953 : Harold Lloyd.
1955 : Greta Garbo, Danny Kaye.
1959 : Maurice Chevalier.
1960 : Buster Keaton.
1961 : Gary Cooper (déjà oscarisé), Stan Laurel.
1970 : Cary Grant.
1971 : Lillian Gish, Orson Welles (déjà oscarisé).
1972 : Charlie Chaplin.
1973 : Edward G. Robinson.
1974 : Groucho Marx.
1975 : Howard Hawks, Jean Renoir.
1976 : Mary Pickford (déjà oscarisée).
1979 : Walter Lantz, Laurence Olivier, King Vidor.
1980 : Alec Guinness.
1981 : Henry Fonda.
1982 : Barbara Stanwyck.
1983 : Mickey Rooney.
1984 : Hal Roach.
1985 : James Stewart (déjà oscarisé).
1986 : Paul Newman.
1987 : Ralph Bellamy.
1990 : Akira Kurosawa.
1991 : Sophia Loren (déjà oscarisée), Myrna Loy.
1992 : Satyajit Ray.
1993 : Federico Fellini.
1994 : Deborah Kerr.
1995 : Michelangelo Antonioni.
1996 : Kirk Douglas. Chuck Jones.
1997 : Michael Kidd.
1998 : Stanley Donen.
1999 : Elia Kazan (déjà oscarisée).







BAPE avis

CENTRE ÉNERGÉTIQUE INDECK-SENNETERRE

AUDIENCE PUBLIQUE (2e PARTIE)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) invite les personnes, groupes et municipalités intéressés à faire connaître leur opinion sur le projet de Centre énergétique Indeck-Senneterre à se présenter à l'audience publique qui aura lieu au Motel Sénabi, 830, 7e Avenue, à Senneterre, à compter du mardi 30 mars 1999. La commission du BAPE entreprendra alors la deuxième partie de l'audience réservée à ce projet.

Lors des séances, la commission entendra toutes les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui auront signalé leur volonté de faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet.

À la fin du madat, le BAPE remettra au ministre de l'Environnement un rapport qui rendra compte des constatations et de l'analyse de la commission. Par la suite, le ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres, lequel autorisera intégralement le projet, imposera certaines modifications et conditions à sa réalisation, ou le refusera.

Coordonnées de l'audience

Motel Sénabi
830, 7e Avenue
Senneterre (Québec)

Les séances débuteront le 30 mars 1999 à 19 h 30.

Disponibilité de l'information

Tous les documents déposés lors de la première partie de l'audience tenue du 22 février au 24 février 1999 et les textes de toutes les interventions de cette première partie peuvent être consultés aux locaux du BAPE à Québec et à Montréal et aux endroits suivants :

Bibliothèque de Senneterre	121, 1re Rue Est
Hôtel de Ville de Senneterre	551, 10e Avenue
Bibliothèque de Val-d'Or	600, 7e Rue
Bibliothèque de Rouyn-Noranda	201, avenue Dallaire
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue de Rouyn-Noranda	425, boul. du Collège
Université du Québec à Montréal	Pavillon Hubert-Aquin Section des publications gouvernementales 1255, rue Saint-Denis, local A.M. 100

Les transcriptions des interventions de la première partie de même que l'étude d'impact du promoteur, son résumé et d'autres documents relatifs au dossier sont aussi disponibles sur le site Internet du BAPE à la section Indeck-Senneterre. Vous pouvez y accéder à l'adresse **www.bape.gouv.qc.ca/indeck-senneterre.**

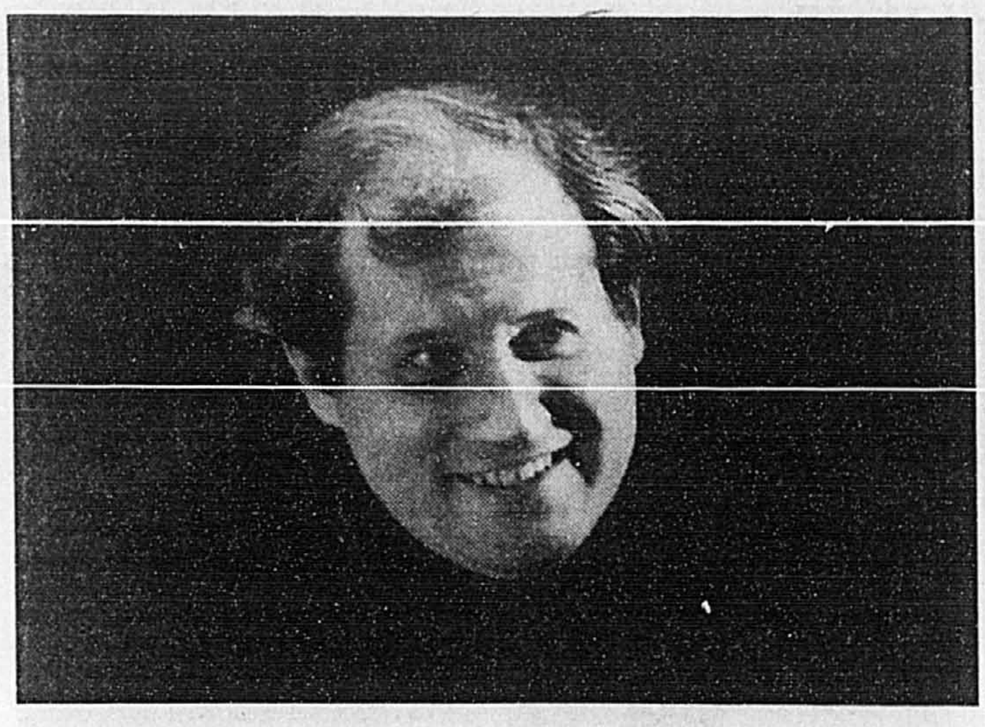
Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez vous adresser à Élise Amyot, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le secrétaire du BAPE
Raynald Martel

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Québec

2730501



Grigory Sokolov

Sokolov : insupportable

CLAUDE GINGRAS

Après être passé par Lanaudière, l'OSM et Pro Musica, Grigory Sokolov faisait hier ses débuts au Ladies' Morning Musical Club et, comme les autres avant elle, notre plus ancienne société musicale avait dû se plier aux fameuses conditions du pianiste russe : a) un programme accepté comme tel, sans la moindre modification ; b) une salle maintenue dans l'obscurité totale, seul un minuscule spot éclairant le piano. Je suppose que le podium (!) sur lequel était placé le petit banc du pianiste faisait aussi partie des « conditions ».

Comme s'il s'inspirait de son jeune compatriote Constantin Lifschitz, le pianiste de bientôt 50 ans a programmé du William Byrd (l'an dernier, c'était du Rameau... comme Lifschitz encore !). Cette fois, le groupe Byrd occupe plus de place encore que l'autre soir chez le benjamin : une grosse demi-heure. Dix minutes suffiraient amplement à apprécier ce que Sokolov réalise pianistiquement à partir de cette musique non conçue pour le piano : tenues de notes soulignant les voix, harmonies imitatives, plans sonores irréalisables en cordes pincées. Mais 30 minutes de cela, c'est infiniment trop, surtout qu'il fait tellement noir qu'on ne sait plus si on écoute *The Bagpipe and the Drone* ou *The Flute and the Drum* ... à moins que ce ne soit *The Gaillard for the Victory* .

Il est vrai que l'ordre donné par le pianiste, et qui empêche toute consultation du feuillet remis à la porte, vient confirmer ce que l'on pensait : que tout cela n'a, au fond, aucune espèce d'importance, l'accent étant mis sur ce que j'appellerais le travail d'orfèvrerie pianistique. Le programme entier illustrera d'ailleurs cette unique considération débouchant sur un maniérisme aussi insupportable que la ridicule mise en scène dont l'invité s'entoure.

Comme Lifschitz (encore), Sokolov a puisé dans les Beethoven « périphériques » : la petite Sonate op. 2 no 3. Pis encore, chaque note, chaque accord, font l'objet d'un examen à la loupe qui, à la fin, devient proprement exaspérant. On n'écoute plus Beethoven : on assiste au numéro de Sokolov, le mot « numéro » en remplaçant un autre que la décence m'interdit d'employer.

L'orfèvre, dont la respiration haletante parvient jusqu'à la dernière rangée, se fait aussi ouvrier de la construction : il donne des coups dans le clavier et, au beau milieu du mouvement lent, frappe un accord avec une force épouvantable qui fait presque tomber de leur fauteuil les deux dames assises devant moi.

L'aigu du piano est devenu assez faux — c'est la moindre des choses — et le restera même après les « réparations » de l'accordeur à l'entracte. Du monde sonore assez superficiel de Ravel, Sokolov parvient pourtant à éliminer toute mièvrerie. En fait, cela est à la fois prodigieux de clarté et un peu lourd. Et pourquoi enchaîner le court Prélude à la Sonatine, comme s'il s'agissait d'un quatrième mouvement ?

La salle comble ovationne bruyamment et obtient deux rappels : un nocturne de Chopin et un Scarlatti... interminable, comme tout ce qui précédait.

GRIGORY SOKOLOV, pianiste. Dimanche après-midi, Pollack Hall de l'Université McGill. Présentation : Ladies' Morning Musical Club.

Programme :

Suite « The Battle » et huit pièces - Byrd

Sonate no 3, en do majeur, op. 2 no 3 (1795) - Beethoven

« Sonatine » (1903-05) ; Prélude (1913) ; « Le Tombeau de Couperin » (1914-17) - Ravel

CINÉMAS GUZZO

HORAIRE DU 22 AU 25 MARS (COUCHE-TARD "C-T" VENDREDI & SAMEDI)

Mardi & Mercredi $5 DANS TOUS NOS CINEMAS (EXCEPTION DU CINEMA DE PARADIS $4.25)

MATINÉE REPRÉSENTATION AVANT 18H00 PRIX REDUIT DANS TOUS NOS CINEMAS

Le PARADIS 6915 HOCHELAGA 514-354-3110
ENTREE GENERALE $6.00 ENFANT & AGE D'OR MARDI & MERCREDI MATINEE AVANT 18H00 $4.25
8mm(V.F.) (18+) [DTS Digital] 9:45
ANALYSE-MOI ÇA (G) [DTS Digital] 7:10-9:10
UN PARI CRUEL (13+) [DTS Digital] 7:05-9:05
UNE BOUTEILLE A LA MER (G) [DTS Digital] 7:15

LANGELIER 6 CARREFOUR LANGELIER COIN JEAN-TALON 514-255-5551
8mm(V.F.) (18+) [DTS Digital] 7:00-9:30 Mar 1:00-3:30-7:00-9:30
ANALYSE-MOI ÇA (G) [DTS Digital] 7:10-9:10 Mar 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10
HISTOIRE D'HIVER (G) [DOLBY-SR] 7:00-Mar 1:00-3:00-5:00
JUGE COUPABLE (N/A) [DTS Digital] 7:05-9:45 Mar 1:05-3:45-7:05-9:45
LE ROI ET MOI (13) [DTS Digital] 7:00-9:00 Mar 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
Les BOYS 2 (G) [DOLBY Digital] 9:30 Mar 7:00-9:30
UN PARI CRUEL (13) [DTS Digital] 7:05-9:05 Mar 1:05-3:05-5:05-7:05-9:05

STE-THERESE 8 PLAZA STE-THERESE 399 rue SICARD 450-979-4444
8mm(V.F.) (18+) [DTS Digital] 7:00-9:30
ANALYSE-MOI ÇA (G) [DOLBY DIGITAL] 7:10-9:10
HISTOIRE D'HIVER (G) [DOLBY-SR] 7:00
JUGE COUPABLE (N/A) [DOLBY DIGITAL] 7:05-9:45
LE ROI ET MOI (G) [DOLBY DIGITAL] 7:00-9:00
Les BOYS 2 (G) [DTS Digital] 9:30
QUAND JE SERAIS PARTI (G) [DTS Digital] 7:15
UN PARI CRUEL (13+) [DOLBY DIGITAL] 7:05-9:05
UN VENT DE FOLIE (G) [DOLBY DIGITAL] 7:15-9:20
UNE BOUTEILLE A LA MER (G) [DOLBY Digital] 9:45

TERREBONNE 8 1071 Chemin du COTEAU 450-471-6644
8mm(V.F.) (18+) [DOLBY Digital] 7:00-9:30
ANALYSE-MOI ÇA (G) [DOLBY DIGITAL] 7:10-9:10
JUGE COUPABLE (N/A) [DOLBY DIGITAL] 7:05-9:45
L'AUTRE SOEUR (G) [DTS DIGITAL] 7:15
LE ROI ET MOI (G) [DOLBY DIGITAL] 7:00-9:00
Les BOYS 2 (G) [DTS Digital] 9:40
QUAND JE SERAIS PARTI (G) [DTS Digital] 7:10
UN PARI CRUEL (13+) [DOLBY DIGITAL] 7:05-9:05
UN VENT DE FOLIE (G) [DOLBY DIGITAL] 7:15-9:20
UNE BOUTEILLE A LA MER (G) [DTS Digital] 9:45

MEGA-PLEX TASCHEREAU 18 PL. GREENFIELD PARK 3450 TASCHEREAU 450-923-5566
Le Plus Grand Cinema au Quebec
ANALYSE-MOI ÇA (G) [DOLBY Digital] 1:10-3:10-5:10-7:10-7:40-9:10-9:40 Lun,Jeu 7:10-7:40-9:10-9:40
BABY GENIUSES (G) [DOLBY Digital] 1:20-3:15-5:10-7:05 Lun,Jeu 7:05
CRUEL INTENTIONS (13) [DOLBY Digital] 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15-9:45 Lun,Jeu 7:15-9:15-9:45
L'AUTRE SOEUR (G) [DOLBY Digital] 1:15-3:55-7:15-9:45 Lun,Jeu 7:15 9:45
8mm(V.F.) (18+) [DOLBY Digital] 1:00-3:30-7:00-9:30 Lun,Jeu 7:00-9:30
LA BLONDE DE MON PERE (G) [DTS Digital] 7:05 Lun,Jeu 1:05-3:35-7:05
LA MINCE LIGNE ROUGE (13+) [DTS Digital] 9:20 Lun,Jeu 9:20
LE SOLDAT RYAN (13+) [DTS Digital] 1:00-4:00-7:00 Lun,Jeu 7:00
LE PRINCE D'EGYPTE (G) [DOLBY Digital] 12:45-2:45-4:45 Lun,Jeu Aucune Presentation
LE ROI ET MOI (G) [DOLBY Digital] 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 Lun,Jeu 7:00-9:00
LES BOYS 2 (G) [DOLBY Digital] 1:10-3:40-7:10 Lun,Jeu 7:10
PATCH ADAMS (VF) (G) [DTS Digital] 7:25-9:35 Lun,Jeu 7:25-9:35
PUISSANT JOE YOUNG (G) [DTS Digital] 12:50-3:00-5:10 Lun,Jeu Aucune Presentation
RAVENOUS (16+) [DOLBY Digital] 1:10-3:15-5:20-7:25-9:30 Lun,Jeu 7:25-9:30
SAVING PRIVATE RYAN (13+) [DOLBY Digital] 9:40 Lun,Jeu 9:40
THE RAGE: CARRIE 2 (13) [DOLBY Digital] 1:15-3:20-5:25-7:30-9:35 Lun,Jeu 7:30-9:35
UN PARI CRUEL (13) [DTS Digital] 1:05-3:05-5:05-7:05-7:35-9:06-9:35 Lun,Jeu 7:05-7:35-9:05-9:35
UN VENT DE FOLIE (G) [DOLBY Digital] 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20 Lun,Jeu 7:15-9:20
UNE BOUTEILLE A LA MER (G) [DOLBY Digital] 1:30-4:00-7:25-9:55 Lun,Jeu 7:25-9:55
UNE VIE DE BESTIOLE (G) [DTS Digital] 1:25-3:20-5:15 Lun,Jeu Aucune Presentation
WING COMMANDER (G) [DOLBY Digital] 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15 Lun,Jeu 7:15-9:15

Des SOURCES 10 GALERIES DES SOURCES COIN BRUNSWICK 514-685-1199
ANALYSE THIS (G) [DOLBY Digital] 7:10-7:40 9:10-9:40
CRUEL INTENTIONS (13+) [DOLBY Digital] 7:05-7:35 9:05-9:35
DEEP END OF THE OCEAN (G) [DOLBY Digital] 7:15-9:20
ELIZABETH (13+) [DOLBY Digital] 7:20-9:40
MESSAGE IN A BOTTLE (G) [DOLBY Digital] 7:00-9:30
RAVENOUS (16) [DOLBY Digital] 7:15-9:15
THE KING AND I (G) [DOLBY Digital] 7:00-9:00
TRUE CRIME (N/A) [DOLBY Digital] 7:05-9:45
Pour réservation de groupes: Linda au (450) 961-2945

MEGA-PLEX PONT-VIAU 16 C.C. PONT VIAU 1055 Des LAURENTIDES 450-967-4455
9ième Plus Grand Cinema au Quebec
8mm(V.F.) (18+) [DOLBY Digital] 1:00-3:30-7:00-9:30 Lun,Jeu 7:00 9:30
ANALYSE-MOI ÇA (G) [DOLBY Digital] 1:15-3:15-5:15-7:15-7:40-9:15-9:40 Lun,Jeu 7:15-7:40-9:15-9:40
BABY GENIUSES (G) [DOLBY Digital] 1:20-3:15-5:10-7:05-9:00 Lun,Jeu 7:05-9:00
DINER DE CONS (G) [DOLBY Digital] 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20 Lun,Jeu 7:20-9:20
ELIZABETH (VF) (13+) [DOLBY Digital] 12:40-2:50-5:10 Lun,Jeu Aucune Presentation
JUGE COUPABLE (N/A) [DOLBY Digital] 1:05-3:45-7:05-9:45 Lun,Jeu 7:05-9:45
LA BLONDE DE MON PERE (G) [DOLBY Digital] 1:05-3:35-7:05-9:35 Lun,Jeu 7:05-9:35
LA MINCE LIGNE ROUGE (13+) [DTS Digital] 7:15
LE SOLDAT RYAN (13+) [DTS Digital] 1:00-4:00-7:00 Lun,Jeu 7:00
LES BOYS 2 (G) [DOLBY Digital] 1:10-3:40-7:10-9:40 Lun,Jeu 7:10-9:40
PRINCE D'EGYPTE (G) [DOLBY Digital] 1:00-3:00-5:00 Lun,Jeu Aucune Presentation
PUISSANT JOE YOUNG (G) [DTS Digital] 1:20-3:20-5:20 Lun,Jeu Aucune Presentation
THE OTHER SISTER (G) [DTS Digital] 7:20-9:45 Lun,Jeu 7:20-9:45
UN VENT DE FOLIE (G) [DOLBY Digital] 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20 Lun,Jeu 7:15-9:20
UN PARI CRUEL (13+) [DOLBY Digital] 1:10-3:10-5:10-7:10-7:35-9:10-9:35 Lun,Jeu 7:10-7:35-9:10-9:35
UNE BOUTEILLE A LA MER (G) [DOLBY Digital] 1:05-3:35-7:05-9:35 Lun,Jeu 7:05-9:35
UNE VIE DE BESTIOLE (G) [DOLBY Digital] 1:25-3:20-5:15 Lun,Jeu Aucune Presentation
WING COMMANDER (G) [DOLBY Digital] 1:05-3:05-5:05-7:05-9:05 Lun,Jeu 7:05-9:05

LACORDAIRE 11 SU-PERE PLAZA COIN GRANDES PRAIRIES 514-324-3000
8mm (18+) [DTS Digital] 7:00-9:30 Mar 1:00-3:30-7:00-9:30
ANALYSE THIS (G) [DTS Digital] 7:05-9:05 Mar 1:05-3:05-5:05-7:05-9:05
BABY GENIUSES (G) [DTS Digital] 7:05 Mar 12:45-2:55-5:05-7:15
CRUEL INTENTIONS (13+) [DTS Digital] 7:25-9:25 Mar 1:25-3:25-5:25-7:25-9:25
DEEP END OF THE OCEAN (G) [DTS Digital] 7:25-9:25 Mar 1:25-3:25-5:25-7:25-9:25
FORCES OF NATURE (G) [DTS Digital] 7:15-9:20 Mar 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20
RAVENOUS (16+) [DTS Digital] 7:10-9:10 Mar 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10
SAVING PRIVATE RYAN (13+) [DTS Digital] 9:15
THE KING AND I (G) [DTS Digital] 7:00-9:00 Mar 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
THE RAGE: CARRIE 2 (13) [DTS Digital] 7:15-9:15 Mar 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15
TRUE CRIME (N/A) [DTS Digital] 7:05-9:45 Mar 1:05-3:45-7:05-9:45
WING COMMANDER (G) [DTS Digital] 7:20-9:20 Mar 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20

2738076

Puisque l'horaire est sujet à changement, veuillez telephoner aux cinemas pour confirmation.

CINEMA LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
ÉCRAN GÉANT QUALITÉ DU SON GRANDE DIFFÉRENCE

REPRÉSENTATIONS AVANT 18h00 5,00$ LUN. à VEN. Sauf jours fériés • 6,50$ SAM. - DIM. et jours fériés
MARDI 5,00$ TOUTE LA JOURNÉE
MERCREDI 5,00$ TOUTE LA JOURNÉE aux F.P.B POINTE-CLAIRE, VERSAILLES, LAVAL ANGRIGNON et F.P.B GREENFIELD PARK

HORAIRES DU 21 au 25 MARS ◆ INFO-FILM: 866-0111 ◆ www.famousplayersmovies.com

CENTRE LAVAL 12 1600 Le Corbusier Tél:(450) 688-7776
SHAKESPEARE IN LOVE (G) dim,mar,mer 1:20 4:00 6:45 9:20 lun,jeu 6:45 9:20
✔LE CORRUPTEUR (13+) dim,mar,mer 1:45 4:25 7:25 9:50 lun,jeu 7:25 9:50
✔MY FAVOURITE MARTIAN (G) dim,mar,mer 12:50 2:55 4:55
✔L'AUTRE SOEUR (G) dim,mar,mer 12:55 3:35 6:55 9:30 lun,jeu 6:55 9:30
QUAND JE SERAI PARTI..VOUS VIVREZ ENCORE (G) dim,mar,mer 1:10 3:50 7:00 9:40 lun,jeu 7:00 9:40
✔SAVING PRIVATE RYAN (13+) dim,mar,mer 1:05 4:30 8:00 lun,jeu 8:00
✔FORCES OF NATURE (G) dim,mar,mer 1:15 3:40 7:05 9:25 lun,jeu 7:05 9:25
✔PAYBACK (16+) 7:15 9:45
✔THE RAGE: CARRIE 2 (13+) dim,mar,mer 1:35 4:20 7:10 9:30 lun,jeu 7:10 9:30
✔ANALYZE THIS (G) dim,mar,mer 1:00 1:30 3:25 4:15 6:50 7:20 9:10 9:40 lun,jeu 6:50 7:20 9:10 9:40
✔The KING AND I (G) dim,mar,mer 12:45 2:50 4:55 7:30 9:45 lun,jeu 7:30 9:45
✔TRUE CRIME (SAC) dim,mar,mer 1:25 4:10 6:50 9:35 lun,jeu 6:50 9:35

POINTE-CLAIRE FAMOUS PLAYERS 8 185 boul. Hymus 697-8095
✔SHAKESPEARE IN LOVE (G) dim,mar,mer 1:30 4:05 7:00 9:40 lun,jeu 7:00 9:40
✔RED VIOLIN (G) dim,mar,mer 12:45 3:30 6:50 9:35 lun,jeu 6:50 9:35
BABAR: LE ROI DES ELEPHANTS (G) dim,mar,mer 1:00 3:00
✔THE OTHER SISTER (G) dim,mar,mer 1:15 4:00 7:05 9:50 lun,jeu 7:05 9:50
✔SAVING PRIVATE RYAN (13+) dim,mar,mer 1:20 4:40 8:30 lun,jeu 8:30
✔FORCES OF NATURE (G) dim,mar,mer 12:30 2:00 2:45 4:15 4:55 7:10 7:30 9:20 9:45 lun,jeu 7:10 7:30 9:20 9:45
✔PAYBACK (16+) dim,mar,mer 5:00 7:15 9:30 lun,jeu 7:15 9:30
✔THE RAGE: CARRIE 2 (13+) dim,mar,mer 12:40 3:00 5:10 7:20 9:55 lun,jeu 7:20 9:55

GREENFIELD PARK FAMOUS PLAYERS 8 5000 boul. Taschereau 672-2229
BABAR: LE ROI DES ELEPHANTS (G) dim,mar 12:30 2:30
THE CORRUPTOR (13+) dim,mar 12:40 2:55 5:10 7:30 9:50 lun,mer,jeu 7:30 9:50
QUAND JE SERAI PARTI..VOUS VIVREZ ENCORE (G) dim,mar 4:30 7:05 9:35 lun,mer,jeu 7:05 9:35
✔FORCES OF NATURE (G) dim,mar 1:10 4:20 7:15 9:40 lun,mer,jeu 7:15 9:40
✔ANALYZE THIS (G) dim,mar 1:20 4:00 7:20 9:30 lun,mer,jeu 7:20 9:30
✔The KING AND I (G) dim,mar 12:50 2:50 4:50 7:00 9:00 lun,mer,jeu 7:00 9:00
✔TRUE CRIME (SAC) dim,mar 1:00 4:10 7:10 9:45 lun,mer,jeu 7:10 9:45

PARISIEN 480, rue Ste-Catherine O. 866-3856
DOCTEUR AGAKI (13+) 1:15 3:50 6:20
APRILE (Sous-titre francais) (G) 12:30 2:30 4:50 7:00 9:30
UNE VIE DE BESTIOLE (G) 12:45
L'AUTRE SOEUR (G) 1:30 4:25 7:40 10:00
UN 32 AOUT SUR TERRE (G) 1:20 7:35
EMPORTE-MOI (13+) 3:15 5:15 7:25 9:35
LA CLASSE DE NEIGE (13+) 4:15 9:55
✔QUAND JE SERAI PARTI..VOUS VIVREZ ENCORE (G) 1:00 3:40 7:15 9:45
✔LE VIOLON ROUGE (G) 1:10 4:00 6:50 9:20
✔IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (13+) 9:00

CENTRE EATON 705, Ste-Catherine o (5e etage) 985-5730
✔RED VIOLIN (G) dim,mar-jeu 12:40 3:50 6:40 9:30 lun 12:40 3:50 9:30
✔TANGO(Sous-titre anglais) (G) 12:50 3:40 6:50 9:20
GODS & MONSTERS (13+) dim-mer 12:05 2:20 4:40 7:20 9:40 jeu 12:05 2:20 4:40 9:40
✔SAVING PRIVATE RYAN (13+) 12:30 4:00 8:00
✔FORCES OF NATURE (G) 12:00 2:30 5:00 7:30 10:00
✔THE RAGE: CARRIE 2 (13+) 12:15 2:40 5:10 7:40 10:10

LOEWS 954, rue Ste-Catherine O. 861-7437
CENTRAL STATION (Sous-titre anglais) (G) 12:15 2:40 5:00 7:20 9:50
✔ANALYZE THIS (G) 12:00 1:00 2:20 4:00 4:50 6:50 7:30 9:20 10:00
The KING AND I (G) 12:10 2:15 4:20 7:00 9:10
✔TRUE CRIME (SAC) 12:30 3:30 6:30 9:30

PALACE 6 698, rue Ste-Catherine O. 866-6991
TOUS LES FILMS TOUS LES JOURS 2,50$
✔AMERICAN HISTORY X (16+) 12:50 3:30 6:40 9:30
✔THE FACULTY (13+) 12:05 2:40 5:00 7:20 9:40
WATER BOY (G) 12:20 2:20 4:40 7:00 9:00
✔IN DREAMS (13+) 12:00 2:10 4:30 6:50 9:10
✔VARSITY BLUES (13+) 12:30 2:50 5:10 7:30 9:50
✔VIRUS (13+) 12:10 2:30 4:50 7:10 9:20

DORVAL 260, ave. Dorval 631-8586
Entrée générale: 6,$5
Matinées 4,25$ | MARDI et MERCREDI EN TOUT TEMPS 4,25$ | Enfants et Age d'Or 4,25$
THE CORRUPTOR (13+) dim 2:00 4:40 7:00 lun-jeu 7:00
CRUEL INTENTIONS (13+) 9:20
ANALYZE THIS (G) dim 1:40 4:30 7:20 9:40 lun-jeu 7:20 9:40
The KING AND I (G) dim 12:50 2:50 4:50 7:10 9:10 lun-jeu 7:10 9:10
✔TRUE CRIME (SAC) dim 1:10 4:00 6:50 9:30 lun-jeu 6:50 9:30

ANGRIGNON 7077, boul. Newman 366-2463
SHAKESPEARE IN LOVE (G) dim,mar 12:30 6:50 lun,mer,jeu 6:50
LE VIOLON ROUGE (G) dim,mar 12:20 3:00 7:25 9:55 lun,mer,jeu 7:25 9:55
SAVING PRIVATE RYAN (13+) dim,mar 3:30 9:25 lun,mer,jeu 9:25
✔FORCES OF NATURE (G) dim,mar 12:50 3:20 7:20 10:00 lun,mer,jeu 7:20 10:00
THE RAGE: CARRIE 2 (13+) dim,mar 1:20 3:40 7:40 10:05 lun,mer,jeu 7:40 10:05
ANALYZE THIS (G) dim,mar 1:00 1:30 3:50 4:10 7:05 7:30 9:30 10:10 lun,mer,jeu 7:05 7:30 9:30 10:10
✔The KING AND I (G) dim,mar 12:40 2:50 5:00 7:10 9:20 lun,mer,jeu 7:10 9:20
✔TRUE CRIME (SAC) dim,mar 1:10 4:00 7:00 9:45 lun,mer,jeu 7:00 9:45

VERSAILLES Place Versailles 353-7880
ELLE A TOUT POUR ELLE (G) dim,mar,mer 12:40 3:00 5:10
LA VIE EST BELLE (G) 7:20 9:50
✔L'INTRA-TERRESTRE (G) dim,mar,mer 1:10 4:10 7:10 9:35 lun,jeu 7:10 9:35
BABAR: LE ROI DES ELEPHANTS (G) dim,mar,mer 12:30 2:50 4:50
✔LE CORRUPTEUR (13+) dim,mar,mer 1:20 4:20 7:05 9:45 lun,jeu 7:05 9:45
L'AUTRE SOEUR (G) 6:50 9:25
✔QUAND JE SERAI PARTI..VOUS VIVREZ ENCORE (G) dim,mar,mer 12:50 3:50 7:00 9:40 lun,jeu 7:00 9:40
✔UN VENT DE FOLIE (G) dim,mar,mer 1:00 4:00 7:15 9:55 lun,jeu 7:15 9:55

2737132

✔SON DIGITAL

GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODÉON
CINÉGUICHET Prévente de billets et information (514) 849-3456 FILM

LUNDI AU VENDREDI MATINÉES À 5,25$ TOUTES REPRÉSENTATIONS AVANT 18H00 DANS CERTAINS CINÉMAS • *5,00$ DANS CERTAINS CINÉMAS
SAM. DIM. ET JOURS FÉRIÉS MATINÉES À 6,50$ TOUTES REPRÉSENTATIONS AVANT 18H00 DANS CERTAINS CINÉMAS
Veuillez prendre note que le guide horaire est sujet à changements sans préavis.

RÉSERVEZ NOTRE BAR L'Entracte du Quartier Latin café BAR pizzeria & cinévasion jeux électroniques TÉLÉPHONEZ-NOUS AU (514) 849-4422

QUARTIER LATIN (17 SALLES DE CINÉMAS) 350 rue Émery, coin St-Denis 849-FILM-111
ACCES GRATUIT EN TOUT TEMPS cinévasion jeux électroniques café BAR pizzeria
SIÈGES DISPOSÉS EN GRADINS (SIGHTLINE SEATING™)

QUARTIER LATIN 350 rue Émery, coin St-Denis 849-FILM-111
VENT DE FOLIE (UN) ✔ (v. française) (G) 12:45 - 3:55 - 7:10 - 9:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 12:05
BADAR: LE ROI DES ÉLÉPHANTS (v. française) (G) / 12:15 - 2:25 - 4:40
GARE CENTRALE (v. française) (G) ✔ / 7:05 - 9:55 / Exc. 25 Mars: 9:55
HISTOIRES D'HIVER (v.o. française) (G) / 12:10 - 2:35 - 5:00 - 7:30 - 10:00
PARI CRUEL (UN) (v. française) (13 ans) ✔ / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS Ven., Dim. au Jeu.: 12:20 - 1:10 - 2:40 - 3:30 - 5:10 - 6:15 - 7:35 - 8:45 - 9:55 Sam.: 12:20 - 1:10 - 2:40 - 3:30 - 5:10 - 7:35 - 9:15 - 9:55 Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:15
ED T.V. (v. française) (G) / Sneak Preview Sam. 20 Mars à 7:00
CORRUPTEUR (LE) (v. française) (13 ans) ✔ / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS 12:55 - 1:30 - 3:50 - 4:15 - 6:40 - 7:15 - 9:25 - 10:05 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:55
DÎNER DE CONS (LE) (v.o. française) (G) 12:00 - 2:10 - 4:25 - 7:00 - 9:20 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:30
BOUTEILLE À LA MER (UNE) (v. française) (G) ✔ / 12:50 - 9:50
INTRA-TERRESTRE (v. française) (G) ✔ / 3:45 - 6:55
ROI ET MOI (LE) (v. française) (G) ✔ / 12:05 - 2:20 - 4:45 - 7:05 - 9:15
ANALYSE-MOI ÇA (v. française) (G) ✔ / 12:05 - 2:30 - 5:15 - 7:45 - 10:10
JUGÉ COUPABLE (v. française) (G) ✔ / 12:30 - 3:25 - 6:30 - 9:30 Couche-tard: Ven. et Sam.: 12:00
MINCE LIGNE ROUGE (LA) (v. française) (13 ans) ✔ / 1:20 - 4:55 - 8:55
8 MILLIMÈTRES (v. française) (18 ans) ✔ / 1:00 - 4:00 - 6:50 - 9:35
ÉLIZABETH (v. française) (13 ans) ✔ / 12:35 - 3:20 - 6:10 - 9:10
VIE EST BELLE (LA) (v. française) (G) ✔ / 1:15 - 4:10 - 7:00 - 9:40
SHAKESPEARE ET JULIETTE (v. française) (G) ✔ / 1:05 - 4:05 - 6:55 - 9:45

DU 19 AU 25 MARS 1999

CENTRE-VILLE OUEST

FAUBOURG PV 1616 ouest, rue Ste-Catherine • 849-FILM-121
DEEP END OF THE OCEAN (v.o. anglaise) (G) / 1:35 - 4:25 - 7:05 - 9:35
CRUEL INTENTIONS (v.o. anglaise) ✔ (13 ans) / 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:45 Exc. Sam. le 20 Mars: 1:00 - 3:10 - 9:20
LIFE IS BEAUTIFUL (v.o. s-titres anglais) (G) / Ven., Dim. au Jeu.: 1:25 - 4:10 - 6:50 - 9:25 Sam.: 1:25 - 4:10 - 8:45
CHILDREN OF HEAVEN (v. o. s-titres anglais) Sneak Preview Sam. 20 Mars à 7:00
ED T.V. (v.o. anglaise) Sneak Preview Sam. 20 Mars à 7:00
8 MILLIMETER (v.o. anglaise) (18 ans) ✔ 1:10 - 3:45 - 6:40 - 9:15 Exc. 24 Mars: 1:10 - 3:45 - 9:30

CAVENDISH (Mall) PV Cavendish, coin Kildare • 849-FILM-122
CRUEL INTENTIONS (v.o. anglaise) (13 ans) Ven., Dim. et Mar.: 12:20 - 2:40 - 4:50 - 7:10 - 9:20 Sam.: 12:20 - 2:40 - 4:50 - 9:15 Lun., Mer. et Jeu.: 7:10 - 9:20
ED T.V. (v.o. anglaise) Sneak Preview Sam. 20 mars à 7:00
DEEP END OF THE OCEAN (v.o. anglaise) (G) / Ven., Sam., Dim. et Mar.: 12:40 - 3:30 - 7:15 - 9:35 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:15 - 9:35
FORCES OF NATURE (v.o. anglaise) (G) ✔ Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:30 - 3:50 - 7:30 - 9:50 Lun., Mer. et Jeu.: 7:30 - 9:50
LIFE IS BEAUTIFUL (v.o. s-titre anglais) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 12:50 - 7:05 Lun., Mer. et Jeu.: 7:05
SHAKESPEARE IN LOVE (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 3:20 - 9:45 Lun., Mer. et Jeu.: 9:45
PASSOVER FEVER (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:40 - 4:20 - 6:45 - 9:00 Lun., Mer. et Jeu.: 6:45 - 9:00
TRUE CRIME (v.o. anglaise) ✔ Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:00 - 4:00 - 6:40 - 9:30 Lun., Mer. et Jeu.: 6:40 - 9:30
BABY GENIUSES (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 12:30 - 2:50 - 5:10 - 7:20 - 9:40 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:20 - 9:40
ANALYZE THIS (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:10 - 4:10 - 6:50 - 9:25 Lun., Mer. et Jeu.: 6:50 - 9:25

COMPLEXE DESJARDINS Basilaire 1 • 849-FILM-123 PV
CONTES D'AUTOMNE (v.o. française) (G) 1:20 - 3:45 - 6:45 - 9:10
ALICE ET MARTIN (v.o. française) (13 ans) 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:35
AU COEUR DU MENSONGE (v.o. française) (G) / 1:40 - 4:20 - 6:50 - 9:20
VIE EST BELLE (LA) (v.o. s-titres français) (G) / 1:50 - 4:30 - 7:10 - 9:40 Exc. Jeu. 25 Mars: 1:50 - 4:30 - 9:40

CÔTE-DES-NEIGES 6700, Côte-des-Neiges • 849-FILM-124 PV
WING COMMANDER (v.o. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:20 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:35
CRUEL INTENTIONS (v.o. anglaise) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:40
THE RAGE: CARRIE 2 (v.o. anglaise) ✔ (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:30 - 7:10 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30
BABY GENIUSES (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 3:45 - 6:30 Ven., Lun. et Jeu.: 6:30
8 MILLIMETER (v.o. anglaise) (18 ans) 9:00
KING AND I (THE) (v.o. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:30 - 2:40 - 4:45 - 6:50 - 8:50 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:50 - 8:50
RAVENOUS (v.o. anglaise) (16 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:10 - 6:40 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:40 - 9:10 Laissez-passer refusés
CORRUPTOR (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:00 - 7:00 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:25

CENTRE-VILLE OUEST (SUITE)

CENTRE-VILLE PV 2001, Université, Métro McGill • 849-FILM-127
ADMISSION
• adultes en soirée (excepté mar. et mer.): 5,90$
• enfants/âge d'or/étudiants (jusqu'à 17 ans): 3,50$
• matinées lun. au ven. avant 18h00: 2,90$
• matinées sam., dim. et jours fériés avant 18h00: 3,75$
• mardi et mercredi toute la journée: 2,90$
AFFLICTION (v.o. anglaise) (13 ans) Ven., Lun. et Jeu.: 6:50 Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 6:50
ELLE A TOUT POUR ELLE (v. française) (G) 4:05 - 9:30
MESSAGE IN A BOTTLE (v.o. anglaise) (G) Ven., Lun. et Jeu.: 3:50 - 6:30 - 9:00 / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:50 - 6:30 - 9:00
SHE'S ALL THAT (v.o. anglaise) (G) Ven., Lun. et Jeu.: 4:05 - 7:00 - 9:30 / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:05 - 7:00 - 9:30
CELEBRATION (v.o. anglaise) (16 ans) Ven., Lun. et Jeu.: 4:20 - 6:40 - 9:10 / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 6:40 - 9:10
OTHER SISTER (THE) (v.o. anglaise) (G) Ven., Lun. et Jeu.: 3:45 - 6:25 - 9:00 Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:45 - 6:25 - 9:00
PAYBACK (v.o. anglaise) (16 ans) Ven., Lun. et Jeu.: 3:55 - 6:55 - 9:25 / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:55 - 6:55 - 9:25
RUSHMORE (v.o. anglaise) (G) Ven., Lun. et Jeu.: 4:10 - 7:15 - 9:40 / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:10 - 7:15 - 9:40
ELIZABETH (v.o. anglaise) (13 ans) Ven., Lun. et Jeu.: 4:00 - 6:35 - 9:10 / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:00 - 6:35 - 9:10
THIN RED LINE (THE) (v.o. anglaise) Ven., Lun. et Jeu.: 5:00 - 8:20 Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 5:00 - 8:20

**OUEST DE L

Quoi faire *cette semaine*

Adressez vos communiqués à:
Rubrique Quoi faire
La Presse
7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

CONFÉRENCES

■ **La recherche scientifique par un astronome amateur,** avec Gilbert St-Onge. Le mardi 23 mars à 19 h 30, au Centre des loisirs Saint-Mathieu, 7110, 8e Avenue (métro Saint-Michel). Organisée par le Centre francophone de la Société royale d'astronomie du Canada. Entrée libre. Rens. : 514 728-4422.

■ **Le ciel du printemps,** avec les astronomes du Planétarium, le vendredi 26 mars à 19 h 30, au Planétarium de Montréal, 1000, rue Saint-Jacques. Organisée par la Société d'astronomie du Planétarium de Montréal. Entrée libre. Rens. : 514 872-4530.

■ **Crime et sagesse pratique,** avec Françoise Digneffe, professeure à l'unité de criminologie de l'Université Catholique de Louvain-La-Neuve en Belgique. Le mardi 23 mars à 11 h 45, au 3150, rue Jean-Brillant, pavillon Lionel-Groulx, salle C-4141. Entrée libre. Rens. : 514 343-6528.

■ **Ghislain Caron, illustrateur,** avec Ghislain Caron, illustrateur du *Guidé des oiseaux du Québec*. Le mercredi 24 mars à 19 h 30, à l'école Le Rûcher, 855, rue des Érables, Mascouche. Organisée par le Club d'ornithologie CORDEM. Coût : 5 $. Rens. : 450 668-8626.

■ **Choisir son lieu de résidence,** avec Claude Paré, conseiller en habitation et hébergement du Centre Visavie. Le mardi 23 mars à 13 h 30, à la Bibliothèque Langelier, 6473, rue Sherbrooke Est (métro Langelier). Organisée par le Forum des citoyens aînés de Montréal. Entrée libre. Réservation et rens. : 514 270-8464.

■ **La décoration d'intérieur, la cuisine,** avec Céline Benoit, designer d'intérieur. Le mercredi 24 mars à 19 h 30, au Centre culturel de Pierrefonds, 13850, boul. Gouin Ouest. Coût : 15 $. Rens. : 514 697-1874.

■ **L'économie sociale : une solution ?** Avec Nancy Neamtan, directrice générale du Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest de Montréal. Le dimanche 28 mars à 11 h, au restaurant Ty-Breiz, 211, boul. Henri-Bourassa Est. Organisée par les Femmes souverainistes de Crémazie. Coût : 2 $ (repas non-inclus). Rens. : 514 336-9691.

■ **La fiscalité pour les travailleurs autonomes,** par le Réseau des travailleurs indépendants. Aujourd'hui à 19 h, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet (métro Beaudry). Coût : 12 $ (non-membre), 6 $ (membre). Rens. : 514 495-3495.

■ **L'homosexualité et la famille,** mon enfant m'annonce qu'il est homosexuel : quoi faire ? Conférence-débat, le dimanche 28 mars à l'hôtel Reine-Élizabeth, 900, boul. René-Lévesque Ouest. Organisée par la Société de recherche en orientation humaine. Coût : 10 $ et gratuit pour les moins de 25 ans. Rens. : 514 523-5677.

■ **En longeant le Danube,** avec Jacques Bisson. Le lundi 22 mars à 19 h, à la Maison des cyclistes, 1251, rue Rachel Est. Organisée par Vélo-Québec dans le cadre des *Lundis vélo voyages*. Coût : 10 $ (non-membre), 8 $ (membre). Réservation et rens. : 514 521-8356 poste 344.

■ **Mendelssohn,** avec Richard Coursol. Le mercredi 24 mars à 19 h 30, à la Bibliothèque d'Anjou, 7500, av. Goncourt, salle d'animation de la bibliothèque. Organisée par le comité d'animation culturelle de la bibliothèque d'Anjou. Coût : 2,50 $ (non-résidant), 2 $ (résidant). Rens. : 514 493-8211.

■ **Monet,** avec France Bourgeois. Ce lundi 22 mars à 13 h 30, à la Fondation culturelle troisième âge Jean-de-Brébeuf, 5625, av. Decelles, salle Brébeuf. Organisée par la Fondation culturelle troisième âge Jean-de-Brébeuf. Coût : 5 $. Rens. : 514 342-9342, poste 412.

■ **Ne partez pas sans elles : initiation à la lecture des cartes,** avec Luc Poirier. Le mercredi 24 mars à 19 h, à la Maison des cyclistes, 1251, rue Rachel Est. Organisée par Vélo-Québec et la Maison des cyclistes. Coût : 10 $ (non-membre), 8 $ (membre). Réservation et rens. : 514 521-8356 poste 344.

■ **Le pardon à soi-même et aux autres,** avec Jeanine Castonguay, psychothérapeute. Le mercredi 24 mars de 19 h 30 à 22 h, chez les Franciscains, 5750, boul. Rosemont (angle Lacordaire). Organisée par le groupe Joie de Vivre pour gens séparés ou divorcés. Coût : 5 $. Rens. : 514 527-7894.

■ **Le suicide et utopie dans Le Canadien,** avec Isabelle Décarie de l'Université de Montréal. Le vendredi 26 mars à 13 h, à l'Université de Montréal, 3150, rue Jean-Brillant, pavillon Lionel-Groulx, salle C-2088. Entrée libre. Rens. : 514 343-6213.

■ **Sur les pas d'un réformateur, Martin Luther,** avec Aldina da Silva, professeure agrégée de la faculté de théologie et comme invité, Daniel Jundt, étudiant au doctorat en science de la religion à la faculté de théologie de l'Université de Montréal. Diaporama suivi d'une conférence. Le jeudi 25 mars à 19 h, au 3200, rue Jean-Brillant, salle B-3225. Entrée libre. Rens. : 514 343-7080.

COURS, ATELIERS

■ **Observation 1- Introduction à l'Instrumentation.** La Société d'astronomie de Montréal propose un cours intitulé *Observation 1- Introduction à l'Instrumentation*. D'une durée de cinq semaines, débutant le vendredi 26 mars de 19 h à 21 h et se terminant par une soirée pratique d'observation. Au Centre des loisirs Saint-Mathieu, 7110, 8e av. (métro Saint-Michel). Coût : 50 $ (pour la série). Inscription et rens. : 514 728-4422.

■ **Curriculum vitae.** Concertation-Femmes organise une clinique de curriculum vitae le vendredi 26 mars de 9 h 30 à 16 h 30, au 2005, rue Victor-Doré local 220. Entrée libre sur présentation de la carte de membre, disponible au coût de 7 $. Rens. : 514 336-3733.

■ **Déclarations de revenus.** Le Carrefour populaire de Saint-Michel propose une formation pour ceux qui veulent apprendre à remplir leurs déclarations de revenus. Aujourd'hui, de 18 h 30 à 21 h 30, au Carrefour, 7501, rue François-Perrault (métro Saint-Michel). La formation est gratuite. Inscription et rens. : 514 722-1211.

■ **L'éducation des 9 à 12 ans.** Le Centre des femmes de Montréal organise une série de six rencontres intitulée *Amener son enfant de 9 à 12 ans à être heureux*, avec Huguette Laplante, éducatrice et psychothérapeute. Début le mardi 23 mars de 13 h 30 à 16 h 30, au Centre des femmes de Montréal, 3585, rue Saint-Urbain. Coût : 30 $ (six rencontres). Inscription et rens. : 514 842-4780.

■ **L'éducation sexuelle, d'hier à aujourd'hui.** Le Centre Info-Femmes organise un atelier sur la sexualité, la sensualité et les sentiments, avec Sylvie Rozenfeld, stagiaire en sexologie. Le mardi 23 mars de 13 h 30 à 16 h, au Centre Info-Femmes, 2185, rue Des Ormeaux. Coût : 3 $ (non-membre), et gratuit pour les membres. Rens. : 514 355-4529.

BÉNÉVOLES DEMANDÉ(E)S

■ **Auprès des gens âgés.** Le Parrainage civique de la Banlieue Ouest recherche des bénévoles pour aider des personnes du troisième âge ou ayant un handicap, dans les villes de Pierrefonds, Lachine et Dollard-des-Ormeaux. L'organisme est situé au 68, rue Prince-Edward, à Pointe-Claire. Rens. : 514 694-5850.

■ **Auprès de jeunes mères adolescentes.** Le Petit Revdec, organisme pour jeunes mères adolescentes, recherche des bénévoles (avec une voiture), un après-midi par semaine, pour sa halte-garderie ou pour le transport. Rens. : 514 761-9766.

■ **Besoin d'un ami.** Le Parrainage civique de Laval recherche des bénévoles pour développer un lien d'amitié avec une personne présentant une déficience intellectuelle afin de briser son isolement et faciliter son intégration sociale. L'organisme est situé au 1200, rue Vincent-Massé, bureau 201, Laval. Rens. : 450 686-6080.

■ **Le Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent,** recherche des bénévoles pour des visites d'amitié, de l'aide aux courses, la distribution de repas et l'accompagnement avec ou sans voiture à des rendez-vous médicaux ou autres. Le Centre est situé au 910, av. Sainte-Croix, Saint-Laurent. Rens. : 514 744-5511.

■ **Personnes ayant un problème de santé mentale.** Le Parrainage civique de l'Est de Montréal recherche des bénévoles prêts à s'investir dans une relation d'amitié avec des personnes ayant un problème de santé mentale ou une déficience intellectuelle afin de briser le sentiment d'isolement de ces personnes. Le Parrainage est situé au 5797, rue Hochelaga. Rens. : 514 255-1054.

■ **Premiers Pas** recherche présentement des bénévoles pour apporter un soutien et une aide pratique aux familles de la région de Longueuil, ayant des enfants de 5 ans ou moins. Un cours de préparation est offert. Inscription et rens. : 450 646-3913.

■ **Suicide-Action Montréal,** organisme communautaire recherche des bénévoles (18 ans et plus) pour son service d'intervention téléphonique. Un formation de 50 heures est donnée parmi les candidats sélectionnés. Disponibilité demandée 150 heures réparties sur une année. Inscription et rens. : 514 723-4000.

GROUPES D'ENTRAIDE

■ **Anxiété, phobie et agoraphobie.** Le groupe d'entraide G.E.M.E. propose une réunion d'information pour les personnes ayant un problème relié à ces maladies. Le mardi 23 mars, de 13 h 30 à 15 h 30, à l'Église Saint-Édouard, 425, rue Beaubien (coin Saint-Vallier). Coût : 3 $. Rens. : 450 653-9535.

■ **Auprès des aînés.** Le Centre McGill d'études sur le vieillissement, offre aux personnes âgées de 50 ans et plus un service téléphonique d'information, afin de diriger les aînés vers les ressources médico-sociales communautaires les plus appropriées à leurs besoins. Ce service est bilingue et est offert par des infirmières, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h. Rens. : 514 888-4055.

■ **L'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage,** présente une conférence intitulée *Aider les étudiants du post-secondaire en difficulté d'apprentissage*, avec Jean-Charles Juhel. Le vendredi 26 mars de 20 h à 22 h, à l'Hôtel Le Reine Élizabeth, 900, boul. René-Levesque Ouest. Entrée libre pour les étudiants du post-secondaire éprouvant cette difficulté. Rens. : 514 847-1324.

■ **Le bégaiement.** L'Association des bègues du Canada, groupe qui soutient toute personne désireuse d'améliorer son élocution, tient des réunions tous les mercredis soirs à 19 h 30, pavillon Mailloux du campus Notre-Dame, Centre hospitalier universitaire de Montréal, au 1560, rue Sherbrooke Est. Rens. : 514 353-1042.

■ **L'Entraide pour hommes** de la Vallée du Richelieu est un organisme communautaire oeuvrant auprès des hommes qui éprouvent différentes difficultés émotives dont l'isolement, une rupture, de la violence envers leur conjointe, etc. L'organisme organise chaque semaine des rencontres où l'objectif est de partager ses problèmes avec les autres. Le Centre est situé au 551, rue Sir- Wilfrid-Laurier, Beloeil. Rens. : 450 446-6225.

■ **Jouets pour enfants.** La Joujouthèque de la Maison des Parents de Bordeaux-Cartierville, qui offre un service de prêt gratuit de jouets pour les enfants du quartier, a besoin de jouets, livres et d'ameublement pour les tout-petits (chaises hautes, sièges d'autos, etc...). La Joujouthèque située au 2005, rue Victor-Doré, Montréal, local 107, est ouverte les mardis, mercredis et jeudis de 9 h 30 à 17 h et le samedi de 10 h à 13 h 30. Rens. : 514 332-6552.

FEMMES

■ **Le Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal,** présente un visionnement du film *Ma vie en rose*. Ce film sera suivi d'une discussion sur la tolérance, un service de halte-garderie est disponible gratuitement sur réservation. Le mardi 23 mars à 13 h 30. Une journée porte ouverte et les inscriptions des activités de la session printemps auront lieu le mercredi 24 mars de 9 h 30 à 17 h, au Centre, 1468, rue Fullum (coin de Maisonneuve). Entrée libre. Rens. : 514 524-5656 ou 514 524-3901.

■ **Le Centre Info-Femmes,** présente une activité sous le thème *Développer ma confiance et mon estime de moi*, avec Clara Toner, psychothérapeute. Le mercredi 24 mars de 13 h 30 à 16 h, au Centre Info-Femmes, 2185, rue Des Ormeaux. Entrée libre. Rens. : 514 355-4529.

■ **Clinique d'impôt.** Le Service des femmes immigrantes du Centre des femmes de Montréal, offre une clinique d'impôt pour les femmes immigrantes à faible revenu qui sont au pays depuis trois ans et moins. Le lundi 22, mercredi 24 et vendredi 26 mars de 9 h à 17 h, au Centre, 3585, rue Saint-Urbain. Réservation et rens. : 514 842-0814.

■ **Concertation-Femmes,** organise un café-rencontre sur le thème *Femmes et croyance religieueses, où en sommes-nous ?*, le mardi 23 mars de 13 h 30 à 16 h, au 2005, rue Victor-Doré local 220. Une halte-garderie est disponible gratuitement pour les enfants de 2 ½ ans à 5 ans. Entrée libre. Rens. : 514 336-3733.

■ **Inform'Elle,** propose une session d'information sur le thème *Info-procédures*. Cette session permettra aux femmes de comprendre le déroulement d'un dossier à la Cour, lors d'une demande ou d'une modification de pension alimentaire. Les rencontres auront lieu les mardi 6, 13 et 20 avril, de 19 h à 21 h 30. La période d'inscriptions aura lieu du mardi 23 mars au lundi 5 avril. Au centre, 3757, rue Mackay, Saint-Hubert. Coût : 20 $ (série). Rens. : 450 443-3442.

■ **Mères monoparentales.** Le Centre Échange entre femmes de Saint-Laurent organise une rencontre pour les mères monoparentales sur le thème *Les stéréotypes sexuels*. Le jeudi 25 mars de 9 h 30 à 11 h 30, au Centre, 750, av. Sainte-Croix, Saint-Laurent. Entrée libre et la halte-garderie est offerte gratuitement. Rens. : 514 744-3513.

SANTÉ

■ **Apprendre à lâcher prise.** Le Mouvement épanouissement séparés divorcés et gens seuls (MESD) propose une conférence intitulée *Apprendre à lâcher prise*avec Jacqueline Lanthier, psychothérapeute. Le mercredi 24 mars à 19 h 30, à l'Église Saint-Ambroise, 6520, rue De Normanville (coin Beaubien). Coût : 10 $ (non-membre), 8 $ (membre). Rens. : 450 430-8953.

■ **CINBIOSE.** Le Centre d'études des interactions biologiques entre la santé et l'environnement présente une conférence intitulée *Effet de l'organisation du travail sur la santé et la sécurité des auxiliaires familiales et sociales et des infirmières du maintien à domicile*, avec Esther Cloutier, Hélène David, Johane Prévost et Catherine Teiger. Le vendredi 26 mars à 12 h, au 1200, rue Saint-Alexandre, local S-5065. Entrée libre. Rens. : 514 987-3915.

■ **La communication interpersonnelle des habilités à développer.** L'Association québécoise des parents et amis du malade mental présente une conférence intitulée *La communication interpersonnelle des habilités à développer*, avec Paul Bédard psychologue de la Cité de la Santé. Le mardi 23 mars à 19 h 30, au CHUM, 1560, rue Sherbrooke Est, pavillon Notre-Dame, salle 1 et 2. Entrée libre. Rens. : 514 524-7131.

■ **Le danger et la maladie mentale.** L'Association lavalloise de parents pour le bien-être mental (ALPABEM) présente une conférence intitulée *Dangerosité et maladie mentale*, avec Paul-André Lafleur psychiatre et directeur général de l'Institut Louis-Philippe Pinel. Le mardi 23 mars à 19 h 30, au Boisé Papineau, 3235, boul. Saint-Martin Est, local 108. Entrée libre. Rens. : 450 661-0541.

■ **Dépression et maniaco-dépression.** L'Association des dépressifs et des maniaco-dépressifs, volet jeunesse, organise une conférence d'information pour les jeunes de 12 à 35 ans touchés par ces maladies. Le mercredi 24 mars de 19 h à 21 h, au CLSC Pierrefonds, 3675, boul. Des Sources, salle 3. Entrée libre. Rens. : 514 529-8866.

■ **Expérience familiale de la maladie mentale.** L'Accolade Châteauguay présente une conférence intitulée *Expérience familiale de la maladie mentale*, avec Michel Messier psychiatre. Il animera un panel comprenant une personne souffrant de maladie mentale et plusieurs membres de sa famille. Le mardi 23 mars à 19 h 30, au Centre hospitalier Anna-Laberge, 200, boul. Brisebois, Châteauguay. Entrée libre. Réservation et rens. : 450 699-7059.

■ **Le stress moteur de vie.** Le Centre Saint-Pierre présente une conférence intitulée *Le stress moteur de vie*, avec Francine Dallaire, naturopathe et herboriste. Le mercredi 24 mars à 19 h, au Centre, 1212, rue Panet (métro Beaudry). Coût : 12 $. Inscription et rens. : 524-3561 poste 401.

-2

CULTUREL

■ **L'Amant militaire.** Le Théâtre Délirium du Collège Montmorency présente *L'Amant militaire* de Carlo Goldoni, dans une mise en scène de Jean-Claude Côté. Le mardi 23 mars à 13 h et le mercredi 24 et jeudi 25 mars à 20 h, au Collège Montmorency, 475, boul. de l'Avenir, Laval, salle Le Trac. Coût : 5 $, 3 $ (étudiant). Rens. : 450 975-6173.

■ **Harold Faustin.** Les productions Nuits d'Afrique présente un spectacle de rara jazz avec Harold Faustin. Le mardi 23 mars et mercredi 24 mars à 22 h, au Club Balattou, 4372, boul. Saint-Laurent. Coût : 7 $. Rens. : 514 845-5447.

■ **MusicFest Québec.** Un festival non compétitif pour les élèves du niveau secondaire intéressés par la musique. Cette fête musicale se déroulera dès aujourd'hui jusqu'au vendredi 26 mars, de 9 h à 18 h, selon les journées. À l'Université de Montréal, salle Claude-Champagne, 220, av. Vincent d'Indy, Outremont. Entrée libre. Rens. : 514 270-5041.

RECHERCHE D'EMPLOI

■ **Le Carrefour jeunesse-emploi Mercier** offre des services d'aide à la recherche d'emploi et à l'orientation scolaire et professionnelle pour les jeunes adultes entre 16 et 35 ans. L'organisme qui est situé au 7962, rue Hochelaga, est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 et spécialement le mercredi jusqu'à 20 h 30. Rens. : 514 354-5552.

■ **Le Club de recherche d'emploi de l'Est** tient une séance d'information, le mercredi 24 mars à 9 h 30, pour les personnes de 18 ans et plus qui habitent l'Est de Montréal, prestataires de l'assurance-emploi, les personnes ayant reçu des prestations au cours des trois dernières années et les personnes sans revenu qui se cherchent actuellement un emploi, au 6025 rue Jean-Talon Est, à Saint-Léonard. Rens. : 514 256-1645.

■ **Pour les personnes handicapées.** Le Service de développement d'employabilité de la Montérégie offre gratuitement une formation adaptée de quatre semaines aux personnes qui, en raison d'une limitation fonctionnelle, doivent surmonter obstacles et préjugés dans leur recherche d'emploi. L'organisme est situé au 85, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil. Rens. : 450 674-1812.

RETROUVAILLES

■ **Les Dion d'Amérique.** L'Association des Dion d'Amérique invite tous les Dion, Dumontier et Guyon, le samedi 27 mars à 13 h, à l'Érablière Jean Lavell, 755, rue Dubois, Saint-Eustache. Coût : 13 $, 5 $ (enfant 12 ans et moins). Réservation et rens. : 450 629-7578 ou 450 667-4464.

■ **Les familles Brisson.** L'Association des familles Brisson invite, le samedi 27 mars à midi, tous les Brisson et leurs amis à L'Érablière Raymond Meunier, 325, Rang des 54, Richelieu. Coût : 12 $, 6 $ (enfant de 5 ans et moins). Rens. : 450 585-7902.

■ **Les retraités de La Presse.** Une rencontre amicale des retraités de La Presse et de leurs amis. Une invitation le jeudi 25 mars à 11 h, à l'Érablière des Patriotes, 571, montée Sainte-Marie, Saint-Gérard-de-Majella. Coût : 15 $. Rens. : 514 326-3777.

DIVERS

■ **Difficile d'être parents ?** Des chercheures de l'Université de Montréal, désirent rencontrer des mères et des enfants (7-12 ans) qui vivent des conflits avec leur conjoint pour répondre au questionnaire. Rénumération prévue de 20 $. Rens. : 514 343-6270.

■ **Entraide Ahuntsic-Nord,** organise une vente d'artisanat, de pâtisseries, de tricots pour adultes et enfants. Le dimanche 28 mars de 10 h à 16 h, au Centre Berthiaume-Du Tremblay, 1474, rue Fleury Est (coin Hamel). Rens. : 514 382-9171.

■ **Les petits fruits et les vignes.** La Société d'horticulture et d'écologie de Candiac présente une conférence intitulée *Les petits fruits et les vignes*, avec Marc Piché. Le mardi 23 mars à 19 h 30, à l'Hôtel de ville de Candiac, 102, av. Montcalm Nord. Coût : 3 $

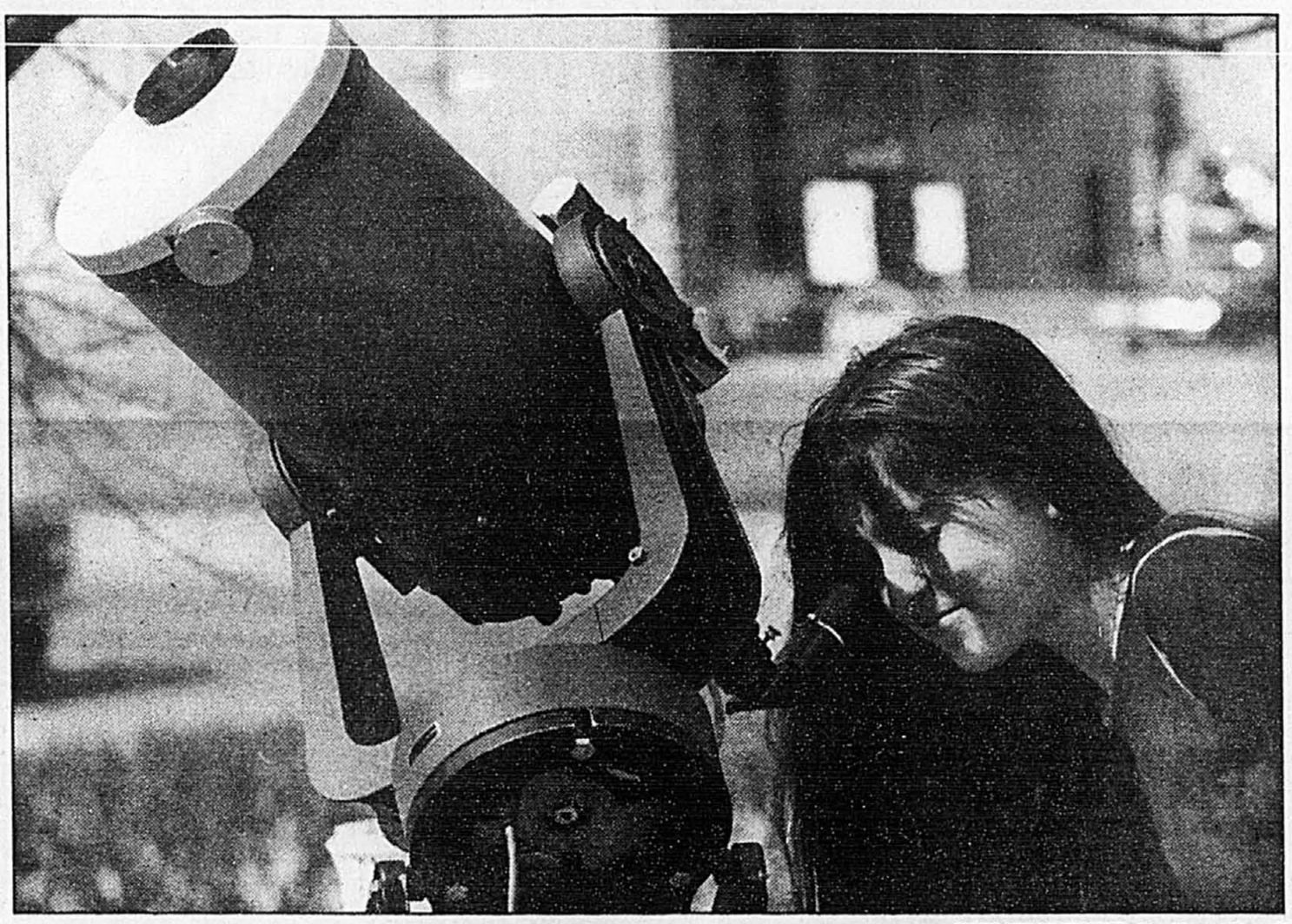
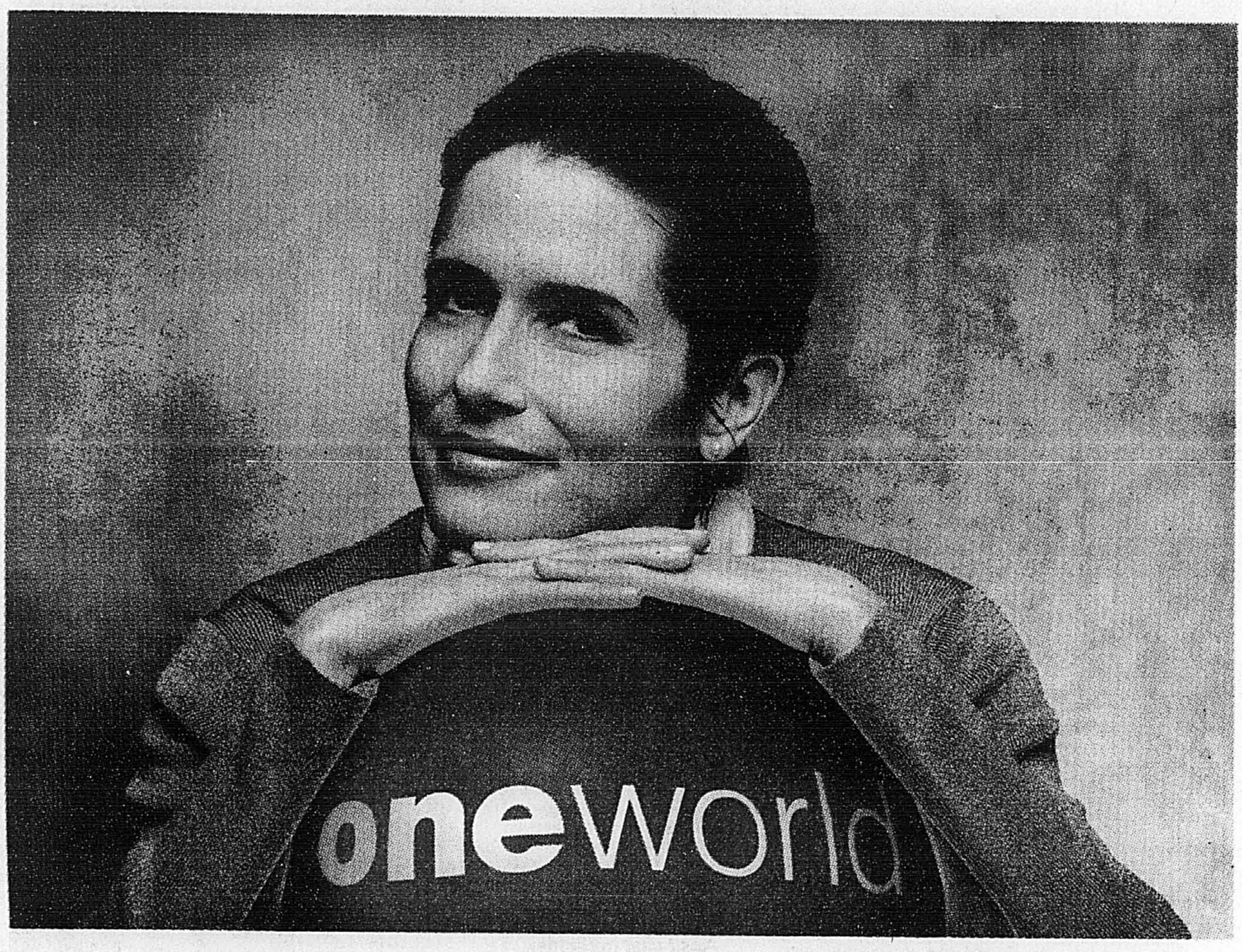


PHOTO ARMAND TROTTIER, *Photothèque La Presse* ©

De l'astronomie au menu

La Société d'astronomie de Montréal et le Planétarium proposent des conférences et des ateliers sur l'astronomie. Bientôt le printemps et l'observation du ciel au téléscope changera : on l'appelle *Le ciel du printemps*. Une invitation à vous initier ou à partager votre intérêt pour l'astronomie. Voir dans les rubriques Conférences, Cours et Ateliers.

Recherche et textes :
Lucie Goupil



Pendant que Kate Archer était à Buenos Aires, la **réunion** qui devait se tenir à Sydney a été annulée. Elle est donc passée au comptoir d'American Airlines, où elle a **échangé** son billet de Qantas contre un billet de British Airways pour rentrer **chez elle**. Mais, ma foi du monde, comment y arrive-t-elle?

Canadian

AmericanAirlines

BRITISH AIRWAYS

CATHAY PACIFIC

QANTAS

oneworld tourne autour de vous. Désormais il existe une alliance où vous pouvez compter sur tous les transporteurs pour vous aider, peu importe le transporteur avec lequel vous voyagez. www.oneworldalliance.com

Les avantages **one**world^MC sont offerts seulement aux passagers des vols réguliers commercialisés et exploités par un transporteur membre de **one**world (commercialisé signifie qu'un numéro de vol d'un transporteur membre de **one**world apparaît sur le billet). American Airlines, British Airways, Canadien, Cathay Pacific Airways et Qantas sont des marques de commerce de leurs compagnies respectives.